

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Utilisation des services sociaux et insertion sociale de jeunes adultes avec antécédents
de placement pour des motifs de protection**

**par
Marie-Eve Turcotte**

**Département de médecine sociale et préventive
Faculté de médecine**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en Santé communautaire**

Avril 2008

© Marie-Eve Turcotte, 2008



**Université de Montréal
Faculté des études supérieures**

Ce mémoire intitulé :

**Utilisation des services sociaux et insertion sociale de jeunes adultes avec antécédents
de placement pour des motifs de protection**

Présenté par :

Marie-Eve Turcotte

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Lucie Richard

Présidente-rapporteuse

Céline Bellot

Directrice de la recherche

Jean-Marc Brodeur

Codirecteur

Daniel Turcotte

Membre du jury

Résumé français

Annuellement, 5000 jeunes québécois quittent les milieux substituts vers l'âge de la majorité (ACJQ, 2002). Ces jeunes présentent généralement des difficultés sociales persistantes et sévères et des études internationales mettent en valeur leur surreprésentation dans les populations marginales adultes (Tweddle, 2007). Ils se trouvent donc particulièrement à risque sur le plan de l'insertion sociale. Ainsi, leur état de santé physique et mental s'en voit menacé.

Cette étude qualitative exploratoire, dont les données ont été collectées entre janvier et mai 2007 auprès de dix jeunes adultes lavallois issus de placements en milieu substitut, vise à préciser leurs trajectoires d'insertion sociale et leurs rapports aux services sociaux, à estimer la contribution du réseau de services sociaux à leur insertion sociale et à dégager, à partir de leurs récits de vie et d'épisodes antérieurs de services sociaux, les facteurs associés à l'utilisation des services qui prennent une importance particulière pour eux.

La recherche amène une remise en question du portrait généralement véhiculé dans la littérature scientifique, à l'effet que ces jeunes empruntent en majorité des trajectoires de désinsertion au début de l'âge adulte. En outre, à l'issue des analyses, une différence dans les stratégies d'insertion sociale des jeunes est observable en fonction du genre. Ainsi, alors que les jeunes hommes préfèrent généralement évoluer à l'écart des services sociaux, les jeunes femmes misent davantage sur le rapport constructif à l'intervenant pour s'insérer. Par ailleurs, contrairement à ce qui était attendu, les participants ne considèrent pas que les services sociaux leurs sont difficilement accessibles.

Mots clés

Utilisation des services sociaux, insertion sociale, jeunes placés, vie autonome.

Abstract

Every year in Quebec, about 5000 youth leave substitute care as young adults (ACJQ, 2002). These youth usually present persistent and severe social difficulties, and international studies show that they are overrepresented in marginal adult populations (Tweddle, 2007). Consequently, they are particularly at risk to experiment social integration difficulties as they transition from adolescence to adulthood. In the long run, these difficulties can present a serious threat to their mental and physical health.

Within the framework of this exploratory qualitative study, which was realised in Laval (Quebec), 10 young adults emancipated from the foster care system were interviewed. Data was collected between January and May 2007. The objectives of the study were to clarify their social integration trajectories and their relationships with the social services network, to estimate the social services' contribution to their social integration processes and to specify the factors associated with social services use that concern them.

Findings from this study indicate that most young adults who have formerly been placed in a substitute care setting are not heading for social exclusion as they enter adulthood, as it is generally believed. Also, after analyzing participants' testimonies, it appears that youth's social integration strategies vary according to gender. Thus, compared to young women, young men tend to rely less on social support figures, including social services professionals, in order to progress towards social integration. In addition, contrary to what was expected, participants do not insist on social services access difficulties.

Keywords

Social service use, social integration, foster youth, independent living.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	IX
LISTE DES FIGURES	X
INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE 1 – L’INSERTION SOCIALE DES JEUNES ADULTES ISSUS DES CENTRES JEUNESSE ET LEUR UTILISATION DES SERVICES SOCIAUX: LA CONSTRUCTION D’UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE QUALITATIVE	15
1. INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET MISE EN CONTEXTE	15
1.1 La situation problématique des jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse	16
1.2 Les services sociaux : précisions terminologiques et mise en contexte.....	17
1.3 Deux registres de services complémentaires.....	18
1.4 Entre l’insertion et l’exclusion	19
2. PERTINENCE DE L’ÉTUDE	20
3. RECENSION DES ÉCRITS	23
3.1 Le registre de l’insertion socioprofessionnelle	23
3.1.1 L’insertion socioprofessionnelle des 15-24 ans du Québec	23
3.1.2 L’insertion socioprofessionnelle chez les jeunes adultes avec antécédents de placement.	30
3.1.3 Utilisation des services d’insertion socioprofessionnelle chez les jeunes adultes du Canada et du Québec.....	33
3.2 Le registre des services de soutien psychologique.....	34
3.2.1 Les jeunes: un groupe vulnérable sur le plan psychosocial	34
3.2.2 Une situation plus préoccupante pour les jeunes avec antécédents de placement	35
3.2.3 Une inadéquation entre les besoins apparents et l’utilisation des services de soutien psychologique	36
3.3 Conclusion	39
4. QUESTIONS DE RECHERCHE	40
CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE.....	41
1. DE L’ÉLABORATION D’UN CADRE CONCEPTUEL À L’ÉMERGENCE DE PROPOSITIONS ET D’OBJECTIFS DE RECHERCHE	41

1.1 Vers des propositions de recherche : l'insertion des jeunes adultes et leur utilisation des services sociaux vues sous l'angle de la trajectoire.....	42
1.1.1 Un point de rupture dans les trajectoires d'utilisation de services?	44
1.1.2 Trajectoires antérieures de services, perception des jeunes du réseau et utilisation ultérieure des services sociaux	46
1.1.3 Un dur passage à la vie autonome.....	50
1.1.4 Conclusion	52
1.2 Propositions et objectifs de recherche.....	52
1.3 Le rapport aux services sociaux dans une perspective de rapports aux soutiens.....	53
1.4 Une perspective théorique sur les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux	54
1.4.1 Un aperçu des facteurs associés à de l'utilisation des services sociaux.....	54
1.4.2 Le modèle d'accès aux services de santé d'Andersen comme cadre organisationnel des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux	58
1.5 Vers un cadre conceptuel initial.....	60
1.5.1 Un modèle qui se fonde sur une position épistémologique particulière	61
1.5.2 Les composantes du modèle conceptuel initial.....	61
1.5.3 Conclusion	65
2. MÉTHODOLOGIE	65
2.1 La stratégie de recherche.....	65
2.2 L'échantillonnage.....	66
2.3 La collecte de données	69
2.4 L'analyse des données.....	70
2.5 Les critères de qualité respectés dans le cadre de la recherche.....	71
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	74
1. LA TYPIFICATION DES TRAJECTOIRES D'INSERTION DES JEUNES.....	74
1.1 Les trajectoires constructives	74
1.1.1 L'insertion soutenue.....	75
1.1.2 L'expérimentation constructive	78
1.1.3 La latence constructive.....	83
1.2 La dérive vulnérabilisante	84
1.3 Analyses explicatives des trajectoires d'insertion des jeunes.....	86
1.3.1 Des reculs constructifs	87
1.3.2 La sortie du milieu substitut comme point de rupture dans les trajectoires.....	88
1.3.3 Réseau social et trajectoires d'insertion.....	91
2. LES RAPPORTS AUX SERVICES SOCIAUX DES PARTICIPANTS.....	93
2.1 Les indépendants.....	93
2.2 Les dépendants	95
2.3 Les interdépendants.....	96
2.4 Analyses explicatives du rapport aux services sociaux des participants.....	97
2.4.1 Des rapports aux services sociaux qui diffèrent typiquement selon le genre	97

2.4.2 Des rapports aux services sociaux qui diffèrent typiquement selon l'âge	98
2.4.3 La quête typique d'un rapport individualisé à l'intervenant	99
3. LA CONTRIBUTION DES SERVICES SOCIAUX À L'INSERTION SOCIALE DES PARTICIPANTS.....	100
4. LES FACTEURS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DES SERVICES ÉNONCÉS PAR LES JEUNES.....	102
4.1 Les caractéristiques de la population	102
4.1.1 Les prédispositions.....	103
4.1.2 Les ressources facilitantes.....	112
4.1.3 La perception du jeune de son besoin de services sociaux	118
4.2 Les caractéristiques du système de santé	118
4.2.1 Les ressources	118
4.2.2 L'organisation des services	119
4.3 La satisfaction de la clientèle.....	121
4.3.1 Les caractéristiques des intervenants	121
4.3.2 Les caractéristiques des organismes et établissements	133
5. EN BREF... ..	135
CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS	136
1. RÉPONSES AUX QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE.....	137
1.1 Les trajectoires types d'insertion sociale des participants : des résultats qui vont à l'encontre du mythe de la désinsertion généralisée.....	138
1.2 Un rapport à l'intervenant typiquement marqué par la fermeture.....	140
1.3 Des différences de genre dans les stratégies d'insertion sociale.....	141
1.4 Ce qu'il faut retenir facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les jeunes	142
1.4.1 Le rôle de la perception des épisodes antérieurs de services sociaux	143
1.4.2 Les organismes et établissements du réseau en tant qu'accompagnants.....	143
2. VERS DES INTERVENTIONS EN VUE DU SOUTIEN DE L'INSERTION DES JEUNES	144
2.1 Des interventions visant à favoriser le recours à l'aide professionnelle chez les jeunes hommes.	145
2.2 Des interventions ciblées pour les jeunes avec antécédents de placement	146
3. RECOMMANDATIONS D'INTERVENTIONS EN REGARD DE LA TRAJECTOIRE TYPE DE DÉINSERTION	147
3.1 Donner l'occasion aux jeunes d'expérimenter leur autonomie plus tôt.....	148
3.2 Des mesures transitoires qui s'inscrivent dans la continuité.....	148
3.3 Miser sur les figures de soutien social autour des jeunes.....	150
4. LIMITES DE L'ÉTUDE	150

4.1 Les principales limites associées aux processus d'échantillonnage et de collecte de données.....	150
4.2 Une optique d'analyse ouverte aux critiques	152
CONCLUSION.....	153
BIBLIOGRAPHIE.....	155
ANNEXE I : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	CLXV
ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN	CLXXIII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I :
Répartition des participants en fonction des critères de diversification retenus p. 68

Tableau II :
Temps passé entre la sortie du milieu substitut et le point tournant vers l'insertionp. 87

Tableau III :
Croisement des trajectoires d'insertion et du rapport aux services sociaux des participants..... p.101

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :
Facteurs associés à l'utilisation des services sociaux appliqués au modèle d'Andersen p. 60

Figure 2 :
Schéma du modèle conceptuel initial p. 62

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACJQ : Association des centres jeunesse du Québec

CERFM : Comité d'éthique sur les êtres humains de la Faculté de médecine

CHSLD-CLSC : Centre hospitalier de soins de longues durées – Centre local de services
communautaires

CLSC : Centre local de services communautaires

CSSS : Centres de santé et de services sociaux

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la participation des jeunes adultes rencontrés, qui ont généreusement accepté de me raconter leur histoire. Je les remercie de tout cœur, ainsi que leurs intervenants.

Je tiens aussi à remercier Mme Céline Bellot et M. Jean-Marc Brodeur pour leur soutien en vue de la réalisation de ce mémoire. Votre disponibilité et vos conseils judicieux m'auront permis d'avancer et d'en apprendre beaucoup.

Durant mon cheminement à la maîtrise, j'ai aussi rencontré des collègues d'études formidables. Merci à Catherine, à Marie-Ève, à Véronique et aux autres pour tout ce qu'ils m'ont apporté. Merci aussi au Dream Team de l'Énap, avec qui j'entreprends ma nouvelle carrière professionnelle. Je suis reconnaissante à votre endroit, vous qui avez stimulé ma réflexion et qui m'avez soutenu moralement dans les moments difficiles de la rédaction! Concernant ce dernier aspect, une mention spéciale pour Julie, à qui je souhaite signifier que je vais maintenant changer de sujet de conversation.

Enfin, mes plus gros mercis vont certainement à ma famille, qui est ma plus grande richesse. Un merci particulier à mes parents, pour avoir toujours encouragé la poursuite de mes études et pour m'avoir transmis leur persévérance. D'autres mercis à Éric, Sylvie et Juliane, simplement pour leur présence.

INTRODUCTION

Il y a un peu plus de trente ans, la publication du rapport Lalonde (Lalonde, 1974) a marqué la santé publique au Canada en proposant une approche globale des déterminants de la santé. Ainsi, quatre catégories d'importance égale sont constituées pour englober l'ensemble de ces déterminants, soit la biologie humaine, l'environnement, les habitudes de vie et l'organisation des soins de santé. En proposant de mettre un frein aux investissements dans le système de soins pour financer davantage la promotion d'habitudes de vie saines et responsables, Lalonde soulève la tension qui oppose les notions de responsabilités individuelle et collective. Toujours d'actualité, cette question interpelle particulièrement les gestionnaires et les intervenants concernés par la prestation de services aux clientèles défavorisées sur le plan économique et social. Elle touche l'enjeu des inégalités sociales en santé, dans la mesure où certains groupes dits vulnérables ont davantage de difficulté à modifier leurs habitudes de vie en raison de choix limités (Leichter, 2003). Dans cette optique, la question des barrières à l'utilisation des services de santé et des services sociaux chez les groupes marginalisés devient préoccupante.

Or, il appert que les jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut sont surreprésentés dans les populations marginales adultes (Tweddle, 2007). Tout porte à croire qu'ils soient particulièrement à risque sur le plan de la santé, notamment en raison du caractère récurrent de leurs difficultés psychosociales (Pauzé et al., 2004a) et de leur implication dans un cumul de conduites à risque, telles que la toxicomanie, la prostitution et la perpétration de délits (Tweddle, 2007). Bon nombre d'entre eux abandonnent leurs études secondaires (McMillen et Tucker, 1999; Tweddle, 2007) et leur insertion en emploi se fait difficilement (Goyette et Turcotte, 2004; Mc Millen et Tucker, 1999; Tweddle, 2007), alors que le soutien de la famille d'origine est souvent insuffisant (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999).

Parallèlement, plusieurs de ces jeunes doivent subir le stress d'une rupture abrupte avec le milieu substitut¹ survenant vers l'âge de la majorité (Mann-Feder et White, 2004). Quoique leur état de santé physique ne soit généralement pas préoccupant au début de l'âge adulte, ils sont susceptibles de manifester des besoins importants en matière de services sociaux. Ils sont aussi sujets à présenter plusieurs barrières à leur utilisation, en raison de leur histoire de vie et du caractère particulier de leurs expériences antérieures dans le réseau. De plus, il est fort probable qu'ils subissent une rupture de services au moment de la majorité, considérant les difficultés d'arrimage entre les services jeunesse et les services aux adultes, qui sont d'ailleurs critiqués pour leur relative incapacité à s'adapter aux besoins particuliers des jeunes adultes (Davis, 2003). Cette situation est très préoccupante, car sans aide professionnelle adéquate, les jeunes qui entrent dans la vie adulte au sortir d'un milieu substitut se trouvent davantage en proie à la désinsertion sociale, une trajectoire qui menace grandement leur état de santé et de bien-être à long terme.

Malgré l'importance de la question, leur devenir après la sortie du système de protection de l'enfance et leur parcours dans les services sociaux ne sont presque pas documentés. Cette étude qualitative exploratoire, qui se déroule sur le territoire lavallois, vise notamment à préciser leurs trajectoires d'insertion sociale et leurs représentations des services sociaux dans les premiers mois qui suivent la sortie du milieu substitut. Alors que l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes de la population générale comporte déjà de nombreux défis, il sera question d'appréhender la situation de ceux qui ont connu un placement en protection de la jeunesse, de préciser la contribution des services sociaux à leur insertion sociale et de cibler les facteurs qui influencent le recours à ces services.

¹ Le milieu substitut représente une « *structure résidentielle autre que la famille naturelle. Il s'agit principalement de familles d'accueil et de ressources de réadaptation comme des internats (centres de réadaptation) ou des foyers de groupe.* » (Goyette et Turcotte, 2004, p.32.).

CHAPITRE 1 – L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES ADULTES ISSUS DES CENTRES JEUNESSE ET LEUR UTILISATION DES SERVICES SOCIAUX: LA CONSTRUCTION D'UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE QUALITATIVE

1. INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET MISE EN CONTEXTE

Les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en transition vers la vie adulte constituent une préoccupation grandissante, que ce soit en recherche ou dans les milieux d'intervention. Au Québec comme ailleurs, les chercheurs tentent d'identifier des pistes de solution pour arriver à mieux soutenir les jeunes adultes qui doivent composer avec les nouveaux défis qui accompagnent cette étape de leur vie. (Coles, 1996 ; Desmarais et al., 2000; Davis, 2003; Davis et Vander Stoep, 1997; Goyette et al., 2006a; Hiebert et Thomlison, 1996; Jones, 2002; LeBossé, 2000; Looker, 1996; Monette et Fournier, 2000; Panet-Raymond et al., 2004). D'ailleurs, la question n'échappe plus au discours politique québécois. Dans sa *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, le gouvernement du Québec (2006), après un processus de concertation ayant mobilisé 1 200 jeunes et plus de 380 groupes d'intérêts, s'engage à mettre en œuvre « (...) un chantier d'accompagnement qui favorisera l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle des 16-24 ans connaissant des difficultés particulières. » (Gouvernement du Québec, 2006, p.11). De plus, dans l'objectif d'améliorer le soutien apporté aux jeunes, il institue l'*Engagement jeunesse*, qui vise à faciliter l'accès aux services dont ils ont besoin ainsi que la transition entre ces services (Gouvernement du Québec, 2006). Ainsi,

Les principaux ministères offrant des services aux jeunes s'engagent donc à accentuer la complémentarité de certaines mesures ou programmes afin de faciliter la transition des jeunes d'un programme ou d'un service à un autre (Gouvernement du Québec, 2006, p.47).

Les difficultés d'arrimage entre les services jeunesse et les services pour adultes sont documentées au Canada comme aux États-Unis (Bedwani, 2005; Bergeron, 2005; Davis, 2003). La question touche plus particulièrement les jeunes en situation de placement qui se voient forcés de rompre avec leur milieu de vie et leurs intervenants sociaux au moment de

la majorité. Elle est d'autant plus pertinente que la littérature scientifique dresse généralement un portrait sombre de leur devenir au début de l'âge adulte.

1.1 La situation problématique des jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse

Chaque année, plus de 5000 jeunes québécois quittent les milieux substituts vers l'âge de la majorité (Association des centres jeunesse du Québec, 2002). Au début de l'âge adulte, les jeunes qui ont reçu des services des centres jeunesse pour des motifs de protection présentent généralement des difficultés sociales persistantes et sévères, telles que des difficultés relationnelles avec les parents, des troubles de la conduite, l'abus de drogues et/ou d'alcool et des problèmes émotifs et psychologiques variés (Pauzé et al., 2004a). Ceux qui ont été placés en milieu substitut sont nombreux à décrocher de l'école secondaire (McMillen et Tucker, 1999; Tweddle, 2007) et leur insertion en emploi s'avère particulièrement difficile (Goyette et Turcotte, 2004; Mc Millen et Tucker, 1999; Tweddle, 2007). Au moment de la sortie du centre jeunesse, leur famille d'origine est rarement en mesure de leur offrir un soutien suffisant sur le plan financier et affectif (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999). Une étude canadienne récente révèle d'ailleurs que près de 50% d'entre eux ne se sentent pas proches de leurs parents et de leur famille dans les premiers mois qui suivent la rupture avec le centre jeunesse (Rutman et al., 2006).

Ces facteurs sont susceptibles d'encourager la désinsertion sociale des jeunes et, par le fait même, de menacer leur état de santé physique et mental au moment du passage à l'âge adulte. Or, les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse sont particulièrement sujets à présenter des barrières à l'utilisation des services sociaux. Celles-ci peuvent non seulement tirer leurs origines de variables organisationnelles, telle que la rupture imposée avec les services jeunesse à partir de la majorité (Davis, 2003), mais peuvent aussi être liées à l'histoire de vie et aux perceptions des expériences antérieures dans le réseau.

1.2 Les services sociaux : précisions terminologiques et mise en contexte

Selon Beaudoin (2005), les services sociaux sont des arrangements institutionnels qui existent « (...) *pour prévenir ou résoudre un ensemble de problèmes dans les rapports sociaux et pour satisfaire les besoins de socialité ou de réalisation de rapports sociaux en vue du bien-être des personnes ou des groupes, ou de leur qualité de vie.* » (Beaudoin, 2005, p.12). Ils ont notamment pour objectif l'intégration des personnes aux prises avec des difficultés d'insertion sociale (Beaudoin, 2005). Au Québec, leur prestation est assurée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a instauré, en 2003, 95 centres de la santé et des services sociaux. Ceux-ci sont chargés de coordonner les activités des producteurs de services (Gouvernement du Québec, 2007), qui regroupent les centres jeunesse, les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les établissements privés, les organismes communautaires, les cliniques et cabinets privés de médecine (incluant les groupes de médecine familiale), les entreprises d'économie sociale, les pharmacies communautaires et certains établissements d'autres secteurs d'activités, tels que les secteurs éducatif et municipal (Gouvernement du Québec, 2004; Gouvernement du Québec, 2007).

À Laval, environ 200 organismes et établissements oeuvrent localement dans les secteurs psychosocial, de l'économie sociale et de l'employabilité (Emploi Québec, 2005). Parmi l'ensemble de ces ressources, une quinzaine offrent des services spécialement adaptés aux jeunes adultes. Ces services sont offerts par une diversité d'organismes et d'établissements qui interviennent dans des domaines variés : insertion en emploi, hébergement communautaire, aide thérapeutique, information et référence, groupes de soutien aux jeunes parents, intervention en milieu scolaire, etc. Les jeunes adultes peuvent aussi faire appel à plusieurs services offerts à des populations plus larges, tels qu'une unité d'intervention mobile, les relais communautaires et d'autres services d'aide à la subsistance, le travail de rue, les services de soutien psychologique offerts en CLSC et un centre de réadaptation pour toxicomanes. Il ne faudrait pas non plus passer sous silence le programme Qualification des jeunes, offert par le Centre jeunesse de Laval, qui vise à préparer les jeunes les plus vulnérables des centres jeunesse à la vie autonome et qui assure un suivi au-delà de la majorité. Une évaluation récente du programme a confirmé qu'il avait permis aux

jeunes participants d'acquérir des connaissances et des compétences significatives qui ont favorisé leur insertion en emploi² (Goyette, 2007).

1.3 Deux registres de services complémentaires

Comme le champ d'action des services sociaux est très large, il est essentiel de le circonscrire davantage pour les fins de la recherche. Dans le cadre de ce mémoire, les services sociaux sont donc considérés selon deux registres, soit l'insertion socioprofessionnelle et le bien-être psychologique. Sous l'appellation « *services sociaux* » sont regroupés les services qui visent non seulement à supporter l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi à offrir un soutien psychologique et à favoriser la santé mentale. Sont perçus comme des services d'insertion socioprofessionnelle les services d'insertion en emploi, d'orientation scolaire et professionnelle, de préparation à la vie autonome et d'aide à la subsistance et au logement. Les services de soutien psychologique, clairement complémentaires, peuvent se présenter sous la forme de suivis individuels, de thérapies de groupe ou d'interventions ponctuelles et répondre à diverses difficultés psychosociales, telles que les troubles de santé mentale, la détresse psychologique ou les dépendances.

Force est de constater que malgré des différences dans leurs objectifs officiels, les services d'insertion socioprofessionnelle et de soutien psychologique se caractérisent souvent par des interventions similaires. D'ailleurs, beaucoup d'intervenants jeunesse interviennent aux deux niveaux, peu importe la mission première de l'organisme, de l'établissement ou du projet auquel ils sont rattachés. En outre, la mission de certains services répond à la fois à des besoins de soutien psychologique et d'insertion socioprofessionnelle. Bref, il appert que ces deux volets soient interdépendants. Parazelli (2003) souligne d'ailleurs que pour un certain nombre de jeunes, les impasses du processus d'insertion amènent beaucoup de souffrance et de vulnérabilité sur le plan psychologique³. Inversement, ceux qui présentent

² Goyette et al. (2006a) conçoivent l'insertion comme « (...) un processus qui témoigne des différentes transitions que les jeunes ont à vivre dans leur passage à la vie adulte(...) » (p.1).

³ Malenfant et al. (2002) effectuent une recherche qualitative auprès de 52 personnes dont ils reconstituent l'histoire professionnelle. La majorité des participants sont âgés de moins de 35 ans. L'étude met en valeur plusieurs fonctions du travail qui sont liées au bien-être psychologique, notamment le fait d'être reconnu et

à la base des difficultés personnelles importantes voient leur insertion socioprofessionnelle menacée.

Dans une perspective plus théorique, l'insertion est généralement considérée comme un concept multidimensionnel qui intègre à la fois les rapports des jeunes au travail et à leur environnement social, environnement qui inclut notamment les ressources d'aide psychologique auxquelles ils peuvent avoir recours :

Devant la complexité de la situation des jeunes, plusieurs recherches mettent de l'avant une vision multidimensionnelle de l'insertion pour accentuer l'idée d'une insertion sociale et professionnelle plutôt que d'une insertion socioprofessionnelle. Dans cette perspective, une réelle insertion va au-delà des dimensions professionnelles économiques et financières et passe par un travail sur le social, c'est à dire les relations avec les amis, les parents et les ressources diverses (Panet-Raymond et al., 2004, p.144).

1.4 Entre l'insertion et l'exclusion

En sociologie, la question de l'insertion est souvent discutée en terme d'inclusion, un concept qui représente un état statique qui se place en opposition directe avec l'état d'exclusion sociale. Il n'existe pas de définition absolue de l'exclusion (Paugam, 1996). Pour Frégné (1999) : « (...) le vocabulaire de l'exclusion souffre, d'un point de vue scientifique, d'un déficit de sens. » (Frégné, 1999, p.13). Ainsi les exclus forment-ils un groupe très hétérogène, qui peut regrouper à la fois les minorités ethniques, les délinquants, les pauvres, les personnes aux prises avec des incapacités, ainsi que tous les autres individus qui se distancient de la norme sociale. Ils peuvent se situer en marge d'une multitude de sphères de la vie sociale, telles que les institutions scolaires, la culture d'appartenance ou encore l'arène politique.

d'avoir sa place, le sentiment d'utilité en société, l'opportunité d'entretenir davantage de liens sociaux et l'opportunité de se réaliser dans des tâches valorisantes. La précarisation du travail fait naître, chez les personnes qui se trouvent prises dans l'engrenage « (...) un sentiment profond de perte de maîtrise de leur vie. » (Malenfant et al., 2002, p.127).

Quoiqu'il n'existe pas de consensus absolu quant aux définitions du concept, l'exclusion est généralement perçue comme l'aboutissement d'un processus de désaffiliation sociale (Frétigné, 1999). Ce processus constitue, selon Frétigné (1999) la question centrale qui doit retenir l'attention. Ainsi, l'espace social est structuré en trois zones ouvertes et continues, soit les zones d'intégration, de précarité et de désaffiliation (Frétigné, 1999). Il n'existe donc pas de bipolarité entre les inclus et les exclus : « *L'exclusion en tant que telle ne renvoie pas à une rupture des liens, mais aux relations « particulières » établies avec le centre.* » (Frétigné, 1999). Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, le terme désinsertion sociale est utilisé pour traduire le processus de recul par rapport à l'insertion sociale, considérant que les notions d'inclusion et d'exclusion se définissent mal et qu'elles renvoient à des états plutôt qu'à des processus.

Par ailleurs, la question plus spécifique de la désinsertion sociale des jeunes apporte des défis intéressants sur le plan conceptuel. En effet, elle s'aborde plus difficilement, la jeunesse constituant par essence un état de dépendance (Galland, 1996). Conséquemment, l'insertion sociale des jeunes ne peut être évaluée en fonction des mêmes critères qui s'appliquent aux adultes. Ainsi, un jeune qui ne travaille pas ou qui ne vit pas en logement indépendant ne se trouve pas nécessairement dans une situation problématique (Galland, 1996). Il est donc admis que l'exclusion juvénile, ou, dans le cadre de cette recherche, la désinsertion juvénile, doit être analysée dans une perspective longitudinale, afin de déterminer « *Dans quelle mesure la dépendance juvénile, phase « normale » du cycle de vie, se prolonge-t-elle, s'amplifie-t-elle ou se transforme-t-elle à un point tel qu'elle devient la manifestation d'un processus pathologique* » (Galland, 1996, p.183). L'insertion des jeunes se considère donc en regard du déroulement de la transition à la vie autonome, qui constitue un défi majeur pour les jeunes adultes avec antécédents de placement.

2. PERTINENCE DE L'ÉTUDE

Au Québec, environ 13 000 jeunes sont placés chaque année en milieu substitut (Association des centres jeunesse du Québec, 2005). Entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars

2003, 29 000 jeunes québécois se trouvaient en ressource d'hébergement (Association des centres jeunesse du Québec, 2004). Pour l'année 2003, il était estimé que 5 100 jeunes recevant des services des centres jeunesse du Québec allaient passer à la vie autonome (Association des centres jeunesse du Québec, 2002). Cette statistique ne tient évidemment pas compte de tous ceux pour qui la sortie du milieu substitut ne se produit pas à l'approche de la majorité, et qui peuvent pourtant être tout aussi vulnérables.

Au moment de leur transition à la vie autonome, ils présentent un cumul de caractéristiques qui les vulnérabilisent sur le plan de la santé. La plupart des jeunes qui ont déjà été pris en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) vivent près ou en deçà du seuil de la pauvreté au début de l'âge adulte (Pauzé et al., 2004a)⁴, alors que des dizaines d'études menées au Canada et ailleurs confirment l'existence d'un gradient de l'état de santé en fonction du revenu (Institut canadien d'information sur la santé, 2004). Ce gradient peut se traduire, par exemple, par une espérance de vie plus élevée ou des taux de morbidité plus faibles à mesure que la classe socioéconomique augmente (Institut canadien d'information sur la santé, 2004). La sous scolarisation contribue sans doute à la pauvreté économique relative des jeunes adultes issus des milieux substituts, qui sont plus nombreux à décrocher de l'école et poursuivent généralement leurs études moins longtemps (McMillen et Tucker, 1999 ; Tweddle, 2007). Or, les individus qui ont un niveau de scolarité élevé ont tendance à être en meilleure santé à l'âge adulte, comparativement à ceux qui présentent un niveau de scolarité plus faible (Muller, 2002 ; Ross et Wu, 1995 Dans : Institut canadien d'information sur la santé, 2005). La précarité économique est aussi susceptible d'engendrer de l'instabilité résidentielle et, ultimement, de l'itinérance, une condition qui menace grandement la santé. En fait, l'incidence de plusieurs affections chroniques est beaucoup plus élevée chez les itinérants que dans la population générale (Ambrosio et coll., 1992 Dans : Agence de la santé publique du Canada, 2004). Il est même estimé qu'aux Etats-Unis, le fait d'être sans-abri peut faire diminuer l'espérance de vie d'une vingtaine d'années (Wright et coll., 1998 Dans : Agence de la santé publique du

⁴ Le sous échantillon dont il est ici question est composé de jeunes adultes qui n'ont pas tous été placés en milieu substitut, mais qui ont, pour la majorité, reçu des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, sinon en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Canada, 2004). Il faut souligner que les jeunes avec antécédents de placement sont effectivement surreprésentés au niveau des populations itinérantes adultes (Tweddle, 2007). Par ailleurs, Garnefski et Diekstra (1996) démontrent que les adolescents qui perçoivent négativement le soutien de leur famille sont plus enclins à présenter à la fois des troubles de comportement et des troubles émotifs, des problèmes qui touchent une bonne proportion de jeunes en protection de la jeunesse (Pauzé et al., 2004b). Or, près de 50% des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut ne se sentent pas proches de leurs parents et de leur famille dans les premiers mois qui suivent la rupture avec le centre jeunesse (Rutman et al., 2006). Ce manque relatif de soutien familial est d'ailleurs documenté depuis longtemps en Amérique du Nord (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999). Alors que les jeunes doivent composer avec les nouvelles exigences de la vie autonome, tout porte à croire que le manque de soutien matériel, financier et affectif des parents est susceptible de générer beaucoup de stress. Caron et Guay (2005) effectuent une recension d'études établissant des liens entre la santé mentale et le soutien social. Ils constatent que « *les dimensions du soutien social s'avèrent parmi les prédicteurs les plus puissants de la détresse psychologique et du bien-être, tout autant chez les populations à faible revenu que chez celles se situant au-delà du faible revenu.* » (Caron et Guay, 2005, p.24). En outre, les auteurs font aussi état d'études qui établissent des liens entre le soutien social et la dépression (Keitner et al., 1992; Nasser et Overholser, 2005; Wade et Kendler, 2000 Dans : Caron et Guay, 2005) et les troubles anxieux (Brewin et al., 2000; Furkmark et al., 1999; Ozer et al., 2003 Dans : Caron et Guay, 2005).

Bref, la précarité économique, la précarité résidentielle, la sous scolarisation et le manque de soutien social créent des iniquités de santé physique et mentale à long terme chez les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse. Ces derniers ne représentent pas une proportion importante de la population, mais ils sont tout de même susceptibles d'engendrer un fardeau social considérable, en raison de leur surreprésentation dans les populations marginales adultes. Le cumul d'adversités auxquelles ils doivent faire face à la sortie du milieu substitut favorise alors leur engagement dans des trajectoires de désinsertion sociale. Dans cette perspective, le recours aux services sociaux apparaît

comme un levier à exploiter pour les supporter et les rediriger vers des trajectoires d'insertion. La mise en parallèle des trajectoires d'insertion des jeunes et de leurs rapports aux services sociaux permettra donc de préciser la contribution du réseau de services au soutien à la transition à la vie autonome. La pertinence de recenser les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux s'insère quant à elle dans une logique de réduction des iniquités sociales de santé auxquelles sont surexposés les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse.

3. RECENSION DES ÉCRITS

Cette section situe la problématique en regard des deux registres de services sociaux retenus dans le cadre de cette étude. Comme il le fut mentionné dans les sections précédentes, la problématique des barrières à l'utilisation des services sociaux chez les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse se situe non seulement dans un cadre d'insertion socioprofessionnelle, mais touche aussi le registre des interventions en matière de santé mentale et de bien-être psychologique.

3.1 Le registre de l'insertion socioprofessionnelle

La compréhension de la condition socioprofessionnelle des jeunes adultes avec antécédents de placement passe nécessairement par l'investigation des perspectives d'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes de la population générale. Cette mise en contexte permet de mieux les situer sur une échelle de vulnérabilité en termes de précarité sociale et financière.

3.1.1 L'insertion socioprofessionnelle des 15-24 ans du Québec

Depuis le milieu des années 1970, une transformation importante du marché du travail s'est effectuée en occident (Gauthier, 2003). La mondialisation et la montée des nouvelles technologies ont créé un climat de concurrence accrue (Trottier, 2000) qui se traduit

notamment par une progression importante de l'emploi atypique. Des 670 000 emplois créés au Québec entre 1976 et 1995, il est estimé que 73,3% appartiennent à des formes dominantes d'emploi atypique, soit l'emploi autonome et l'emploi salarié à temps partiel (Matte et al., 1998). En l'an 2000, il était estimé que plus du tiers des travailleurs québécois occupaient des emplois contractuels à durée indéterminée, des emplois à temps partiel involontaires ou étaient travailleurs autonomes (Asselin, 2001 Dans : Malenfant et al., 2002, p.112). Selon le Conseil permanent de la jeunesse, l'accroissement de ce type d'emplois, qui touchent plus particulièrement les 15 à 24 ans, contribue à la diminution des revenus des jeunes (Blondin et al., 2001). Le travail atypique, qui était le lot de 58,1% des travailleurs québécois de 15 à 24 ans en 2000 (Institut de la statistique du Québec, 2001 Dans : Vultur, 2003) progresse depuis trente ans⁵.

Ainsi, un nombre grandissant de jeunes adultes éprouvent des difficultés à obtenir un emploi et à le conserver (Pépin, 2000) et la période d'insertion professionnelle s'allonge (Blondin et al., 2001; Trottier, 2000), ce qui retarde les projets de vie des jeunes (Blondin et al., 2001; Desmarais et al., 2000; Goyette et al., 2004; Trottier, 2000)⁶. À première vue, les statistiques sur le chômage des jeunes au Québec peuvent paraître inquiétantes. Par exemple, les 15-24 ans présentaient en 2005 un taux de chômage de 13,5%, proportion la plus élevée d'entre tous les groupes d'âge, comparativement à une moyenne de 8,3% pour l'ensemble de la population active (Martin, 2006).

a) Une jeunesse victime?

Selon Gauthier (2003), « *les effets de la restructuration du marché du travail et l'éclatement de la famille (...) ont laissé planer (...) [l']image d'une jeunesse victime de la situation (...) qu'il faut absolument protéger contre elle-même (...).* » (Gauthier, 2003, p.13). Cette « *image de vulnérabilité* » (Blondin, 2001, p.13) fait de moins en moins

⁵ Le travail à temps partiel « comptait pour 51,7% de l'emploi total chez les jeunes en 2002, comparativement à 14,6% en 1976. » (Vultur, 2003, p.59-60).

⁶ Au Québec, les « *jeunes adultes* » constituent un « *nouveau* » groupe social comprenant un million et demi d'individus de 15 à 29 ans » (Desmarais et al., 2000, p.9).

l'unanimité et plusieurs auteurs adoptent des positions plus nuancées en refusant de considérer toute la jeunesse comme un groupe vulnérable (Gauthier, 2003; Malenfant et al., 2002; Parazelli, 2003; Rose, 2000; Trottier, 2000).

D'abord, Rose (2000) identifie de nombreux problèmes théoriques et méthodologiques relatifs à l'interprétation des données utilisées pour décrire la situation des 18-30 ans vis-à-vis du marché du travail. Il insiste sur la nécessité de combiner les indicateurs d'ampleur, de risque, de durée et de sélectivité du chômage pour bien rendre compte de la spécificité de la situation des jeunes (Rose, 2000). Par exemple, malgré une plus grande proportion de chômage chez les jeunes, ils y demeurent nettement moins longtemps que la moyenne (8,5 mois comparativement à 15 mois), parce qu'ils présentent un « *certain avantage à l'employabilité (...). Premiers licenciés, les jeunes sont aussi les premiers embauchés.* » (Rose, 2000, p.86). Le chômage des jeunes se présente donc avant tout comme un problème de stabilisation dans l'emploi. En outre, Vultur (2003) souligne que même si le taux de chômage des 15-24 ans demeure plus élevé que celui des 25 ans et plus, cet écart doit être relativisé :

(...) si nous analysons l'évolution de cet écart à l'aide de l'indicateur relatif au taux de chômage (IRTC) [Cet indicateur présente le rapport entre le taux de chômage des 15-24 ans et celui des 25 ans et plus], nous pouvons constater que, depuis 1976, la situation relative de l'emploi des jeunes s'est, en quelque sorte, améliorée (Vultur, 2003, p.61).

De plus, les statistiques relatives à l'emploi des jeunes, lorsqu'elles sont considérées dans une perspective plus large, ne s'accordent pas avec la notion d'une insertion professionnelle particulièrement problématique. Ainsi, les jeunes québécois occupent une position enviable dans le classement des taux d'activité des jeunes adultes des pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques, 2007). Par ailleurs, le taux d'emploi des québécois de 15 à 24 ans a augmenté à partir de 1997 pour atteindre 57,2% en 2002 (Statistique Canada, 2002 Dans : Vultur, 2003) et s'est finalement stabilisé entre 2002 et 2005 (Statistique Canada, 2005a). Concernant le taux de chômage, il a diminué considérablement entre 1997 et 2002, passant de 19,3% à 13,5% (Statistique Canada, 2002

Dans : Vultur, 2003), pour augmenter légèrement à partir de 2002 et revenir à 13,5% en 2005 (Statistique Canada, 2005b).

Si une majorité de jeunes échappent à la précarité, il est vrai que les conditions d'insertion se sont détériorées dans les trente dernières années. En effet, il est désormais beaucoup plus difficile de suivre une trajectoire prédéterminée et uniforme d'insertion en emploi :

Il s'agit plutôt d'une évolution progressive marquée par des étapes intermédiaires multiples : formation, emplois flexibles, chômage de courte durée, stages, loisirs, etc. (...) Les formes de reproduction traditionnelles par lesquelles les modalités d'intégration dans la société se transmettaient de génération en génération ont perdu aujourd'hui leur signification et le parcours professionnel des jeunes n'est plus structuré par des régulations objectives et permanentes (Vultur, 2003, p.69).

Alors que les jeunes sont fortement touchés par la montée du travail atypique, il ne faudrait pas pour autant assumer qu'ils se trouvent tous dans un état de précarité. Pour Blondin et al. (2001), il est important de considérer le contexte, volontaire ou non, dans lequel s'inscrit l'emploi atypique (Blondin et al., 2001). Les jeunes qui s'adaptent aux règles actuelles du marché du travail y trouvent des avantages, tels que la diversité des choix qui s'offrent maintenant à eux (Blondin, 2001). Il ne faudrait pas non plus sous-estimer leur capacité d'adaptation. Trottier (2000) propose une nouvelle façon de concevoir la stabilité sur le marché du travail. Comme l'obtention d'un poste permanent est moins probable de nos jours, il faut miser sur l'« employabilité », c'est-à-dire : « (...) [la capacité] d'éviter le chômage, de mettre en valeur ses capacités et sa polyvalence, soit en démontrant que ses compétences correspondent à celles qu'un employeur recherche, soit en créant son propre emploi. » (Trottier, 2000, p.95).

Depuis 1960, s'est opérée une montée des jeunes dans les institutions d'enseignement⁷ (Gauthier, 2003). À l'aube du nouveau millénaire, ces derniers sont conscients que la

⁷ Vers la fin des années 1960, une réforme du système d'éducation rend les études plus accessibles. Actuellement, on estime qu'au moins 35% des jeunes obtiennent un diplôme d'études universitaires (Gauthier, 2003).

scolarisation est une stratégie efficace pour accéder à des emplois de meilleure qualité (Blondin et al., 2001). Rose (2000) et Trottier (2000) soulignent d'ailleurs que le risque de précarité diminue avec le niveau de formation. En 2005, Statistique Canada estimait que le taux de chômage des 15-24 ans du Québec se situait à 20,3% pour ceux qui avaient un secondaire partiel, à 12,3% pour ceux qui avaient complété leur diplôme d'études secondaires et à 8% pour les détenteurs d'un diplôme post-secondaire (Statistique Canada, 2005c). Alors que les travailleurs québécois de 15 à 24 ans, en comparaison aux autres groupes d'âge, sont plus souvent confinés à des emplois du secteur tertiaire qui ne leur assurent aucune stabilité (Vultur, 2003), beaucoup s'investissent dans un projet scolaire. Ainsi, une bonne proportion des travailleurs à temps partiel de 15 à 24 ans sont aussi des étudiants (Vultur, 2003). Cette expérience de travail acquise dans le courant des études favorise d'ailleurs l'insertion en emploi après l'obtention du diplôme (Blondin et al., 2001). De plus, le statut d'étudiant donne accès à des soutiens qui protègent de la précarité. Quoique d'intensité variable, le support émotif et financier des parents, considéré comme la meilleure des assurances, est présent pour la majorité de ces jeunes, qui peuvent aussi bénéficier de l'aide financière aux études et au logement (Gauthier et al., 1999). Ils sont de plus en plus nombreux à quitter le domicile familial entre 20 et 24 ans, alors que les études s'allongent et que dans les premières années de la vie adulte, leur situation financière ne leur permet pas toujours d'être autonome (Molgat et Charbonneau, 2003). Si les parents ont la perception que leur soutien prolongé s'inscrit dans une volonté du jeune de « *linéariser* » son parcours, ils n'hésitent pas, la plupart du temps, à lui offrir tout le support disponible (Molgat et Charbonneau, 2003).

Dans ce contexte, les projets associés traditionnellement au passage à la vie adulte sont retardés. Quoique plus tardivement, les jeunes finissent éventuellement par intégrer pleinement le monde du travail (Rose, 2000 ; Vultur, 2003) après avoir accumulé des expériences en emploi et complété des études (Blondin, 2001). En attendant, ils investissent généralement beaucoup dans les relations avec les amis, qui peuvent aussi être source de soutien. Ainsi, pour les étudiants qui vivent à l'extérieur du foyer familial, la colocation

entre amis qui partagent le même « *réseau de sociabilité juvénile* » (Molgat et Charbonneau, 2003, p.80) réduit les dépenses et protège de la précarité.

Bref, la majorité des jeunes adultes arrivent à éviter la précarité parce qu'ils jouent la carte de la formation et de l'insertion progressive sur le marché du travail, dans une situation où ils bénéficient de soutiens diversifiés.

b) Ces jeunes qui vivent dans la précarité

À l'opposé, qu'en est-il de ceux qui se trouvent véritablement en situation de précarité? Un survol de la littérature permet de conclure que certains jeunes sont plus susceptibles que d'autres de se retrouver dans cette situation à l'âge adulte, et tout porte à croire que les origines sociales y jouent un rôle important. Mais encore faut-il savoir de quelle précarité il est question.

De nos jours, il est dépassé d'associer la précarité d'emploi à l'incapacité d'obtenir un poste permanent. Il est même possible que les individus qui tiennent à progresser linéairement de la formation vers l'emploi à temps plein directement lié au domaine d'études soient bientôt considérés comme des inadaptés (Pépin, 2000). Il apparaît donc que la définition de la précarité, qui s'établit nécessairement en fonction de la norme de l'emploi (Rose, 2000), doive être repensée. Pour Trottier (2000), seulement les jeunes « *qui connaissent des itinéraires chaotiques, faits d'une succession de petits boulots et de périodes de chômage longues et récurrentes* » (Trottier, 2000, p.96) présentent une trajectoire d'insertion marquée par une véritable précarité. Ces jeunes, contrairement aux autres, sont exposés à la désaffiliation sociale (Trottier, 2000). Même s'ils forment un groupe diversifié (Trottier, 2000 ; Vultur, 2003; Vultur, 2005), ils ont certaines caractéristiques en commun, principalement la sous scolarisation (Trottier, 2000; Vultur, 2005).

Or, selon une étude de Lopez et Thomas (2006), la condition sociale d'origine, définie par la catégorie sociale du père, influence la complétion des études. Ainsi, les enfants d'ouvriers vivent davantage de périodes de non emploi et d'emplois temporaires que les jeunes issus de familles de cadres ou de professionnels intermédiaires. Cette relation entre l'origine sociale et l'insertion en emploi est presque entièrement attribuable au niveau de formation. Bref, les jeunes provenant de milieux défavorisés obtiennent des taux plus faibles de complétion des études, ce qui nuit à leur insertion professionnelle (Lopez et Thomas, 2006).

En outre, les difficultés financières pendant l'enfance, les périodes de chômage chez les parents, la ou les séparation(s) des parents, les problèmes de santé vécus par les parents ou les enfants et la séparation d'un enfant de sa famille d'origine constituent des facteurs à l'origine d'une précarité persistante. Ces facteurs ont tendance à se cumuler chez les jeunes de familles ouvrières, qui y sont globalement bien plus exposés que ceux provenant de familles où le père est agriculteur, artisan, commerçant, cadre, employé ou professionnel intermédiaire. (Lopez et Thomas, 2006). Par rapport aux participants qui n'ont vécu aucun de ces « événements précarisants », ceux qui en ont subi trois ou plus ont presque deux fois plus de chance de vivre de longues périodes sans emploi dans les 5 ans suivant la fin des études, toutes choses étant égales par ailleurs (Lopez et Thomas, 2006).

Vultur (2005) constate qu'environ 25% des jeunes québécois qui participent aux divers programmes d'aide à l'insertion n'arrivent pas à concrétiser leur projet professionnel et à s'insérer de manière stable en emploi, même s'ils ont complété plusieurs stages (Benoit, 2001 Dans : Vultur, 2005). Il définit ce groupe en tant que « *catégorie particulière de jeunes désengagés* » (Vultur, 2005, p.95). La plupart de ces jeunes ont vécu un parcours familial marqué par de multiples difficultés, telles que la séparation des parents, les discordes, les relations conflictuelles, de l'incohérence dans les relations parentales, l'abandon des parents et des relations parentales très autoritaires (Vultur, 2005). Une des constantes dans leurs trajectoires familiales est l'absence du père. Éventuellement, bon nombre d'entre eux finissent par décrocher de l'école. Relativement à l'insertion

professionnelle, leur difficulté ne réside pas particulièrement dans l'obtention d'un emploi, mais plutôt dans son maintien (Vultur, 2005).

3.1.2 L'insertion socioprofessionnelle chez les jeunes adultes avec antécédents de placement.

Or, les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse présentent des points en commun avec les jeunes désengagés décrits par Vultur (2005) et les individus à risque de précarité persistante identifiés par Lopez et Thomas (2006). Bon nombre de jeunes qui ont reçu des services des centres jeunesse pour des motifs de protection présentent un parcours familial caractérisé par des relations conflictuelles, l'absence du père, le décrochage scolaire, et la difficulté à se maintenir en emploi à l'âge adulte (Pauzé et al., 2004a). Bref, leurs trajectoires de vie sont marquées par un cumul de difficultés et la précarité, déjà présente dans l'enfance, persiste souvent après l'atteinte de la majorité.

a) Le cumul des difficultés vécues par les jeunes placés en protection

Pauzé et al. (2004b) mesurent les caractéristiques sociales, familiales et personnelles de 195 adolescents et de leur famille, dont la moyenne d'âge se situe aux environs de 15 ans et qui furent pris en charge⁸ entre 1998 et 1999 par les centres de jeunesse de Montréal, de Québec, de l'Estrie et de la Côte-Nord en vertu de la LPJ ou de la LSSSS.

Alors que le motif de la prise en charge est la négligence dans 21,8% des cas et les problèmes de comportement dans 70% des cas, 32,2% des parents interrogés mentionnent des difficultés dans la relation avec l'adolescent, 37,3% des jeunes identifient des difficultés relationnelles avec leur mère et 44,5% avec leur père (Pauzé et al., 2004b). Pour

⁸ Ici, la prise en charge ne renvoie pas exclusivement au fait d'être placé en milieu substitut, mais bien à la dispensation de services par le centre jeunesse ou le réseau de la santé et des services sociaux. Les auteurs mentionnent toutefois que la plupart des jeunes pris en charge en vertu de la LSSSS ont d'abord été suivis par le centre jeunesse en LPJ, puis référés à un éducateur externe, qui assure un suivi dans la communauté sous le couvert de la LSSSS. Bref, les sous échantillons étudiés par Pauzé et al. (2004a, 2004b) sont essentiellement constitués de jeunes en besoin de protection ou à risque de l'être.

66,6% de ces jeunes, il ne s'agit pas du premier épisode de services des centres jeunesse. Ainsi, au moment de la prise en charge considérée dans la recherche, 61% ont déjà vécu au moins un placement en milieu substitut, ce qui témoigne de difficultés récurrentes dans le parcours de vie. Ce dernier est d'ailleurs souvent marqué par un éclatement de la famille. Seulement 20,7% des familles de ces jeunes sont intactes, alors que 53,2% sont monoparentales depuis 73,6 mois en moyenne et que 25,1% sont recomposées (Pauzé et al., 2004b). Souvent, le père est relativement absent de la vie des jeunes interrogés : 48,3% d'entre eux sont issus de familles monoparentales menées par la mère (Pauzé et al., 2004b). Seulement 52,6% des répondants principaux de ces jeunes occupent un emploi rémunéré, tandis que 31,5% vivent de l'aide sociale depuis près de huit ans en moyenne. Une bonne partie des familles se trouve dans un état de pauvreté relative, alors que 42,9% vivent avec un revenu annuel de moins de 20 000\$. De plus, 28,5% des parents n'ont pas terminé leur diplôme d'études secondaires (Pauzé et al., 2004b).

En outre, les chercheurs mettent en valeur le cumul des conditions adverses vécues par ces jeunes et leur famille. Concernant les facteurs d'adversité reliés aux conditions socioéconomiques, 31,8% des familles des 195 adolescents interrogés présentent au moins deux des facteurs d'adversité retenus par les auteurs, soit le faible revenu et/ou l'aide sociale, la monoparentalité ou la faible scolarité des parents. Relativement au cumul des conditions adverses parentales, 23,8% des parents présentent au moins deux des facteurs retenus, soit un problème au niveau de la santé mentale, de la détresse psychologique, une mauvaise santé physique, des troubles liés à l'alcool ou à la drogue ou le manque de ressources interpersonnelles (Pauzé et al., 2004b). Au niveau de la littérature internationale, il appert que les jeunes placés en milieu substitut présentent des prévalences élevées de problèmes psychologiques variés (Courtney et al., 2001; McMillen et al., 2005; Shin, 2005; Stiffman et al., 1997), de dépendance aux drogues (Rutman et al., 2005) et de retards cognitifs (Clausen et al., 1998).

b) Des difficultés qui nuisent à l'insertion

Ces facteurs, qui affectent le cheminement scolaire et les relations avec les pairs, sont aussi à l'origine d'incapacités à assumer des responsabilités professionnelles, financières et familiales, ce qui compromet le maintien du travail et du logement. À cet effet, Pauzé et al. (2004a) suivent la trace de 66 des jeunes qui deviennent majeurs au troisième ou au quatrième temps de mesure de leur étude longitudinale, soit deux ou quatre ans après leur prise en charge par les centres jeunesse. Alors qu'ils sont âgés de 19,2 ans en moyenne, 33,3% vivent de l'assurance emploi ou de l'aide sociale. Seulement 19,7% poursuivent des études, 60,7% gagnent moins de 12 000\$ par année et 50% ne résident déjà plus chez leurs parents.

Tweddle (2007) recense plusieurs études internationales qui rendent compte de difficultés d'insertion professionnelle et résidentielle chez les jeunes adultes anciennement placés en protection de la jeunesse. Elle remarque que leur taux d'inactivité varie entre 20% et 64% et qu'entre 10% et 50% d'entre eux ont vécu au moins un épisode d'itinérance depuis la sortie du milieu substitut (Tweddle, 2007). Il faut noter que ces jeunes sont souvent sous scolarisés⁹ (McMillen et Tucker, 1999; Tweddle, 2007), dans un contexte où l'accès à des emplois de qualité passe plus souvent qu'autrement par l'obtention d'un diplôme (Blondin et al., 2001). Comparativement à la population générale des jeunes adultes canadiens, une proportion plus importante de jeunes adultes avec antécédents de placement ne travaillent pas, soit de 20% à 64% contre 13,8%, et reçoivent de l'aide sociale, soit de 17% à 48% contre 5,5% (Tweddle, 2007). De toute évidence, ces derniers ont de la difficulté à s'insérer dans le monde du travail (Goyette et Turcotte, 2004; McMillen et Tucker, 1999) et à maintenir leur emploi (Courtney et al., 2001). Durant les premiers mois qui suivent leur retour en communauté, la plupart d'entre eux vivent près ou en deçà du seuil de la pauvreté (Kufeldt, 2003) et sont donc enclins à demander différentes formes d'assistance sociale

⁹ Les difficultés scolaires se manifestent d'ailleurs assez tôt. 62,6% des adolescents participant à l'étude de Pauzé et al. (2004b) présentent déjà des retards scolaires. Au début de l'âge adulte, une proportion allant de 8% à 75% n'ont pas complété leurs études secondaires, alors que c'est le cas pour seulement 15% des jeunes adultes canadiens (Tweddle, 2007).

(Courtney et al., 2001; Genest, 2005). Cette situation n'est pas si surprenante, compte tenu du fait qu'ils doivent se prendre en charge rapidement malgré le manque relatif de soutien financier et affectif de la famille d'origine (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999). La rupture du lien avec les intervenants des centres jeunesse peut alors être très déstabilisante pour ces jeunes qui en dépendent grandement.

3.1.3 Utilisation des services d'insertion socioprofessionnelle chez les jeunes adultes du Canada et du Québec

À la lumière des données disponibles, il est pourtant impossible de déterminer si les jeunes adultes, qu'ils aient ou non des antécédents de placement, utilisent les services d'insertion socioprofessionnelle à la mesure de leurs besoins. Il est déterminé qu'environ 75 000 jeunes adultes de 16 à 35 ans reçoivent des services des Carrefours jeunesse-emploi du Québec à chaque année (Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec, 2005). Le projet Solidarité Jeunesse¹⁰, quant à lui, rejoint plus de 5 000 jeunes annuellement (Fonseca et al., 2002).

Concernant plus spécifiquement les jeunes avec antécédents de placement, les programmes de préparation à la vie autonome qui leur sont offerts sont sous-utilisés au Québec, une tendance qui s'explique sans doute par leur faible disponibilité¹¹. Goyette (2003) dresse le portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des centres jeunesse du Québec. Celles-ci sont de différentes intensités et ne s'adressent pas toujours exclusivement aux jeunes en milieu

¹⁰ Solidarité Jeunesse est un projet développé en partenariat avec la sécurité du revenu, les centres locaux d'emploi, les Carrefours jeunesse-emploi et les organismes jeunesse québécois, ayant pour objectifs de prévenir l'entrée passive des jeunes à l'assistance emploi, de privilégier le volontariat et de favoriser une intervention continue et personnalisée auprès des jeunes, tout en misant sur l'arrimage de l'offre de services des principaux partenaires (Goyette et al., 2006a). Instauré à partir 2000, le projet ciblait initialement les jeunes adultes provenant de familles prestataires de la sécurité du revenu (Goyette et al., 2006a). La clientèle cible s'est ensuite étendue à l'ensemble des jeunes de 18 à 20 ans (Goyette et al., 2006a). Le programme a récemment fait place à deux nouvelles entités bonifiées, soit Alternatives jeunesse et Jeunes en action, qui s'adressent désormais aux 18-25 ans (Emploi et Solidarité sociale Québec, 2007).

¹¹ La situation tend par contre à s'améliorer, puisque le programme Qualification des jeunes, conçu pour préparer les jeunes les plus vulnérables des centres jeunesse à la vie autonome, sera généralisé graduellement à l'ensemble des centres jeunesse du Québec d'ici avril 2009. Le nombre de participants au programme devrait alors atteindre 500 jeunes (Association des centres jeunesse du Québec, 2007).

substitut. Au maximum, environ 2500 jeunes bénéficient annuellement de 14 des 19 projets recensés (Goyette, 2003), alors que plus de 5000 jeunes adultes québécois quittent leur milieu substitut chaque année (Association des centres jeunesse du Québec, 2002).

Toutefois, l'éventail des services d'insertion socioprofessionnelle est beaucoup plus large. Il se compose, entre autres, des ressources d'aide à la subsistance et des maisons d'hébergement. Ces organismes communautaires ne produisent pas de statistiques communes et il est impossible de savoir combien de jeunes adultes les fréquentent chaque année.

3.2 Le registre des services de soutien psychologique

Parallèlement, la problématique de recherche renvoie aussi au registre de la santé mentale et du bien-être psychologique. À cet effet, la littérature met en évidence des prévalences relativement élevées de difficultés psychosociales chez les jeunes de la population générale. Ceux ayant déjà vécu un ou plusieurs placements en milieu substitut se montrent encore plus vulnérables. La situation est d'autant plus préoccupante, considérant qu'un écart important entre leurs besoins apparents et leur recours à l'aide professionnelle est observable.

3.2.1 Les jeunes: un groupe vulnérable sur le plan psychosocial

Le volet « Santé mentale et bien-être » de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2002 met en évidence la forte prévalence de troubles mentaux et de problèmes de dépendance à une substance chez les 15 à 24 ans (Statistique Canada, 2003). Près de 18% d'entre eux ont mentionné avoir éprouvé des sentiments et des symptômes concordant avec un des troubles mentaux ou un des problèmes de dépendance à une substance étudiée, contre 12% chez les 25 à 44 ans, 8% chez les 45 à 64 ans et 3% des 65 ans et plus (Statistique Canada, 2003). Au Québec, l'Enquête sociale et de santé de 1998

révèle que 10,4% des 15-24 ans considèrent que leur santé mentale est « *moyenne ou mauvaise* », contre une moyenne de 8,1% pour les 15 ans et plus (Légaré et al., 2001). Il s'agit de la proportion la plus élevée d'entre tous les groupes d'âge.

3.2.2 Une situation plus préoccupante pour les jeunes avec antécédents de placement

La situation des jeunes adultes ayant reçu des services des centres jeunesse pour des motifs de protection est davantage préoccupante, d'abord parce qu'ils sont plus nombreux à présenter des difficultés psychosociales, ensuite parce que ces dernières sont chroniques et sévères (Pauzé et al., 2004a). Parmi ce groupe, ceux qui ont été placés présentent un niveau de détresse psychologique nettement plus élevé que l'ensemble des jeunes du même âge (Courtney et al., 2001; Stiffman et al., 1997), une diversité de problèmes psychologiques et émotifs (Clausen et al., 1998; Shin, 2005) et une prévalence élevée de désordres psychiatriques (McMillen et al., 2005). Alors que 18% des jeunes adultes canadiens ont des problèmes de santé mentale ou de dépendance aux drogues, entre 33% et 55% des jeunes adultes avec antécédents de placement ont des problèmes de santé mentale et entre 17% et 27% ont des problèmes de surconsommation de drogues (Tweddle, 2007).

Adolescents, les jeunes en besoin de protection présentent des taux élevés de comportements délinquants, de comportements agressifs et de troubles de conduite (Pauzé et al., 2004b). De plus, ils ont souvent subi de la violence, des abus et/ou de la négligence de la part des parents (Pauzé et al., 2004b) et portent toujours en eux des blessures émotives importantes au début de l'âge adulte (Reid, 2007).

Les travaux de Rutman et al. (2005) et de Courtney et al. (2001) révèlent qu'après leur départ du milieu substitut, plusieurs commettent des actes délinquants et subissent de la violence physique ou des abus sexuels, ce qui témoigne d'un environnement de vie toujours

marqué par les interactions négatives¹². Comparativement à la population générale canadienne, une plus grande proportion de jeunes avec antécédents de placement sont éventuellement incarcérés, soit de 18% à 42% contre 1,8%. Devenus adultes, les jeunes ayant reçu des services des centres jeunesse pour des motifs de protection continuent d'éprouver certaines difficultés qui sont apparues précocement (Pauzé et al., 2004a).

Selon l'étude de Pauzé et al. (2004b), « 46,7% des adolescents [pris en charge pour des motifs de protection], selon les adolescents eux-mêmes, et 63,3% des adolescents, selon les parents répondants, présentent au moins un diagnostic psychiatrique. » (Pauzé et al., 2004b, p.50). De plus, 23,5% disent avoir consommé de l'alcool et 27,5% de la marijuana à toutes les semaines dans les derniers 12 mois (Pauzé et al., 2004b). Au début de l'âge adulte, 13,6% des 66 jeunes interrogés souffrent de troubles anxieux, 22,7% souffrent de troubles dépressifs, 19,7% présentent des idéations suicidaires (de ce nombre, 46,2% ont planifié leur suicide et 53,8% ont tenté de passer à l'acte), 21,2% abusent ou sont dépendants de l'alcool et 37,9% abusent ou sont dépendants de drogues. D'ailleurs, à la suite de la passation de questionnaires standardisés, ils obtiennent des scores significativement plus élevés que les jeunes contrevenants en matière de traits antisociaux et de détresse psychologique (Pauzé et al., 2004a).

3.2.3 Une inadéquation entre les besoins apparents et l'utilisation des services de soutien psychologique

Au Canada comme au Québec, les chercheurs ont mis en valeur une inadéquation entre les besoins psychosociaux de la population et l'utilisation des services conçus pour y répondre. Cette tendance est encore plus importante chez les jeunes adultes et touche particulièrement ceux qui sont issus des milieux substitués.

¹² Ces difficultés se présentent dans des proportions variables selon les recherches consultées, car différents instruments de mesure sont utilisés et parce que les groupes ne sont pas toujours comparables au niveau des antécédents de placement, du vécu, du contexte social et des caractéristiques sociodémographiques.

a) Du côté de la population générale

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2002, volet santé mentale et bien-être, révèle que seulement :

(...) 37 % de ceux souffrant de tout trouble mental ou de problème de dépendance à une substance étudiée, ont utilisé une certaine forme de soins de santé ou de ressources communautaires en raison de leurs émotions, de leur santé mentale ou de problèmes liés à la consommation d'alcool ou de drogue (Statistique Canada, 2003, p.3).

Ce constat suggère la présence de barrières à l'utilisation de ces services chez la population générale canadienne. Cette tendance est encore plus importante chez le groupe des 15-24 ans. Selon Statistique Canada, malgré une plus forte prévalence de troubles de santé mentale, les adolescents et les jeunes adultes sont moins enclins à utiliser des services en réponse à ces problèmes (Statistique Canada, 2003). Dans le cadre de la même enquête, 24% des 15-24 ans ont déclaré ressentir des besoins de services relativement à un ou des problèmes de santé mentale, émotifs ou de toxicomanie sans pourtant les obtenir (pour quelque raison que ce soit), contre 22% des 25 à 44 ans et 17% des 45 à 64 ans (Statistique Canada, 2003).

En 1999, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2001) effectue un portrait de la santé mentale des adultes montréalais. Environ 50% de ceux qui sont aux prises avec un trouble de santé mentale n'ont utilisé aucun service dans l'année précédant l'enquête, alors que cette proportion s'élève à 56% pour ceux qui vivent de la souffrance psychique (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2001). Les auteurs observent aussi une inadéquation importante entre le besoin de services de santé mentale et leur obtention :

Chez les 18 % de Montréalais qui ont besoin de soins — selon l'évaluation de nos cliniciens — 20 % seulement reçoivent une réponse adéquate, 70 % ne recevraient pas, d'une façon ou d'une autre, les services requis tandis que 10 % semblent avoir des besoins impossibles à satisfaire (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2001, p.29).

En outre, les jeunes de 18 à 24 ans, qui, comparativement aux autres groupes d'âge, présentent la prévalence la plus élevée de troubles mentaux perçus au cours de la vie (environ 34%) et dans la dernière année (environ 20%), sont aussi parmi ceux qui utilisent le moins les services de santé mentale à leur disposition (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2001). Ces réalités s'expliquent sans doute par la présence de barrières particulières au recours à l'aide professionnelle, telles la peur d'être étiqueté comme usager d'un service spécifique, l'évitement d'un traitement intensif potentiellement stressant ou le manque de confiance envers les intervenants sociaux.

b) Du côté des jeunes avec antécédents de placement

Quoique les jeunes adultes avec antécédents de placement verbalisent clairement leur besoin important de soutien émotif (Mann-Feder et White, 2003 ; Mann-Feder et White, 2004), très peu d'entre eux entreprennent des démarches pour obtenir de l'aide avant et après leur retour dans la communauté (Courtney et al., 2001 ; Rutman et al., 2005 ; Shin, 2005).

Shin (2005) constate l'ampleur de la sous utilisation des services de santé mentale chez un groupe de 113 jeunes américains en situation de placement âgés entre 16,5 et 17,5 ans. Pendant le séjour en milieu substitut, seulement 50% de l'échantillon a reçu des services de santé mentale, dont 53% des jeunes avec scores de dépression élevés et 58% des jeunes aux prises avec des difficultés de contrôle sur le plan émotif et comportemental. Étonnamment, 16% des jeunes avec troubles mentaux diagnostiqués n'ont pas reçu de services. Le service utilisé par la plus grande proportion de son échantillon pour l'ensemble du séjour en milieu substitut est l'entretien diagnostique (50% des jeunes), pour laquelle la participation n'implique pas nécessairement un engagement dans suivi intensif ultérieur. Vient ensuite la thérapie individuelle (49% des jeunes), la thérapie familiale (29% des jeunes) et la thérapie de groupe (25% des jeunes).

Courtney et al. (2001) mènent une étude longitudinale auprès d'un échantillon de 141 jeunes américains dont le placement arrive à terme à la majorité. De 12 à 18 mois après leur départ, seulement 21% ont reçu des services de santé mentale dans la dernière année, comparativement à 47% avant le départ. Or, rien n'indique que les besoins de ces jeunes aient diminué (Courtney et al., 2001). Rutman et al. (2005) suivent le parcours de 37 jeunes canadiens qui quittent le milieu substitut vers l'âge de 18 ans. Juste avant la fin du placement, 76% s'attendent à ne recevoir aucun type de services ou de soutiens après avoir réintégré la communauté. 3% planifient bénéficier des services d'un intervenant via un programme de préparation à la vie autonome, 3% prévoient assister aux rencontres des Narcotiques Anonymes et 3% comptent sur le support de leur ancien travailleur social ou tuteur de famille d'accueil (Rutman et al., 2005). Alors qu'il s'apprêtent à quitter le milieu substitut, 14% reçoivent du soutien d'un intervenant jeunesse et 11% bénéficient du support de leur travailleur social.

3.3 Conclusion

Préalablement, il fut mentionné que les 15-24 ans de la population générale vivent relativement bien leur insertion socioprofessionnelle, avant tout parce qu'ils bénéficient de soutiens diversifiés qui leur permettent d'exploiter au maximum la flexibilité des emplois qui leur sont offerts. La plupart trouvent le moyen de s'adapter en investissant dans un projet scolaire qualifiant qui favorisera éventuellement l'obtention d'un travail plus avantageux. En outre, malgré une prévalence plus élevée de problèmes de santé mentale comparativement à leurs aînés, la majorité d'entre eux ne présentent pas de difficultés psychosociales handicapantes. À l'opposé, les jeunes adultes issus de milieux substitués vivent des difficultés évidentes d'insertion socioprofessionnelle et sont beaucoup plus vulnérables sur le plan psychosocial. Alors qu'ils se retrouvent plus souvent sans supports adéquats au moment de l'entrée dans la vie adulte, ils présentent des barrières importantes à l'utilisation des services sociaux. Ces services apparaissent pourtant comme un moyen privilégié pour surmonter leurs multiples difficultés et les écarter ainsi de la désinsertion sociale, un parcours susceptible de menacer leur état de santé à long terme. Or, la

contribution du réseau de services sociaux quant à leur insertion sociale au début de l'âge adulte ne semble pas encore investiguée par la recherche.

4. QUESTIONS DE RECHERCHE

À partir des constats ayant émergé de la revue de littérature, quatre questions de recherche ont donc été dégagées :

- 1) Quelles sont les trajectoires d'insertion sociale des jeunes adultes ayant vécu un placement en milieu substitut pour des motifs de protection?
- 2) Quel est le rapport de ces jeunes aux services sociaux et comment se traduit-il dans la lecture des trajectoires de leur utilisation au moment du passage à la vie adulte?
- 3) Quelle est la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes issus des milieux substituts?
- 4) Du point de vue des jeunes interrogés, quels sont les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux?

CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre met en contexte les questions, les propositions et les objectifs de recherche en regard du cadre théorique et méthodologique qui balise l'étude.

1. DE L'ÉLABORATION D'UN CADRE CONCEPTUEL À L'ÉMERGENCE DE PROPOSITIONS ET D'OBJECTIFS DE RECHERCHE

D'abord, il faut souligner que les questions, objectifs et propositions se situent dans un cadre théorique multidisciplinaire. Considérant le caractère exploratoire de l'étude, l'élaboration d'un modèle conceptuel initial qui prend assise sur des perspectives théoriques diversifiées est particulièrement indiquée:

(...) il est souhaitable que ce modèle conceptuel initial soit multidisciplinaire, ou plus précisément « multiréférencié » (c'est-à-dire comporter des références théoriques multiples) (...). Dans une perspective de découverte, il faut entreprendre la démarche avec un champ de vision élargi. (...) Le modèle conceptuel initial constitue donc une modélisation composite intégrant de manière dynamique des modèles partiels suggérés par diverses orientations théoriques (Van der Maren, 1996, p.375.).

Dans cette optique, le processus d'insertion sociale des jeunes et leur parcours dans les services sociaux sont appréhendés selon la perspective théorique du *life course* (Wethington, 2005), qui intègre notamment la notion de trajectoire, tandis que le rapport des jeunes aux services sociaux s'insère dans un cadre théorique plus large de rapport aux soutiens sociaux (Goyette et al., 2007a) et que les facteurs associés à leur utilisation sont situés en fonction du modèle d'accès aux services de santé d'Andersen (Aday et Andersen, 1975 ; Andersen, 1995).

1.1 Vers des propositions de recherche : l'insertion des jeunes adultes et leur utilisation des services sociaux vues sous l'angle de la trajectoire

Si la transition à la vie adulte des jeunes issus des milieux substitués suscite un intérêt grandissant en recherche, relativement peu de chercheurs ont appuyé leurs travaux sur des modèles théoriques tirés de la littérature scientifique existante (Stein, 2006). Parmi les perspectives théoriques susceptibles de bonifier la compréhension de la problématique, il faut souligner le *focal model*, qui met en valeur l'importance des processus développementaux dans l'issue des transitions à la vie adulte (Stein, 2006) et les approches théoriques fondées sur la résilience, qui mettent de l'avant le potentiel des jeunes à surmonter l'adversité (Drapeau et al., 2004 ; Stein, 2006).

Dans le cadre de cette étude, c'est l'approche théorique du *life course* qui a été retenue pour appréhender le processus d'insertion sociale des jeunes et leur parcours dans les services sociaux, notamment parce que les concepts qu'elle intègre s'inscrivent dans une perspective d'évolution temporelle qui s'accorde bien avec le concept de transition à la vie adulte. Ainsi, les notions de trajectoires, de transitions, de points tournants et d'interdépendance entre les acteurs (Wethington, 2005) constituent autant d'outils qui permettent une meilleure compréhension des stratégies d'adaptation des jeunes et des dynamiques de changement et de continuité qui caractérisent leurs parcours.

Si la théorie du *life course* est considérée comme un paradigme interdisciplinaire (Wethington, 2005), les concepts qu'elle intègre sont utilisés dans le champ de la santé comme dans celui des sciences sociales. À cet effet, un nombre grandissant de travaux abordent le recours aux services dans une perspective de trajectoires d'utilisation. Cette approche est en émergence au niveau de différents thèmes de recherche : utilisation des services de santé et des services sociaux chez les hommes immigrés (CHSLD-CLSC Nord de l'Île, 2004), utilisation des services d'aide en violence conjugale chez les femmes et leurs conjoints (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2006) et parcours des femmes dans le Programme québécois de

dépistage du cancer du sein (Fonds de la recherche en santé, 2006). En outre, la question du devenir des jeunes issus des milieux substitués est souvent appréhendée dans une perspective de trajectoires de vie (Frechon, 2005 ; Goyette et al., 2007a; Jahnukaiken, 2007), notamment dans l'objectif d'arriver à cerner efficacement le processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes.

Le concept de trajectoire peut être exploité différemment selon la perspective des auteurs qui l'utilisent. Pour certains, la trajectoire est perçue objectivement. Elle rend compte d'un changement dans les rôles, statuts et/ou activités d'un individu, changement qui s'opère entre un point de départ et un point d'arrivée (Bellot, 2005; Wethington, 2005). Des « *trajectoires-types théoriques* » sont alors définies. Celles-ci servent de balises pour « *retracer le cheminement singulier des individus* » (Bellot, 2005, p.73). La trajectoire objective répond à une logique de prédiction des comportements et des situations, dans la perspective où des facteurs de risque et de protection sont isolés. Selon cette optique, une importance primordiale est accordée à l'effet des structures sur l'orientation de la trajectoire de vie (Bellot, 2005). La trajectoire subjective, quant à elle, s'insère dans une perspective épistémologique constructiviste où une importance de premier plan est accordée à l'individu dans la construction de sa trajectoire de vie :

(...) la trajectoire subjective donne accès au travail intérieur, fait par l'individu, de construction de son identité. Il s'agit donc de saisir la mise en mots du parcours biographique, mise en mots qui donne accès à la logique des négociations identitaires de l'individu. L'objectif est alors de relier les réactions de l'individu aux rencontres qu'il fait ou non et aux interactions qu'il vit (Bellot, 2005, p.74).

Bellot (2005) souligne qu'il est possible d'entrevoir les trajectoires à la fois objectivement et subjectivement dans le cadre d'une démarche de recherche. La présente étude s'inspire d'ailleurs de cette perspective.

En outre, certains événements clés de la trajectoire sont porteurs d'un sens particulier parce qu'ils brisent la continuité. Il est ici question des points de rupture, des allers-retours et des bifurcations. Concernant les jeunes avec antécédents de placement, de nombreux indices pointent vers l'existence d'un point de rupture dans les trajectoires de services sociaux à l'atteinte de la majorité. De plus, des travaux récents mènent à la formulation de propositions selon lesquelles les trajectoires de placement, de services sociaux jeunesse et de services sociaux pour adultes sont liées.

1.1.1 Un point de rupture dans les trajectoires d'utilisation de services?

À ce jour, il est impossible d'identifier des études portant spécifiquement sur les trajectoires d'utilisation des services sociaux des jeunes avec antécédents de placement. Des indices font par contre suspecter l'existence d'un point de rupture dans le parcours de services sociaux, qui coïncide justement avec l'entrée dans la vie adulte. Les travaux de Courtney et al. (2001) et de Rutman (2005) montrent que les jeunes qui quittent les milieux substitués vers l'âge adulte utilisent beaucoup moins les services sociaux après leur retour en communauté, alors que rien n'indique que leurs besoins n'aient diminué. Pendant le placement, les éducateurs encouragent l'utilisation de ces services chez leur clientèle. Une fois exemptés de l'accompagnement offert par le centre jeunesse, les jeunes ne réalisent pas toujours d'eux-mêmes toute l'importance de leurs besoins (Mann-Feder et White, 2004). Malgré leurs difficultés, bon nombre d'entre eux entretiennent la fausse perception qu'ils ont un bon niveau de contrôle sur leur vie (Drapeau et al., 2004), ce qui devient une barrière importante à la demande d'aide lorsqu'ils retournent vivre dans la communauté.

Indépendamment des particularités des jeunes avec antécédents de placement, tout porte à croire que ce même point de rupture existe dans les trajectoires d'utilisation des services sociaux de la population générale. Pour Davis (2003), les jeunes adultes qui présentent des besoins de services sociaux rencontrent d'importantes barrières institutionnelles qui limitent leur utilisation. Ils doivent passer à travers deux transitions interdépendantes

(Mallory, 1995 Dans : Davis, 2003). La transition institutionnelle se caractérise par un passage des services jeunesse aux services pour adultes à partir de l'âge de la majorité. Le processus est motivé par des besoins bureaucratiques plutôt que par les besoins de la clientèle. La transition *développementale*, qui se déroule en parallèle, réfère au processus naturel de maturation, à l'évolution des compétences et aux changements sociaux qui y sont associés. Davis (2003) souligne qu'il existe souvent un décalage énorme entre le développement des jeunes et les exigences du système de prestation de services sociaux. Elle remarque que les services auxquels ont accès les jeunes adultes aux prises avec des difficultés émotives sérieuses se limitent souvent à de l'intervention en situation de crise. Ces derniers ne sont pas toujours éligibles aux services de santé mentale pour adultes, pour lesquels les critères d'inclusion peuvent être très spécifiques (Davis, 2003). Cette situation est aussi préoccupante au Québec, où les difficultés d'arrimage entre les services de pédopsychiatrie et les services de psychiatrie adulte sont inquiétantes (Bedwani, 2005; Bergeron, 2005).

Bref, aux environs de l'âge adulte, les jeunes avec antécédents de placement se font imposer une double rupture. Ils doivent rompre avec les services de protection de l'enfance, et, au même titre que tous les autres jeunes, avec les services pour adolescents. Tout porte à croire que le transfert vers les services aux adultes ne réussit pas pour une grande partie d'entre eux. Il est d'ailleurs difficile de déterminer dans quelle mesure les intervenants jeunesse accompagnent leurs clients dans ce passage. Par ailleurs, il est attendu que les jeunes qui ont une perception négative de leur parcours en centre jeunesse et/ou dans les services sociaux auront plutôt tendance à éviter le recours à ces services à partir de l'âge adulte.

1.1.2 Trajectoires antérieures de services, perception des jeunes du réseau et utilisation ultérieure des services sociaux

Ainsi, des règles institutionnelles imposent une rupture dans les services de placement et les autres services sociaux jeunesse au moment de la majorité légale. Conséquemment, il ne serait pas surprenant qu'à ce point dans le temps, un grand nombre de jeunes se désengage de leur démarche d'aide professionnelle. Il devient alors pertinent d'identifier les facteurs et les conditions propices à la continuité de la trajectoire des jeunes dans les services sociaux pour adultes, compte tenu du pouvoir dissuasif de la rupture imposée. Il faut notamment chercher à savoir dans quelle mesure les trajectoires antérieures de services, qu'il soit question des services de placement ou des autres services sociaux jeunesse, ont une influence sur la continuité du parcours dans le réseau. À partir du récit de ces trajectoires, il sera possible de voir si elles influencent les perceptions que les jeunes se font du réseau au début de l'âge adulte.

a) Trajectoires de placement, perception du vécu en centre jeunesse et barrières à l'utilisation des services sociaux

Avant tout, il faut savoir que cette rupture imposée ne constitue souvent qu'une expérience de discontinuité parmi tant d'autres dans l'histoire de vie des jeunes avec antécédents de placement. Plusieurs recherches sur les trajectoires de placement en centre jeunesse en témoignent. Il est toutefois important de spécifier que ces trajectoires se présentent sous une diversité de formes et que les jeunes en ont des perceptions très variées (Marier, 2004; Frechon, 2005).

Frechon (2005) interroge 68 jeunes femmes quatre ans après leur sortie d'un foyer éducatif pour adolescentes dans lequel la plupart sont placées pour des motifs de protection. L'auteur relève plus d'une dizaine de trajectoires de placement, qu'elle classe par la suite en deux grandes catégories. Un premier groupe de jeunes femmes, qui comprend la

majorité des participantes, voit ses conditions d'encadrement changer à plusieurs reprises à partir de l'enfance. Ainsi se succèdent les périodes de vie avec différents membres de la famille d'origine, les familles d'accueil, les placements institutionnels et les foyers pour jeunes travailleurs, selon six trajectoires marquées par beaucoup de mouvance. Pour elles, le premier épisode de placement survient précocement (avant 13 ans). Concernant le second groupe, les participantes qui le composent se classent parmi six trajectoires relativement linéaires, qui se caractérisent par moins d'allers-retours entre les différents milieux d'encadrement. Pour toutes les jeunes femmes de ce groupe, le placement survient à l'adolescence. Malluccio et al. (1990) identifient une catégorie supplémentaire de jeunes, soit ceux placés précocement, mais qui demeurent longtemps dans le même milieu de vie (Malluccio et al., 1990 Dans : Goyette, 2003). Sa typologie comprend deux autres types de trajectoires de placement qui sont consistantes avec celles identifiées par Frechon (2005), soit : « (...)2) *Les adolescents placés précocement mais dont l'histoire est marquée par de nombreuses ruptures et de la discontinuité* et 3) *les adolescents dont le premier placement a eu lieu au cours de l'adolescence.* » (Malluccio et al., 1990 Dans : Goyette, 2003, p.9).

Lorsque Malluccio et al. (1990) et Frechon (2005) évoquent la discontinuité dans les trajectoires de placement, ils font plutôt allusion aux changements de milieux d'encadrement. Dans une perspective plus élargie, l'instabilité n'est pas nécessairement étrangère aux jeunes qui demeurent longtemps au même endroit. Pour beaucoup d'entre eux, elle prend la forme de changements fréquents d'intervenants durant le séjour en milieu substitut (Drapeau et al., 2004 ; Frechon, 2005 ; Marier, 2004). Bref, la discontinuité et la rupture se présentent comme des thèmes centraux dans l'histoire de vie d'une bonne partie des jeunes issus des milieux substitués, qui sont d'abord séparés de leur famille, pour ensuite être placés dans un contexte où le lien avec les intervenants et les pairs est à risque d'être constamment brisé. Ainsi, les jeunes disent se sentir « tannés d'être trimbalés » (Marier, 2004) et il devient fort probable qu'ils finissent par développer de la méfiance envers les intervenants sociaux. Il appert donc que la rupture imposée avec le milieu

substitut à l'atteinte de la majorité, particulièrement lorsqu'elle s'insère dans une longue tradition d'abandon, puisse être perçue très négativement par les jeunes concernés.

Ces perceptions négatives ont nécessairement un impact sur l'image que les jeunes se font des services sociaux au début de l'âge adulte. Alors que l'expérience se solde positivement pour certains, d'autres gardent de très mauvais souvenirs du temps passé en milieu substitut (Boily, 2001; Marier, 2004). Il faut d'abord noter que les placements en foyer de groupe sont moins critiqués par les jeunes que les placements en centre (Boily, 2001). Lorsqu'il leur est demandé de parler de leurs expériences de placement en internat, les jeunes établissent souvent un parallèle avec le milieu carcéral (Boily, 2001; Marier, 2004). Plus précisément, ils disent souffrir de restrictions à leur liberté, de l'omniprésence des règlements (Boily, 2001; Marier, 2004) et peuvent même se sentir victimisés par les intervenants, évoquant « *l'impression de faire l'objet d'études ou d'être des esclaves* » (Marier, 2004, p.16). Ils parlent du stress ressenti devant le manque d'information sur le placement à venir et sa durée (Boily, 2001) et expriment des préoccupations quant à la mixité des clientèles. Le fait de devoir partager le quotidien avec les plus jeunes génère de la frustration chez les plus âgés, et bon nombre de jeunes placés pour des motifs de protection déplorent la cohabitation avec des jeunes contrevenants qui les poussent à la délinquance (Marier, 2004). À l'approche de leurs 18 ans, les jeunes en situation de placement se sentent précipités vers la sortie et déstabilisés (Boily, 2001; Mann-Feder et White, 2004; Marier, 2004). Devant ces réalités, l'efficacité du placement est contestée par plusieurs d'entre eux (Marier, 2004).

Si, avant même d'avoir atteint l'âge adulte, certains ont des réserves importantes par rapport à un épisode très significatif de services offerts par l'État, faut-il s'attendre à ce qu'ils envisagent le recours aux services sociaux plus tard dans leur vie? Malgré l'importance de cette question, le lien entre les représentations que se font les jeunes du vécu en centre jeunesse et leur propension à recourir ultérieurement aux services sociaux demeure peu investigué en recherche.

b) Trajectoires dans les autres services sociaux jeunesse, perception de ces services et barrières à leur utilisation au début de l'âge adulte

La question se pose aussi au niveau des représentations des autres services sociaux jeunesse. Il est fort probable que ces représentations aient une influence sur les trajectoires d'utilisation de services sociaux pour adultes au même titre que les représentations de l'épisode de services en centres jeunesse. En outre, soulignons que la perception que les jeunes adultes se font des services sociaux est peu documentée, qu'ils aient des antécédents de placement ou non.

En 2001, le Conseil de la santé et du bien-être mène une étude visant à cerner le regard des jeunes sur les services qui leur sont destinés (Boily, 2001). L'échantillon est partiellement composé de jeunes adultes avec antécédents de placement et la concentration d'âge des 29 participants se situe entre 17 et 22 ans. Les participants, qui sont tous des utilisateurs de services au moment de l'étude, montrent une résistance relativement importante à utiliser les services de soutien psychosocial, notamment en raison d'un désir d'autonomie fort et de préjugés tenaces à l'égard des maladies mentales. Les jeunes se disent toutefois plus attirés vers les ressources ambulantes qui interviennent de façon informelle dans un contexte volontaire. Ils sont en général satisfaits des interventions axées sur l'insertion sociale et professionnelle, qui sont assez diversifiées pour répondre à leurs besoins. Les jeunes se montrent plutôt réfractaires aux interventions qui ne reposent pas sur la participation volontaire, aux contextes de soutien sous pression et à l'absence de suivi ou inversement à sa trop grande intensité. Ils désirent être consultés lors de l'élaboration de leur plan d'intervention et veulent être placés comme premiers responsables de leur démarche plutôt que d'être pris en charge. Les jeunes demandent des approches personnalisées et humaines, empreintes d'une « *attitude de respect, de non-reproche, de non-jugement et qui soit non infantilisante* » (Boily, 2001, p.63), ainsi que le droit à l'erreur et à la tolérance. De plus, ils veulent pouvoir cheminer à leur rythme et avoir accès à des mesures de soutien « *souples et adaptées aux besoins des jeunes* » (Boily, 2001, p.69). Encore ici, les participants parlent des effets perturbateurs des changements fréquents d'intervenants, du grand nombre

d'intervenants impliqués et des déplacements dans les trajectoires de services (Boily, 2001).

Tout porte à croire que ces perceptions négatives renvoient à d'anciens épisodes de services sociaux. Ces perceptions influencent probablement le recours à ces services plus tard dans la vie. En outre, elles peuvent aussi inciter les jeunes adultes à utiliser un service plutôt qu'un autre. À ce jour, ces constats ne semblent pas avoir été validés ni raffinés par la recherche.

1.1.3 Un dur passage à la vie autonome

Les barrières à l'utilisation des services sociaux chez les jeunes adultes avec antécédents de placement sont d'autant plus préoccupantes qu'elles se présentent à un moment critique de leur vie. Alors qu'ils doivent surmonter bon nombre de défis associés à l'apprentissage de la vie autonome, plusieurs d'entre eux auraient avantage à bénéficier de soutien professionnel. Dans les premières années qui suivent la fin du placement, les intervenants sociaux représentent souvent un des seuls soutiens positifs à la disposition des jeunes les plus vulnérables :

Cette figure critique de l'isolement social correspond au jeune « sans famille » qui est inséré dans une dynamique sociorelationnelle de dépendance vulnérabilisante à l'égard du centre jeunesse. Ce jeune se trouve alors tourné vers les centres jeunesse, ressource qui disparaîtra à la fois subitement et complètement au moment de la majorité. (...) Sans soutien au passage à la vie adulte, ces jeunes éprouvent plus de difficultés à se stabiliser au niveau résidentiel, relationnel et professionnel et le poids de la transition et de leurs difficultés se fait d'autant plus sentir pour ceux-ci. À défaut d'avoir des acteurs de soutien forts dans leur réseau, ils tentent d'obtenir du soutien de la part d'acteurs peu soutenant et qui en définitive renforcent la dynamique d'instabilité dans laquelle ils s'inscrivent. (Goyette et al. ; 2006b, p.48).

Quant à ceux qui ont la chance de disposer de soutien positif dans leur environnement, ils n'est pas garanti qu'ils y trouvent toutes les ressources nécessaires pour faire face à des difficultés spécifiques telles que les dépendances ou les troubles de santé mentale. Bien souvent, le réseau naturel ne peut pas non plus assurer à lui seul l'acquisition d'une autonomie chez le jeune, qui a vécu des perturbations importantes dans l'enfance et/ou l'adolescence.

Frechon (2005) souligne que les premières années qui suivent le retour en communauté sont particulièrement difficiles pour les jeunes femmes issus des milieux substitués. À mesure que les participantes à son étude avancent dans la vingtaine, l'écart entre leur situation et celle de la population générale se rétrécit considérablement, tandis que le lien avec au moins un de leurs parents se reconstruit graduellement (Frechon, 2005). Cette absence de soutien parental au début de l'âge adulte est d'ailleurs un constat récurrent dans la littérature (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999). La trajectoire résidentielle de ces jeunes femmes est marquée par de nombreux déménagements dans les premiers mois qui suivent la sortie du foyer. Le nombre de déménagements diminue graduellement au cours des années pour atteindre une moyenne de 0,3 déménagements dans le courant de la septième année. Concernant les trajectoires domestiques des jeunes femmes, elles sont similaires à celles de la population générale, mais elles surviennent plus précocement. Ainsi, la vie indépendante, qu'elles s'organisent seules ou en couple, survient beaucoup plus tôt. L'entrée sur le marché du travail est qualifiée de précoce et de contraignante, parce que les jeunes femmes sont obligées d'accepter des emplois de piètre qualité pour combler leurs besoins financiers pressants. Beaucoup de changements d'emploi sont alors constatés dans la trajectoire professionnelle des participantes à l'étude. Tout se passe comme si les trajectoires résidentielles, domestiques et professionnelles ne se stabilisent que dans les premières années de la vingtaine. Charbonneau (2004) souligne d'ailleurs que les trajectoires de vie des jeunes adultes se caractérisent par de nombreux allers-retours et bifurcations au début de l'âge adulte.

1.1.4 Conclusion

Bref, tout porte à croire que l'utilisation des services sociaux soit susceptible de favoriser grandement l'insertion sociale des jeunes qui quittent les milieux substitués à l'approche de la majorité. Il est donc primordial de réfléchir aux approches à privilégier pour favoriser la continuité de leur utilisation chez cette clientèle vulnérable. Cette réflexion passe notamment par une meilleure compréhension des représentations que se font les jeunes de leurs épisodes antérieurs de services sociaux.

1.2 Propositions et objectifs de recherche

Cette recherche qualitative exploratoire permettra donc de vérifier quatre propositions principales :

- 1) Dans les premières années qui suivent la sortie du centre jeunesse, les jeunes empruntent le plus souvent des trajectoires de désinsertion sociale.
- 2) Leur rapport aux services sociaux se caractérise le plus souvent par une dynamique de fermeture à la relation d'aide, notamment en raison de perceptions négatives d'épisodes de services sociaux antérieurs.
- 3) La sortie du centre jeunesse et l'atteinte de la majorité coïncident généralement avec un point de rupture dans les trajectoires d'utilisation des services sociaux.
- 4) Les jeunes qui bénéficient de services sociaux après la sortie du milieu substitut s'insèrent plus facilement que ceux qui n'en bénéficient pas.

Il faut rappeler que ces propositions ont été formulées parallèlement aux quatre questions de recherche ayant émergé de la recension des écrits :

- 1) Quelles sont les trajectoires d'insertion sociale des jeunes adultes ayant vécu un placement en milieu substitut pour des motifs de protection?

- 2) Quel est le rapport de ces jeunes aux services sociaux et comment se traduit-il dans la lecture des trajectoires de leur utilisation au moment du passage à la vie adulte?
- 3) Quelle est la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitutif?
- 4) Du point de vue des jeunes interrogés, quels sont les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux?

Afin d'être en mesure de trouver réponse à ces questions, quatre objectifs de recherche ont été élaborés.

- 1) Établir les trajectoires-types d'insertion sociale des jeunes rencontrés.
- 2) Définir leur rapport-type aux services sociaux et y confronter les représentations graphiques de leurs trajectoires d'utilisation de services.
- 3) Croiser les trajectoires-types d'insertion sociale et les rapports-types aux services sociaux des participants.
- 4) Dégager, à partir des récits de vie et d'épisodes antérieurs de services sociaux, les facteurs associés à l'utilisation de ces services chez les jeunes rencontrés.

1.3 Le rapport aux services sociaux dans une perspective de rapports aux soutiens

Le rapport aux services sociaux est ici appréhendé dans une perspective plus large de rapports aux soutiens sociaux. Il est entrevu à partir d'une typologie développée par Goyette et al. (2007a), qui identifient trois types de rapport aux figures de soutien social, soit l'indépendance, la dépendance et l'interdépendance. L'indépendance renvoie à la situation des jeunes qui restent généralement à l'écart des figures de soutien, ou qui y font appel seulement dans une optique de dépannage. Dans la perspective du recours aux services sociaux, les intervenants qui croisent le chemin des *indépendants* n'ont pas beaucoup d'influence sur eux, et l'utilisation des services répond plutôt à des objectifs utilitaires. La dépendance désigne la situation de ceux qui maintiennent un lien significatif avec une ou plusieurs figures de soutien social, qui s'avèrent, la plupart du temps,

indispensables à leur mise en mouvement vers l'insertion. Ces jeunes présentent donc d'importantes difficultés à se mobiliser seuls. Lorsque ce concept est appliqué à une situation de relation d'aide professionnelle, l'intervenant constitue le moteur du processus d'insertion. Sans lui et en l'absence d'autres soutiens significatifs, le jeune redevient apathique. Finalement, certains jeunes se trouvent essentiellement en interdépendance par rapport aux figures de soutien qui les entourent. Cet état se caractérise par un investissement personnel du jeune de concert avec ses soutiens, dans un rapport qui favorise son autonomisation. Transposé au contexte de la relation d'aide professionnelle, l'interdépendance se manifeste lorsque le jeune s'engage pleinement dans sa relation avec l'intervenant, de manière à acquérir des outils qui peuvent ensuite être utilisés indépendamment de sa présence. Ce type de rapport à la relation d'aide représente l'idéal poursuivi par les professionnels des services sociaux appelés à travailler auprès des jeunes adultes.

1.4 Une perspective théorique sur les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux

Afin de mieux saisir le processus de recours à l'aide professionnelle des jeunes adultes, une synthèse des études qui traitent des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux est présentée. Ensuite, le modèle d'accès aux services de santé d'Andersen (Aday et Andersen, 1975; Andersen, 1995), développé dans un cadre de santé publique, est présenté en tant que cadre organisationnel de ces facteurs.

1.4.1 Un aperçu des facteurs associés à de l'utilisation des services sociaux

À ce jour, peu d'études ont permis de dégager des motifs de recours et de non recours aux services sociaux chez les jeunes adultes et la plupart d'entre elles sont quantitatives. Sommairement, deux perspectives complémentaires émergent de la littérature. La première situe l'origine des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux au niveau de l'offre

de services, alors que la seconde met en valeur des caractéristiques individuelles susceptibles de freiner le recours à l'aide professionnelle.

a) Utilisation des services sociaux et organisation des services

Les jeunes adultes qui présentent des besoins de services sociaux rencontrent d'importantes barrières institutionnelles qui limitent leur utilisation (Davis, 2003). Il y a donc lieu de se demander dans quelle mesure les jeunes qui approchent de l'âge adulte ont accès à des services sociaux adaptés à leur réalité.

Tout porte à croire que l'éventail de ces services varie d'une région à l'autre. Ainsi, particulièrement lorsque que peu de services sont mis en place pour répondre aux besoins particuliers des jeunes adultes, les intervenants appelés à travailler auprès d'eux doivent faire preuve de beaucoup de créativité et d'initiative, des facultés qui s'expriment différemment selon leur volonté, leur potentiel, mais aussi selon des contraintes issues du contexte de travail. Stiffman et al. (1997) soulignent que lors de la détection d'un problème de santé mentale, les intervenants jeunesse des systèmes de justice juvénile, d'éducation, de soins primaires de santé et de protection de l'enfance ne conçoivent pas leur responsabilité de la même façon. Certains se préoccuperaient peu des besoins de santé mentale de la clientèle lorsqu'ils ne correspondent pas au mandat de l'organisation à laquelle ils sont rattachés (Stiffman et al., 1997). De plus, Stiffman et al. (1997) établissent des liens entre la prestation des services de santé mentale et la perception qu'ont les intervenants du mandat de leur établissement, les contraintes associées à la surcharge de travail, les contraintes financières de l'établissement, la perception des intervenants quant à leur compétence à diagnostiquer et à traiter les problèmes de santé mentale et leur niveau de connaissance des services de santé mentale où il est possible de référer les jeunes.

Par ailleurs, au Québec, une recherche réalisée en 2001 pour le compte du Conseil de la santé et du bien-être (Boily, 2001) souligne les difficultés d'accès des jeunes adultes aux

services de santé mentale dans les CLSC, aujourd'hui devenus des CSSS. Les jeunes évoquent notamment les longues listes d'attente, le refus d'ouvrir de nouveaux dossiers par manque de ressources et l'incapacité d'obtenir de l'aide immédiate lorsque survient un état de crise (Boily, 2001). Les programmes de formation et d'assistance à l'emploi, quant à eux, ne sont accessibles qu'après un parcours pénible dans un labyrinthe bureaucratique complexe et leurs critères d'admissibilité sont trop restrictifs du point de vue des jeunes adultes (Boily, 2001).

En outre, les jeunes et leur entourage doivent parfois être le moteur de leur démarche d'aide professionnelle. Or, ceux pour qui le contact avec le centre jeunesse est coupé à l'approche de la majorité ne savent plus nécessairement vers qui se tourner en cas de besoin. Cette réalité est prise en compte au niveau des programmes de préparation à la vie autonome destinés aux jeunes en situation de placement. Au Québec, les participants au programme Qualification des jeunes, notamment offert à Laval, se voient assigner un éducateur qui est en mesure de procéder à « (...) *un transfert personnalisé vers toute personne ou ressource qui puisse assurer la continuité du soutien dans la vie adulte du jeune.* » (Association des centres jeunesse du Québec, 2007). Comme ce programme n'est pas encore généralisé à l'ensemble de la province, il existe probablement des disparités régionales quant au niveau de connaissance des services sociaux des jeunes adultes issus des centres jeunesse. Dans les premières années qui suivent la sortie du milieu substitut, certains demeurent connectés avec une personne ressource qui leur apprend à identifier et à utiliser les services sociaux offerts dans leur communauté, alors que d'autres sont davantage laissés à eux-mêmes.

b) Les barrières individuelles à l'utilisation des services sociaux

En contrepartie, d'autres obstacles à l'utilisation des services sociaux proviennent plutôt des caractéristiques propres aux individus. À cet effet, différentes caractéristiques individuelles sont susceptibles d'influencer le processus de recours à ces services, tels que le groupe d'âge, le genre et l'origine ethnique. Ainsi, il est démontré que les jeunes adultes

sont moins enclins à utiliser des services de santé mentale comparativement à tous les autres groupes d'âge de la population adulte canadienne (Statistique Canada, 2003). Par ailleurs, il ressort des études recensées que les hommes sont moins susceptibles que les femmes de demander de l'aide lorsqu'ils présentent des difficultés psychologiques ou des problèmes de santé (Addis et Mahalik, 2003; Biddle et al., 2004; Farmer et al., 2001). À besoins égaux, les caucasiens sont plus enclins que les autres groupes ethniques à utiliser des services de santé mentale (McMillen et al., 2005; Shin, 2005).

En outre, certains facteurs psychologiques entrent nécessairement en jeu dans le recours à l'aide professionnelle. Dans les cas où la perception du réseau de soutien social disponible est faible, où l'intervention est perçue comme utile, où la stigmatisation sociale associée à la demande d'aide est perçue comme faible, où les normes sociales sont perçues comme favorables à la demande d'aide et où les jeunes adultes ont déjà bénéficié de thérapies, le recours à l'aide d'un intervenant est davantage probable (Vogel et al., 2005). Vogel et Wei (2005) soulignent aussi que la capacité à reconnaître sa propre détresse psychologique rend plus probable la demande d'aide professionnelle.

La proximité relationnelle avec l'intervenant joue aussi un rôle très important dans le recours aux services sociaux des jeunes issus des milieux substituts. Plusieurs d'entre eux aimeraient ne pas avoir à rompre subitement le lien avec les intervenants des services de protection de l'enfance au moment de la sortie du milieu substitut (Leslie et Hare, 2003; Rutman et al., 2003). Or, tout porte à croire que ces intervenants facilitent grandement le recours à l'aide professionnelle chez leur clientèle. Les taux d'utilisation des services de santé mentale sont plus faibles chez les jeunes qui sont demeurés auprès de membres de la famille comparativement à ceux qui ont été placés à l'extérieur de leur famille (Leslie et al., 2000 Dans : Farmer et al., 2001). De plus, les jeunes ayant passé plus de temps en ressources de placement sont légèrement plus enclins à utiliser des services de santé mentale (OR de 1,39 ($p < 0,001$). IC à 95% se situant entre 1,134 et 1,704.) (Shin, 2005).

c) Conclusion

Bref, il appert que bon nombre de facteurs attribuables à l'organisation des services et aux caractéristiques individuelles influencent le recours aux services sociaux. Dans le champ de la recherche qualitative, la question des facteurs associés à leur utilisation a peu été investiguée. L'étude de Boily (2001), réalisée au Québec pour le compte du Conseil de la santé et du bien-être, est la seule qui a pu être recensée dans le cadre de ce mémoire. Boily (2001) se situe plutôt dans une perspective d'évaluation de la qualité des services, puisqu'elle discute principalement l'appréciation des jeunes adultes des services sociaux qui leur sont destinés. Ce mémoire vise plutôt à dégager, à partir du récit des rencontres entre les jeunes et les intervenants sociaux, des facteurs associés au recours à ces services qui ne se centrent pas nécessairement autour de la performance du réseau.

1.4.2 Le modèle d'accès aux services de santé d'Andersen comme cadre organisationnel des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux

Tel que mentionné précédemment, le modèle d'accès aux services de santé d'Andersen (Aday et Andersen, 1975; Andersen, 1995) est ici mis à profit en tant que cadre organisationnel des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux. Initialement élaboré pour rendre compte de l'utilisation des services de santé, il met en évidence plusieurs catégories de facteurs associés à leur utilisation, dans une perspective qui tient compte à la fois des caractéristiques de la population et de celles du système de prestation de services.

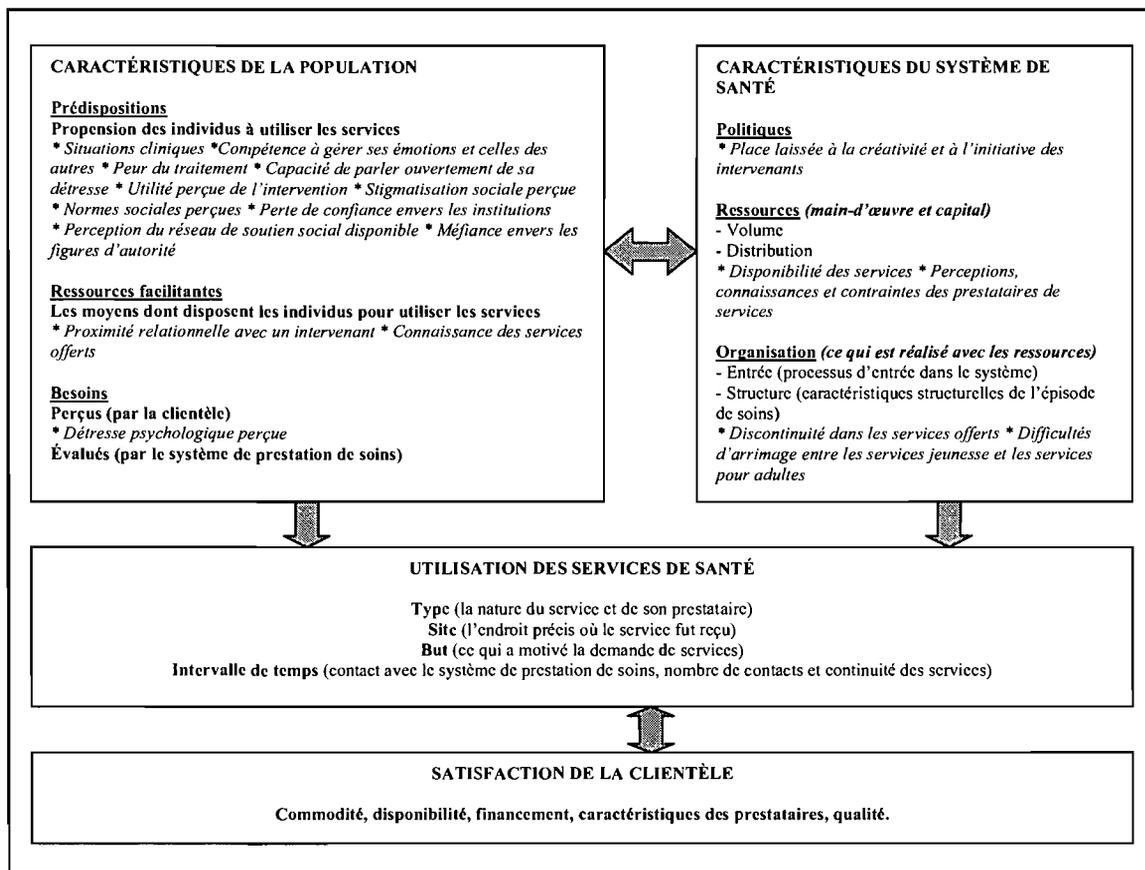
Pour Andersen (Aday et Andersen, 1975 ; Andersen, 1995), facteurs associés à l'utilisation des services de santé se situent à deux niveaux interdépendants, soit les caractéristiques de la population et celles du système de prestation de soins. Les caractéristiques de la

population comportent trois catégories de facteurs : des *caractéristiques prédisposantes*¹³, des *ressources facilitantes*¹⁴ et des besoins (qui peuvent être perçus par la clientèle ou évalués par le système de prestation de soins). Par rapport aux caractéristiques du système de santé, Andersen (1995) insiste sur le rôle des politiques de santé, des ressources disponibles et de l'organisation des services. L'utilisation des services y est présentée comme une des composantes de l'accès, et considérée selon le type (la nature du service et de son prestataire), le site (l'endroit précis où le service fut reçu), le but (ce qui a motivé la demande de services) et l'intervalle de temps (contact avec le système de prestation de soins, nombre de contacts et continuité des services). La figure 1 (page suivante) situe, dans la perspective d'Andersen (Aday et Andersen, 1975; Andersen, 1995), les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux qui émergent de la littérature.

¹³ Traduction libre de « predisposing characteristics » (Andersen, 1995, p.8). On fait alors allusion à la propension des individus à utiliser les services.

¹⁴ Traduction libre d'« enabling resources » (Andersen, 1995, p.8), c'est-à-dire les moyens dont disposent les individus pour utiliser les services.

Figure 1 : Facteurs associés à l'utilisation des services sociaux appliqués au modèle d'Andersen.



1.5 Vers un cadre conceptuel initial

Le modèle conceptuel initial intègre des éléments des différentes approches théoriques présentées. Devant la complexité du phénomène étudié, il n'a pas la prétention d'être exhaustif et sert plutôt de balise, de point de repère pour aider à situer les questions de recherche.

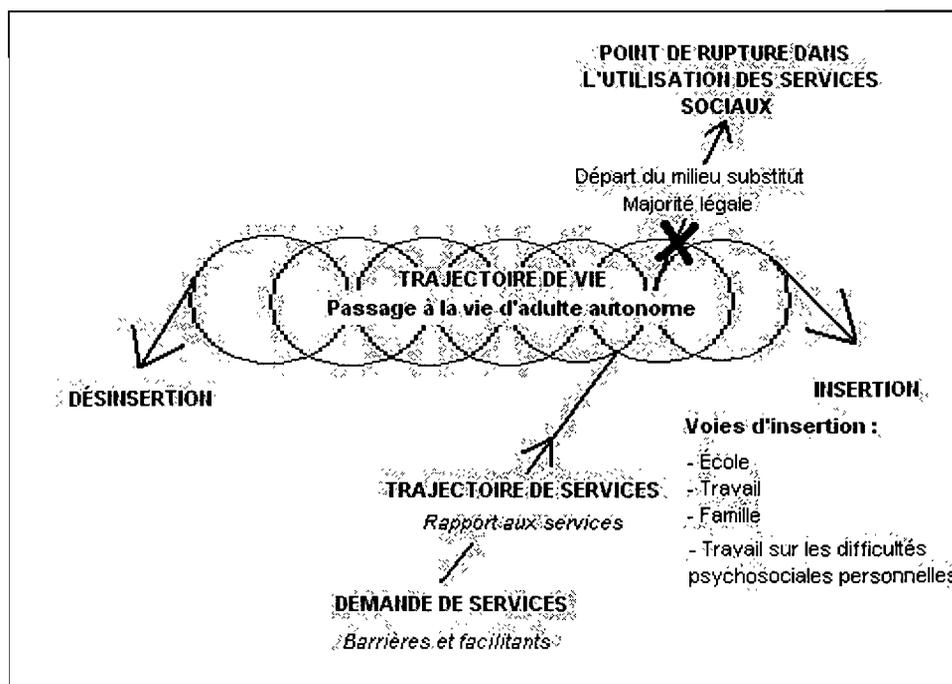
1.5.1 Un modèle qui se fonde sur une position épistémologique particulière

Selon Ratcliffe et Gonzalez-del-Valle (1988), il est essentiel d'explicitier les valeurs qui guident les chercheurs, parce qu'il devient ensuite possible d'adopter une perspective plus critique sur le travail réalisé. La présentation de la position épistémologique qui teinte le modèle conceptuel initial assure donc une meilleure transparence de la démarche. Rappelons que dans le cadre de ce mémoire, les trajectoires de vie et de services sociaux des participants sont considérées à la fois objectivement et subjectivement. Toutefois, l'analyse des données se centre davantage sur la prise en compte des trajectoires subjectives. Ainsi, la perspective épistémologique qui sous-tend l'étude se rapproche du constructivisme, une position selon laquelle la réalité n'est envisageable qu'au moyen de représentations multiples et construites du monde vécu. Le modèle conceptuel initial aborde donc la question de l'utilisation des services à partir des construits des jeunes.

1.5.2 Les composantes du modèle conceptuel initial

Quatre composantes principales caractérisent le modèle conceptuel initial (représenté à la page suivante dans la figure 2), soit le passage à la vie adulte envisagé sous l'angle de l'insertion sociale, des trajectoires de services sociaux et de vie en interrelation, des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux qui s'organisent en barrières et en *facilitants* et des rapports aux services qui traduisent des dispositions à l'utilisation des services sociaux.

Figure 2 : Schéma du modèle conceptuel initial



a) Un passage à la vie adulte entrevu sous l'angle de l'insertion sociale

Dans le cadre de cette étude, le devenir adulte est abordé sous l'angle du processus d'insertion sociale des jeunes. Ainsi, Selon Coles (1996), trois transitions interreliées témoignent du passage à la vie adulte : la transition de l'école vers le travail, celle de la famille d'origine vers une nouvelle famille et la transition du logement des parents vers un logement indépendant. Ces transitions ont un impact sur l'insertion, mais sont aussi influencées par celle-ci (Trottier, 2000). À partir de cette perspective, trois voies d'insertion ont été retenues, soit l'école, le travail et la famille¹⁵. De plus, considérant l'interrelation entre le processus d'insertion socioprofessionnelle et le bien-être psychologique, le travail

¹⁵ La transition « réussie » en logement indépendant est plutôt considérée comme une résultante du cheminement des jeunes relativement aux trois voies d'insertion retenues, dans l'optique où les jeunes sont appelés à évoluer de façon autonome.

sur soi en vue du rétablissement des difficultés psychosociales témoigne aussi du cheminement des jeunes vers l'insertion.

b) Des trajectoires de vie et de services sociaux en interrelation

Le schéma conceptuel initial rend compte de l'interrelation des trajectoires de vie et de services sociaux des jeunes. Les trajectoires de vie peuvent bifurquer au contact d'intervenants sociaux significatifs. À l'inverse, elles sont susceptibles d'influencer le parcours dans les services sociaux. Elles sont représentées sous la forme d'une progression en boucle qui traduit des allers-retours entre les phases d'insertion et de désinsertion sociale. Les trajectoires de vie ne prennent pas la forme d'un cheminement linéaire, mais se caractérisent plutôt par de nombreuses bifurcations au début de l'âge adulte (Charbonneau, 2004).

Au niveau du modèle, un point de rupture hypothétique dans la trajectoire d'utilisation de services sociaux est représenté. Il coïncide avec l'atteinte de la majorité légale et le départ du milieu substitut. Ce point de rupture survient en raison de facteurs institutionnels (sortie obligée du centre jeunesse, transfert forcé vers les services aux adultes, difficultés d'accès aux services, etc.) et personnels (désir d'autonomie, perception négative des services, etc.). Il existe aussi d'autres coupures dans les trajectoires de services sociaux à différents moments de la trajectoire de vie. Ainsi, la fin d'un épisode de services peut survenir en raison d'une interaction problématique entre le jeune et l'intervenant, qui peut être attribuable à des facteurs institutionnels et/ou être liée à des ruptures dans les trajectoires de vie des jeunes. Dans le cas où un épisode de services se solde positivement, il se termine généralement parce que le besoin a été comblé.

c) Les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux : des barrières et des facilitateurs

Les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux peuvent prendre la forme de barrières ou de *facilitants*. Une barrière se définit comme un élément susceptible de dissuader un jeune en difficulté d'avoir recours à de l'aide professionnelle. À l'inverse, un *facilitant* est un facteur qui favorise le recours au soutien des intervenants sociaux. Les barrières et les *facilitants* émergent à la fois des caractéristiques individuelles et de celles du réseau de services sociaux, et renvoient nécessairement aux représentations que s'en font les jeunes. Ces éléments interviennent dans les processus décisionnels qui s'enclenchent à deux moments critiques des trajectoires de services sociaux, soit avant l'épisode de services, au moment où les besoins se font sentir, et pendant ces épisodes, alors que le rapport aux intervenants et au système de soins est mis à l'épreuve. C'est alors que les pour et les contre sont pesés et que les négociations intérieures peuvent aboutir à un rapprochement ou à un éloignement des services sociaux.

d) Des rapports aux services sociaux qui témoignent de dispositions à la relation d'aide

Les rapports des jeunes à l'aide professionnelle ont une influence importante sur leurs trajectoires d'utilisation de services sociaux. Dans le cadre de cette étude, ils sont appréhendés à partir d'une typologie développée par Goyette et al. (2007a), qui identifie trois types de rapports aux figures de soutien social, soit l'indépendance, la dépendance et l'interdépendance¹⁶.

¹⁶ À titre de rappel, alors que les jeunes *indépendants* demeurent à l'écart de leurs soutiens, qu'ils peuvent toutefois utiliser à l'occasion pour des motifs utilitaires, les *dépendants* et les *interdépendants* se montrent disposés à établir une relation d'aide significative avec une ou plusieurs figures de soutien social. Dans le cas des *dépendants*, la figure de soutien social est essentielle à la mise en mouvement constructive. Quant à eux, les *interdépendants* arrivent à se mettre en action seuls, et le rapport aux figures de soutien social mène à l'acquisition d'outils qui rendent le jeune autonome.

Hypothétiquement, pour la plupart des *indépendants*, le recours aux services sociaux se produit malgré une dynamique de fermeture à la relation d'aide professionnelle. Ainsi, ces jeunes sont peu enclins à cheminer à long et à moyen terme dans le réseau, les demandes d'aide professionnelle se faisant le plus souvent dans une optique de dépannage. Dans le cas des *dépendants* et des *interdépendants*, l'utilisation des services s'insérerait le plus souvent dans une dynamique d'ouverture à la relation d'aide, qui contribue à linéariser leur parcours dans les services sociaux. Ces dynamiques, qui traduisent la disposition à la relation d'aide, ne sont pas figées et peuvent évoluer au fil du temps, par exemple au contact des services sociaux, en réaction à des événements de vie marquants ou au gré du processus de maturation de chaque jeune.

1.5.3 Conclusion

Bref, le modèle conceptuel initial est avant tout un outil organisationnel permettant de situer les propositions de recherche dans un cadre adapté à la situation des jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse. Il s'agit d'une tentative d'intégration d'approches théoriques complémentaires qui n'incluent pas nécessairement tous les facteurs susceptibles d'influencer le recours aux services sociaux chez le groupe cible.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section fait état des principaux choix méthodologiques qui ont marqué le processus de recherche et des critères de qualité respectés.

2.1 La stratégie de recherche

Le choix d'un devis de recherche qualitatif est appuyé par la conviction que la compréhension des trajectoires d'insertion sociale et du recours aux services sociaux des

jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut passe nécessairement par une prise en considération de leurs expériences subjectives. De plus, caractère exploratoire de la démarche est cohérent avec le choix d'une approche qualitative, puisque celle-ci se caractérise par une grande ouverture à l'émergence de l'information (Creswell, 2003). Ainsi, il devient possible de se lancer sur de nouvelles pistes à la suite des apprentissages réalisés.

2.2 L'échantillonnage

Concernant la stratégie d'échantillonnage privilégiée, l'échantillon est de type intentionnel (c'est-à-dire non-aléatoire), afin d'être en mesure de sélectionner délibérément des cas riches en information qui permettent d'approfondir la compréhension de la question de recherche (Patton, 2002). Comme la démarche est exploratoire et que l'objectif est d'obtenir la plus grande diversité possible d'information, une stratégie d'échantillonnage opportuniste est utilisée afin de composer l'échantillon, question de tirer profit de l'imprévisibilité (Patton, 2002). Ainsi, plus d'une quinzaine d'organismes et établissements oeuvrant dans plusieurs sphères d'activités sont d'abord sollicités. De fil en aiguille, des intervenants et gestionnaires réfèrent la responsable de l'étude aux acteurs du milieu les plus susceptibles de la mettre en contact avec des jeunes correspondant aux critères d'échantillonnage et de diversification recherchés.

La population à l'étude est constituée des québécois de 18 à 22 ans avec antécédents de placement en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse . Quatre critères d'inclusion dans l'étude sont retenus :

- 1) Être âgé de 18 à 22 ans au moment de la collecte de données ;
- 2) Avoir été placé en milieu substitut en vertu de la LPJ pour une période d'au moins trois mois ;
- 3) Avoir quitté le milieu substitut depuis une période d'au moins un mois ;

- 4) Ne pas présenter de barrières excessives à la compréhension ni à l'expression orale de la langue française.

En conformité avec l'énoncé de la problématique de recherche, les jeunes recrutés en sont à vivre les premières années de l'âge adulte. Ils ont été placés en milieu substitut pour des périodes de temps variables, mais qui cumulent au moins trois mois. Ainsi, il est assuré que l'expérience de placement s'avère moindrement significative du point de vue des participants à l'étude. Ces derniers doivent aussi avoir quitté le milieu substitut depuis au moins un mois, afin d'être en mesure d'avoir moindrement expérimenté leur transition vers l'autonomie après la sortie. Parce que les entretiens se déroulent exclusivement en français, il est jugé préférable de sélectionner uniquement des participants qui n'ont pas de barrières excessives à la compréhension du français, ni à l'expression orale dans cette langue.

La responsable de l'étude constitue l'échantillon en collaboration avec des intervenants et gestionnaires de plus d'une quinzaine d'organismes et établissements lavallois, dont deux ressources d'hébergement pour jeunes adultes, un projet de préparation à la vie autonome offert aux jeunes des centres jeunesse, un centre d'éducation aux adultes, trois maisons de la famille, un carrefour jeunesse emploi, quatre maisons de jeunes, deux CSSS, un organisme de travail de rue, un projet de mobilisation citoyenne et un organisme de justice alternative. Les intervenants et gestionnaires sont contactés pour la première fois entre janvier et avril 2007 et la responsable de l'étude reste en contact avec ceux qui ont la possibilité de référer des jeunes jusqu'en juin 2007, moment qui marque la fin de la collecte de données. Des affiches et des feuillets faisant la promotion du projet aux participants potentiels et indiquant le numéro de téléavertisseur de la responsable de l'étude sont distribués dans une dizaine d'organismes et établissements fréquentés par les jeunes adultes.

En cours de collecte, un effort est fait pour respecter différents critères de diversification de l'échantillon, soit le genre, l'âge, l'identité ethnique, le lieu de recrutement, la durée de l'expérience de placement et le temps passé depuis la sortie du centre jeunesse. En raison

de la faible représentation du groupe cible dans la clientèle des organismes et établissements contactés, la responsable de l'étude dispose de moins de marge de manœuvre que prévu dans la recherche de diversité. L'échantillon est donc composé d'une majorité de jeunes recrutés en ressource d'hébergement. Il est par contre bien réparti en fonction des autres critères de diversification, tel que représenté dans le tableau I.

Tableau I: Répartition des participants en fonction des critères de diversification retenus¹⁷.

Participant	Genre	Âge	Lieu de recrutement	Durée placement (a : année m : mois)	Temps passé depuis sortie (a : année m : mois)	Identité ethnique
1- Bianca	F	18	Appartement supervisé	[6 m -2a[[0-6 m[Québécoise
2- Rachel	F	18	Appartement supervisé	[2-4 a[[0-6 m[Québécoise
3- Maïka	F	18	Projet préparation vie autonome	4 a et plus	[0-6 m[Québécoise + autre
4- Sara	F	19	Programme de soutien aux jeunes parents	[6 m -2 a[2 a et plus	Québécoise
5- Marina	F	20	Projet préparation vie autonome	4 a et plus	2 a et plus	Québécoise + autre
6- Christopher	M	18	Appartement supervisé	[2-4 a[[0-6 m[Québécoise + autre
7- Charles	M	18	Appartement supervisé	[2-4 a[[6 m- 1a[Québécoise
8- David	M	18	Maison hébergement	4 a et plus	[1- 2 a[Québécoise
9- Vertige	M	19	Appartement supervisé	4 a et plus	[1- 2 a[Québécoise + autre
10- Alex	M	22	Centre d'éducation aux adultes	[2-4 a[2 a et plus	Québécoise

¹⁷ Afin d'assurer la confidentialité, les participants à l'étude sont désignés par des noms fictifs.

L'échantillon compte cinq filles et cinq garçons. Six des dix jeunes sont âgés de 18 ans, deux jeunes ont 19 ans et deux jeunes ont 20 ans ou plus. Les participants ont été recrutés à partir de 5 organismes et établissements offrant des services aux jeunes lavallois, soit un appartement supervisé pour jeunes adultes, une maison d'hébergement pour jeunes adultes, un projet de préparation à la vie autonome offert par le centre jeunesse, un projet de soutien aux jeunes parents et un centre d'éducation aux adultes. Le temps passé en milieu substitut varie entre 10 mois et 14 ans, et le temps passé depuis la sortie du milieu substitut varie entre 1 ½ mois et plus de 4 ans. Six jeunes se disent uniquement québécois, tandis que les autres s'identifient à des origines ethniques mixtes.

2.3 La collecte de données

La collecte de données est réalisée via un entretien semi-dirigé et un court questionnaire d'informations factuelles servant principalement à dresser le profil socio-démographique des jeunes. L'entretien semi-dirigé dure environ deux heures et permet de recueillir la quasi-totalité des données. Les jeunes sont invités à raconter le déroulement de leur transition à la vie adulte, les épisodes de services sociaux qu'ils ont vécus en cours de vie, leurs trajectoires résidentielles depuis l'enfance, leur perception du vécu en centre jeunesse et leur perception des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux au début de l'âge adulte. Le questionnaire d'informations factuelles comporte six questions à choix multiples et à réponses courtes. Des données socio-démographiques (sexe, âge, identité ethnique, temps cumulatif passé en milieu substitut) et des informations factuelles sur le vécu en placement sont ainsi recueillies.

Le processus d'accompagnement des participants se déroule en trois phases, soit le recrutement de participants potentiels, la prise de contact et la rencontre des participants retenus. Le recrutement est toujours été assuré par l'intermédiaire d'un organisme ou d'un établissement avec lequel les participants ont préalablement établi un lien. La prise de contact initiale se déroule généralement au téléphone, mais peut aussi avoir lieu en personne. Afin de procéder à leur entretien semi dirigé, sept jeunes sont rencontrés à

l'endroit où ils résident, une jeune préfère réaliser l'entretien chez ses beaux-parents, une à son lieu de travail et un participant est rencontré dans un parc.

2.4 L'analyse des données

Dans le cadre de ce projet, l'analyse des données est réalisée au moyen de deux approches conjointes, soit l'analyse typologique et l'analyse thématique.

L'analyse typologique tire ses origines des travaux de Durkheim et de Weber, deux fondateurs de la sociologie moderne (Schnapper, 1999). Elle consiste à formuler, en réponse aux questions de recherche, des représentations idéales qui témoignent des relations abstraites entre les individus et le phénomène social étudié. Ces représentations, désignées sous l'appellation « *idéaux-types* », produisent « *un tableau simplifié et schématisé de l'objet de la recherche auquel l'observation systématique du réel (...) doit être confrontée.* » (Schnapper, 1999, p.15). Bref, l'analyse typologique est avant tout un outil de synthétisation et de vulgarisation des données, et les idéaux-types ne sauraient être interprétés comme des représentations infaillibles de la réalité. L'élaboration d'idéaux-types nécessite un dépassement de la pensée classificatoire, où il est simplement question de procéder à « *la mise en ordre de données sous un ensemble de catégories de sens commun* » (Glaser et Strauss, 1967 Dans : Schnapper, 1999, p. 104). Il s'agit donc de répartir les sujets en paquets, d'abord selon des critères objectifs, pour ensuite en venir à élaborer une logique de relations abstraites entre les sujets et les phénomènes étudiés (Schnapper, 1999).

Dans le cadre de cette étude, il est notamment question de typifier les trajectoires d'insertion sociale et le rapport aux services sociaux des jeunes. Ces rapports-types sont définis à partir de matrices, suivant l'approche proposée par Miles et Huberman (2003). Les matrices ainsi produites sont constituées à partir des transcriptions des entretiens et de la transposition en trajectoires graphiques des parcours de vie et de services sociaux des

jeunes à la suite de leur sortie du milieu substitut. Une première matrice est constituée afin de dresser un portrait global des trajectoires de vie à partir de la sortie des centres jeunesse, sous l'angle du cheminement scolaire, de l'insertion professionnelle, des décohabitations, des rapports à la famille et de l'évolution des difficultés sociales. Il devient alors possible de situer les jeunes par rapport au processus d'insertion sociale. Une autre matrice est élaborée, cette fois dans l'objectif de synthétiser les représentations, formulées par chaque participant, des intervenants et du réseau de services sociaux. Ces représentations sont confrontées aux trajectoires graphiques du parcours des jeunes dans les services sociaux à partir de la sortie des centres jeunesse. Ultiment, chaque jeune est situé en regard de la typologie de Goyette et al. (2007a) sur les rapports aux soutiens sociaux.

À travers le processus d'analyse, la responsable de l'étude s'efforce de repérer les régularités, les répétitions et les cas contraires constatés à même les matrices, afin de préciser l'analyse et d'ultiment renforcer les résultats de la recherche (Miles et Huberman, 2003). La constitution des matrices exige des relectures multiples des transcriptions des entretiens, afin d'identifier des citations clés représentatives des propos de chaque jeune rencontré.

L'analyse des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les jeunes a été réalisée au moyen d'une analyse thématique des transcriptions d'entretiens via le logiciel Atlas ti. Plus précisément, ces facteurs ont été situés par rapport aux catégories du modèle théorique d'Andersen (Aday et Andersen, 1975 ; Andersen, 1995).

2.5 Les critères de qualité respectés dans le cadre de la recherche

En recherche qualitative, les critères de qualité ne se conçoivent pas de la même façon qu'en recherche quantitative. Laperrière souligne que « *la réflexion méthodologique entreprise par les chercheurs qualitatifs a forcé une redéfinition systématique des critères de scientificité tels qu'ils avaient été définis dans l'épistémologie positiviste* » (Laperrière, 1997, p.367). Ainsi, les critères scientifiques traditionnels d'objectivité, de fidélité, de

validité interne et de validité externe sont revus pour correspondre respectivement au potentiel confirmatif, à l'imputabilité procédurale, à la crédibilité et à la transférabilité (Guba & Lincoln, 1982 ; Lincoln & Guba, 1985 Dans : Gendron, 2001). Ces critères épistémiques de crédibilité, qui « renvoient aux normes à partir desquelles un jugement peut être porté sur la légitimité, la validité et la crédibilité des savoirs produits » (Gendron, 2001, p.141) sont donc pris en compte dans le cadre de cette recherche.

Assurer un bon potentiel confirmatif, c'est veiller à ce que les interprétations du chercheur demeurent fondées sur les données et que ces données proviennent bel et bien du terrain de recherche. Dans le cadre de cette étude, le potentiel confirmatif est assuré par la rédaction d'un journal de bord, disponible sur demande pour les réviseurs externes. Il comprend les résumés synthèses des entretiens, qui en décrivent le contexte et le déroulement, et comporte toutes les matrices à partir desquelles il est possible de retracer le cheminement de l'analyste. L'imputabilité procédurale, quant à elle, renvoie à l'explicitation du processus de recherche en vue de permettre aux évaluateurs externes de poser un regard critique sur les décisions méthodologiques du chercheur. Ce critère est assuré par une description complète et détaillée de la méthodologie employée, dont ce chapitre est l'objet. Concernant le critère de crédibilité, il renvoie au caractère représentatif des interprétations issues des témoignages des participants. Afin de remplir ce critère, la responsable de l'étude veille à valider le plus possible ses interprétations avec les participants pendant les entretiens, principalement en utilisant la technique non suggestive de la reformulation¹⁸, qui lui a permis de valider sur place sa compréhension du témoignage de chaque jeune. L'atteinte du critère de transférabilité, qui renvoie au degré selon lequel il est possible pour ceux qui prennent connaissance de la recherche de généraliser ses conclusions à d'autres contextes aux caractéristiques similaires, ne peut être démontrée qu'en analysant l'impact de la spécificité du contexte de la recherche sur les résultats obtenus. Ce thème est abordé au dernier chapitre, dans la section qui présente les limites de l'étude.

¹⁸ Plus précisément, la reformulation « (...) consiste à redire en d'autres termes et d'une manière plus concise ou plus simple ce que le client vient d'exprimer, de façon à obtenir l'accord de ce dernier » (Pauzé, 1984, p.103.).

En outre, un critère supplémentaire introduit par Lincoln (1995) est considéré dans le cadre de cette recherche, soit la polyphonie de voix (Traduction libre : Gendron, 2006). Il se traduit par une recherche de diversité dans les témoignages recueillis, dans l'objectif de se doter d'un maximum de points de vue à propos de l'objet d'étude. En termes plus opérationnels, cette intention se traduit par la prise en compte de critères de diversification lors de la formation de l'échantillon.

En ce qui a trait aux considérations éthiques associées au processus de recherche, la présente étude a été approuvée par le CERFM de l'Université de Montréal, et ce, avant d'entamer la prise de contact avec les participants potentiels. Aucune autre approbation éthique n'a été exigée des organismes et établissements qui se sont impliqués au niveau du recrutement des jeunes. Le formulaire de consentement utilisé dans le cadre de cette recherche est disponible en annexe à ce mémoire.

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre fait état de l'issue du processus de typification des trajectoires d'insertion sociale des jeunes et situe les participants dans une typologie du rapport aux services sociaux. Par la suite, le croisement de ces deux typologies permet de mieux comprendre la contribution du réseau de services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut. En outre, afin de préciser la compréhension des enjeux qui entourent le recours aux services sociaux des jeunes adultes avec antécédents de placement, les facteurs associés à leur utilisation qui émergent du discours des jeunes sont présentés.

1. LA TYPIFICATION DES TRAJECTOIRES D'INSERTION DES JEUNES

Suivant la perspective de Goyette et al. (2007a), les trajectoires de vie des jeunes issus des milieux substituts sont situées par rapport au cadre de l'insertion sociale, qui est ici appréciée selon deux axes, soit la qualification et le domaine social. L'axe de qualification renvoie à deux dimensions dégagées de la perspective de Coles (1996) sur la transition à la vie adulte, soit les trajectoires scolaires et professionnelles. Le volet social comporte aussi deux indicateurs, soit l'établissement d'une nouvelle famille (Coles, 1996) et l'investissement personnel en vue du rétablissement des difficultés psychosociales¹⁹. Deux catégories de trajectoires sont dégagées, soit les trajectoires constructives, qui traduisent une progression vers l'insertion sociale, et les trajectoires vulnérabilisantes, qui témoignent d'un parcours de désinsertion.

1.1 Les trajectoires constructives

La majorité des jeunes de l'échantillon, soit huit jeunes sur dix, se trouvent en trajectoires constructives, c'est-à-dire en progression vers l'insertion sociale. Cette progression peut se manifester concrètement, par une mise en action des jeunes dans au moins un des quatre

¹⁹ Les trajectoires résidentielles, qui constituent un marqueur important de l'insertion socioprofessionnelle, sont aussi prises en considération dans l'appréciation du processus d'insertion, mais elles ne constituent pas le point de départ de l'élaboration de la typologie, puisqu'elles se modulent avant tout en fonction du cheminement des jeunes dans les autres dimensions d'insertion retenues.

domaines d'insertion retenus, soit les études, l'emploi, la nouvelle famille et le travail sur soi. Elle peut aussi se manifester plus subtilement, par la construction de projets d'insertion relatifs à ces dimensions. Trois trajectoires constructives types ont émergé des données, soit l'insertion soutenue, l'expérimentation constructive et la latence constructive.

1.1.1 L'insertion soutenue

Les participants qui ont démontré, au moment de l'entretien, une capacité à maintenir leur mise en mouvement à long terme dans au moins un des quatre domaines d'insertion retenus sont placés en trajectoire d'insertion soutenue.

La trajectoire d'insertion soutenue désigne la situation des trois jeunes les plus âgés, dont la sortie des centres jeunesse a eu lieu depuis plus de deux ans. Elle concerne deux filles et un garçon. Avec le temps, Marina et Sara en sont toutes deux venues à soutenir des emplois à long terme sans grande interruption, et Sara s'est aussi établie dans une nouvelle famille. Alex, quant à lui, a cessé de consommer de la drogue depuis plus de deux ans pour se concentrer sur son projet de vie. Bref, ces jeunes se sont éventuellement mis en mouvement vers l'insertion et ont démontré qu'ils étaient capables de maintenir le cap. À la sortie du milieu substitut, ils se trouvaient pourtant dans une situation moins favorable. Ils n'arrivaient pas alors à maintenir un emploi et avaient tous les trois décroché de l'école.

Après la sortie du centre jeunesse, Marina passe directement en logement indépendant. Elle décroche de l'école et de son travail, se met à consommer beaucoup d'alcool et fait régulièrement la fête avec ses amis. Quatre mois après son arrivée en appartement, elle se voit forcée de quitter, puisque les multiples fêtes qu'elles y organise sont devenues trop dérangeantes pour les voisins. Elle se retrouve en situation de précarité résidentielle et demande l'aide d'un intervenant. Elle saisit l'opportunité de participer au programme Solidarité Jeunesse, qui la propulse vers l'emploi. Marina s'éloigne alors de ses mauvaises amitiés.

Dans c'temps là, j'buvais beaucoup, j'avais pas des bons amis. Après ça j'ai dit « J'ai pas l'choix. J'ai besoin d'aide. ». J'avais arrêté d'parler à tout l'monde, pis j'm'étais concentrée parce que j'voulais vraiment m'en sortir. C'est là qu'j'avais commencé Solidarité Jeunesse. Après ça c'est parti toute seul. (Marina, 20 ans)

Sara, quant à elle, quitte le centre jeunesse à 16 ans pour retourner vivre chez ses parents. Peu de temps après, elle commence à fréquenter un garçon qui consomme beaucoup de marijuana. Elle augmente alors sa propre consommation.

En fait j'ai eu un chum quand chu sortie de d'là, un vrai fou! Des fois j'me d'mande qu'est-ce que j'ai faite avec c'te gars-là. Y fumait tout l'temps du pot, pis moi aussi. (Sara, 19 ans)

Pendant l'année que dure leur relation, Sara, qui avait décroché de l'école en centre jeunesse, n'occupe qu'un emploi, qui se termine rapidement en raison d'un conflit avec une collègue. Ses trajectoires graphiques, constituées à partir de son récit de vie, indiquent que le premier emploi stable survient directement après la rupture d'avec ce garçon, qui bloquait probablement son insertion. Quelques mois plus tard, Sara fait la rencontre de son conjoint actuel, avec qui elle fonde une famille.

Alex, tout comme Sara, quitte le centre jeunesse pour retourner vivre dans sa famille d'origine. Quelques temps après avoir emménagé chez sa mère, il multiplie les sorties dans les *afterhours* et développe un problème de dépendance aux amphétamines. Devant son manque de motivation à se trouver des occupations constructives, sa mère le force à quitter le foyer familial un peu moins d'un an après avoir quitté le centre jeunesse. C'est alors qu'il se retrouve itinérant et frappe à la « mauvaise porte ».

Quand qu'ma mère m'a crissé dehors, quand qu'j'ai dormi sur un banc d'parc, j'tais pu capable. Fallait qu'j'me trouve de l'aide, pis j'ai juste frappé à mauvaise porte. Chu t'allé voir quelqu'un dans mon entourage. C'tait lui l'pusher au Red Light pis au Level. (Alex, 22 ans).

Pendant environ un an, Alex s'implique dans des activités de revendeur. Il atteint le point limite de sa descente, alors qu'il prend conscience du caractère autodestructeur de ses occupations, et des implications qui y sont associées.

Habiter avec l'autre gars ça m'a donné vraiment une grosse expérience de c'est quoi être un vrai dealer. Y'avait jamais d'bouffe dans l'fridaire, on arrivait vraiment serrés, y'avait des mois qu'l'hydro y passait pas. Ça marchait juste pu dans ma tête. C'tait ça la vie d'un pusher, ça m'tentait juste pas d'm'embarquer dans une histoire de même pis d'me ramasser en tôle ou encore pire que ça, crever dans un fossé. J'ai pris un pas d'recul. La business d'la drogue j'trouve que c'tune exploitation sur du monde qui sont déjà exploités d'avance. J'me sentais pas à l'aise en faisant ça. (Alex, 22 ans)

Une opportunité d'insertion se présente alors à lui, un de ses amis lui offrant de l'héberger dans sa famille, à condition de cesser de vendre et de consommer des drogues. Alex accepte, ce qui marque un point tournant dans sa trajectoire d'insertion.

J'ai d'mandé si j'pouvais rester avec lui. Ya dit oui, à une condition : que tu lâches toute la drogue. Pour moé c'tait pas une dure condition parce que j'voulais m'en sortir. Depuis c'temps là j'habite chez eux, j'vas à l'école, j'fais mes affaires. Depuis mes 18 ans j'pédale dans l'vide, pis c'est la première année où c'que j'commence à pogner du solide. (Alex, 22 ans)

Il tente ensuite de s'insérer sur le marché du travail sans trop de succès, puisqu'il cumule des emplois variés de courte durée, qui s'avèrent décevants et peu motivants. Ce constat le propulse vers un retour à l'école via le programme Solidarité Jeunesse, dans l'objectif de compléter une formation professionnelle.

Mais Réno-Dépôt, j'aimais vraiment pas ça. Tu t'tannes vite. Si tu t'en vas à ta job pour te faire chier c'parce que ya un problème. C'pour ça qu'j'ai choisi la soudure. (Alex, 22 ans)

Au moment de l'entretien, Marina, Sara et Alex sont pleinement engagés dans leurs projets d'insertion, qui vont même jusqu'à les protéger des difficultés qui les ont déjà affligés.

Moi j'bois? Quand chu chez elle [cousine], je sais qu'elle va boire. Pis des fois, j'sais qu'j'dois travailler l'lend'main pis j'ai pas trop envie d'boire parce que j'sais qu'moi j'dois m'lever l'lend'main. C'pour ça que j'essaie de la voir moins pour pas m'embarquer là-d'dans. (Marina, 20 ans)

C'est sûr que j'commencerai pas à m'tenir avec des mongols qui s'gèlent tout l'temps la face. Parce que moi, fumer, chu pas capable. J'ai ré-essayé après l'accouchement mais ça m'fait pas. Parce que j'deviens trop down là? Chu fatiguée. Même quand j'tais enceinte je n'ai pas fumé. (Sara, 20 ans)

À toutes les fois que j'pense que j'vas faire une rechute, j'fais rien que penser que dans trois ans là, j'vas avoir mon entreprise. Faque ça va valoir quoi? (Alex, 22 ans)

Les trajectoires résidentielles des trois jeunes en insertion soutenue sont relativement stables dans les deux années qui précèdent l'entretien. Alex n'a pas vécu de déménagement dans cette période. Dans le même intervalle de temps, les filles ont vécu quelques ruptures résidentielles attribuables à des tensions relationnelles avec les membres de la famille ou le conjoint.

Mais maintenant j'comprends qu'a [belle-mère] m'aille mis dehors. Je sais que l'amour qu'elle a pour moi est très différent comparé à celui pour ses deux autres enfants. (Marina, 20 ans)

Ça faisait rien que 3 mois qu'on était ensemble pis on s'chicanait tout l'temps. C'parce que les voisins s'plaignaient. (Sara, 19 ans)

1.1.2 L'expérimentation constructive

La trajectoire d'expérimentation constructive renvoie au cas des jeunes qui s'activent concrètement dans au moins un des quatre domaines d'insertion retenus, sans pour autant arriver à soutenir leur démarche à long terme. Ils en sont à leurs premiers essais sur le plan de l'insertion, et progressent par allers-retours.

David, Vertige, Maïka et Rachel sont placés en trajectoire d'expérimentation constructive parce qu'ils viennent de se mettre en mouvement dans le domaine d'insertion qu'ils ont

choisi d'investir. Leur démarche est qualifiée d'expérimentale, Maïka commençant tout juste à établir sa nouvelle famille, Rachel complétant le processus d'inscription à Solidarité Jeunesse en vue d'un retour à l'école et Vertige ayant débuté des études il y a tout juste deux mois. Pour David, le caractère expérimental de la démarche se traduit pour le moment par une insertion professionnelle ponctuée d'allers-retours entre les périodes d'activité et d'inactivité, une phase par laquelle Alex est aussi passé. Les deux garçons présentent d'ailleurs des cheminements relativement similaires, à la différence qu'Alex, plus âgé, en est éventuellement venu à stabiliser sa trajectoire d'insertion.

Pour la moitié des jeunes en expérimentation constructive, la mise en mouvement vers l'insertion débute après l'atteinte d'un point limite qui marque clairement la fin d'une période de désinsertion sociale. Rachel décroche de l'école à la sortie du milieu substitut, puis se désengage progressivement du marché du travail. Elle finit toutefois par réaliser que les obligations financières associées à la vie en logement indépendant sont difficiles à assumer, et entreprend des démarches pour retourner à l'école. David, quant à lui, « touche le fond » à l'issue d'une période d'engagement dans des activités criminelles lucratives, plus précisément la vente de drogue, qui débute peu de temps après la sortie du centre jeunesse. Tout comme dans le cas d'Alex, le mode de vie de revendeur perd éventuellement de son attrait initial, à la suite de la prise de conscience des conséquences négatives qui l'accompagnent.

Je savais que j'tais pas correct. C'est ça qui m'a poussé à partir de là-bas pis toute lâcher. Pis me trouver une autre vie, continuer ma vie ailleurs. (David, 18 ans)

À l'issue de cette phase de désinsertion, David choisit de se tourner vers une maison d'hébergement pour jeunes, où il résidera quelques mois, pour ensuite continuer son cheminement seul. Après avoir cessé ses activités de revendeur, il passe par une période d'inactivité en emploi, puis par une période de multiples emplois ponctués de périodes d'inactivité. Cette situation est aussi observée dans le cas d'Alex. Tout porte à croire que

c'est la consommation abusive de drogue, un problème qu'il admet devoir corriger, qui empêche le maintien d'un travail sur une longue période de temps.

Mon frère y consomme, sauf que lui y'est pas comme moi, y'est pas compulsif, y'est capable de s'arrêter à garder son emploi. Moi c'est pas que chu pas capable, sauf que j'ai de la difficulté avec la consommation d'aller bien dans ma vie. C'est pour ça j'ai pris le choix d'arrêter. (David, 18 ans)

Tout comme David, Vertige a quitté le centre jeunesse depuis plus d'un an. Dans les 20 mois qui suivent la sortie du milieu substitut, il n'occupe qu'un seul emploi pour une courte période de temps. Rien n'indique qu'il ne s'implique alors dans des études ou dans la construction d'une nouvelle famille. Il se maintient pourtant en logement indépendant de manière relativement stable. C'est sa participation rémunérée à un programme d'insertion socioprofessionnelle qui lui permet probablement de subsister durant son séjour en appartement. Toutefois, à l'issue du programme, Vertige ne s'insère pas dans un emploi stable et ne retourne pas non plus aux études. Il apparaît clair que ce séjour de 10 mois en colocation avec son frère et sa sœur, qui suit directement la sortie du milieu substitut, est marqué par des rapports très conflictuels. C'est d'ailleurs ce qui pousse Vertige à déménager.

Marie-Eve - Ça s'est-tu bien passé le séjour en appart ? Vertige - Pas du tout. C'pour ça qu'chu v'nu ici. Marie-Eve - Yavait des conflits ? Vertige - Ouais. Ça a fouerré total. (Vertige, 19 ans)

Les points de rupture de la trajectoire d'insertion de Vertige sont difficiles à situer, étant donné une réserve importante à parler dans le détail de certains événements de vie marquants.

Moi le passé, c'est l'passé, tu m'en parles pas. J't'en dis beaucoup, mais c'est vague à côté de tout c'que j'pourrais t'dire. (Vertige, 19 ans)

Par conséquent, il est difficile de savoir s'il a entrepris une phase de désinsertion après la sortie du milieu substitut, ou s'il n'a pas plutôt suivi une trajectoire linéaire. Il confie

toutefois être étudiant au cégep depuis environ deux mois et semble arriver à se mobiliser progressivement dans son projet scolaire.

Des fois j'manque des cours, mais j'essaie d'me rattraper. Maintenant c'est moins pire, j'me suis acheté un ordi, j'vas pouvoir clancher un p'tit peu plus. (Vertige, 19 ans)

Maïka et Rachel présentent un profil nettement différent des deux garçons. Elles sont tout juste âgées de 18 ans et ont quitté le centre jeunesse depuis seulement quatre mois. À la sortie du milieu substitut, elles ont décroché de l'école et sont sans emploi. Pendant quelques semaines, elle vivent une période de précarité résidentielle. Pour Maïka, la mise à la porte de son logement par des colocataires qui la victimisent a pour effet de consolider sa relation avec son conjoint.

Les [deux premières semaines] qu'chu sortie, chu t'allée chez un coloc. Y m'ont privée d'manger un moment d'né, pis y m'ont mis dehors. Lui dans son intention c'est, « Tu mets ma blonde dehors, moi j'm'en vas. ». Faque y m'a suivi. (Maïka, 18 ans)

À l'issue de cette courte période d'instabilité résidentielle, les filles emménagent momentanément chez un parent, et aboutissent rapidement en logement indépendant, avec le soutien de leur famille.

Mes beaux-parents nous ont beaucoup aidés là-d'dans. Y nous ont donné une tonne d'affaires. Niveau monétaire, ma mère a m'a beaucoup aidé aussi. (Maïka, 18 ans)

J'arrive pas là. Ma meilleure amie m'passe d'l'argent, mes parents aussi. (Rachel, 18 ans)

Par la suite, les deux filles font une demande d'aide sociale. Pour Maïka, qui commence à recevoir des prestations du Régime québécois d'assurance parentale, c'est l'occasion de stabiliser la situation financière de son couple, à l'approche de la naissance de son enfant.

Les comptes, des bills, de très hauts chiffres. Mais, là on s'en sort, pis on a clairé à peu près nos dettes. Là chu correcte. On paye toute, on a toujours une commande à maison, mais c'est sûr qu'avant on était plus serrés qu'd'autre chose. (Maïka, 18 ans)

Maïka mise sur un réseau de soutien positif, ce qui a pour effet de l'éloigner des difficultés psychosociales qui l'ont autrefois affligée. Elle a récemment coupé le contact avec des amis qui bloquaient son cheminement pour se concentrer sur sa vie de famille. Son conjoint, avec qui elle s'est fiancée il y a trois mois, joue un rôle de premier plan dans le processus.

Chu rendue en appartement. J'attends un enfant aussi, pis j'ai mon chum qu'y'est avec moi. Les amis qu'j'avais c'tait pas des amis en fait. C'tait pas des bonnes influences. J'ai toute laissé d'côté. J'ai mon chum, j'ai ma vie, j'ai mes beaux-parents. Mon chum y m'a d'mandé d'choisir entre mes fous amis pis lui. J'ai choisi mon chum. (Maïka, 18 ans)

Pour Rachel, la phase de désinsertion débute par un décrochage scolaire à la sortie du centre jeunesse, suivi d'un désengagement progressif face au marché du travail.

J'ai été porter plein d'C.V.s, mais ya pas personne qui m'a rapp'lé, pis ça m'a comme un peu découragée. J'me su dit « Bah... Ça m'tente pas. », pis là j'ai faite ma paresseuse. (Rachel, 18 ans)

À la suite du constat de ce désengagement, le père de Rachel, chez qui elle résidait depuis la fin de sa fugue, lui demande de quitter le foyer familial. Une fois en logement indépendant, Rachel formule rapidement une demande d'aide sociale. Elle est alors référée à Solidarité Jeunesse et, au moment de l'entretien, entreprend des démarches pour poser sa candidature en vue d'un retour aux études. Cette mise en mouvement est encouragée par l'expérience de difficultés à se trouver du travail, par le constat des implications financières associées à la vie indépendante et, ultimement, par la construction d'un projet professionnel.

Rachel - *Ça t'décourage quand tout l'monde te dit « Non. J'ai pas besoin d'monde. ». Tu dis « Ben là! Comment j'vas m'trouver une job moi? »* **Marie-**

Eve – Pis sans travail est-ce que t'arrives bien quand même ? Rachel – Pour l'instant non. C'pour ça que faut j'fasse quekchose. Mon but, c'est vraiment de finir mon école. Pour pouvoir être éducatrice dans les centres jeunesse plus tard. (Rachel, 18 ans)

1.1.3 La latence constructive

La latence constructive désigne une période d'inactivité qui laisse présager une mise en mouvement vers l'insertion. Cette trajectoire se caractérise par la construction de projets d'insertion réalistes qui ne s'actualisent pas encore. À la différence des jeunes en trajectoire d'expérimentation constructive, les jeunes qui se trouvent en latence constructive ne se mettent pas concrètement en action, mais se trouvent plutôt dans un espace d'intention. La trajectoire de latence constructive se trouve à la limite des trajectoires vulnérabilisantes, l'élaboration de projets ne garantissant pas la mise en mouvement. Néanmoins, il est possible de discerner une inclinaison à bouger à travers la construction du projet, qui témoigne d'une trajectoire d'insertion à peine investie, plutôt que d'une trajectoire de désinsertion.

Seulement une participante à la recherche se trouve en trajectoire de latence constructive. Bianca, tout juste âgée de 18 ans et sortie du centre jeunesse depuis un peu plus d'un mois, est renvoyée de son travail deux semaines après avoir quitté le milieu substitut en raison de ses troubles cognitifs, qui nuisent beaucoup à sa productivité.

Marie-Eve - Dans l'travail comment ça a été ? Bianca – Ça va mal. J'ai des problèmes de concentration. Après trois heures, chu rendue épuisée. (Bianca, 18 ans)

Elle effectue rapidement une demande d'aide sociale et reçoit des prestations depuis environ un mois. Bianca songe déjà à faire une nouvelle tentative d'insertion en emploi.

Chu sur l'aide sociale, mais là qu'est-ce que j'veux faire c'est barmaid. J'aimerais ça prendre des cours. Ça fait longtemps que j'pense à ça pis chu

rendue à ma majorité faque j'y pense plus. C'est dans les environs d'400-500 piasses. C'est deux trois s'maines là. (Bianca, 18 ans)

Dans le cas où son projet qualifiant ne se concrétiserait pas, elle élabore un plan pour échapper à la précarité résidentielle.

Après ça j'vas d'mander un HLM. Si je l'passe mon cours de barmaid, j'vas m'trouver un logement parce que faut qu'tu soies su l'bien-être. Mais là j'vas pu être su l'bien-être, j'vas avoir d'argent faque j'vas aller peut-être me trouver un autre loyer. (Bianca, 18 ans)

1.2 La dérive vulnérabilisante

À l'opposé des trajectoires constructives se trouve la dérive vulnérabilisante. Les deux jeunes qui évoluent dans ce sens se laissent aller dans une trajectoire nettement descendante, sans poser d'actions concrètes pour stopper le processus. Au moment de l'entretien, ce recul ne semble pas préoccuper outre mesure les deux garçons concernés. Ils font peu d'essais en vue de s'insérer, ne rebondissent pas de leurs échecs et ne construisent pas de projets de vie concrets.

Christopher et Charles, tous deux âgés de 18 ans et sortis du centre jeunesse respectivement depuis 5 ½ mois et 10 mois, sont cousins et résident ensemble au moment de l'entretien. Ils ont brièvement investi le domaine de l'emploi après la sortie, sans toutefois arriver à fournir les efforts nécessaires au maintien de leur travail. Pour Christopher, l'anxiété ressentie à l'idée d'occuper un emploi est un obstacle de plus à l'insertion professionnelle.

J'prenais une chaise, j'm'assoiais, j'travaillais. Pis un moment donné y'ont dit « Si t'es incapable de nous ram'ner un papier du méd'cin, tu vas être obligé d'quitter. ». J'ai préféré, au lieu d'aller faire toutes les démarches avec un méd'cin, quitter. (Charles, 18 ans)

Christopher - *J'avais une possibilité d'une job à 16 piasses de l'heure dans construction. Comme mes parents y l'ont dit, j'ai craché d'sus. Marie-Eve – Tu te l'expliques comment ?* **Christopher** – *La peur. La peur d'avoir peur. Toutes*

les questions qu'tu peux t'poser dans une journée par rapport à comment qu'ça va être. (Christopher, 18 ans)

Les tentatives d'insertion en emploi des deux garçons se font dans les premiers mois qui suivent la sortie du centre jeunesse, alors qu'ils sont toujours pris en charge par leur famille d'origine. Charles entreprend aussi des démarches pour retourner à l'école, mais ne s'investit finalement pas pour poursuivre son projet. Après avoir connu quelques échecs, les deux garçons finissent par démissionner et ne tentent pas de se réinsérer. Éventuellement, ils sont tous deux amenés à quitter le foyer familial, en raison de conflits importants avec les parents.

C'qu'ya fait vraiment déborder l'vase, c'est qu'ma mère m'a dit « T'auras jamais de tatouage en vivant sous mon toit. ». Pis j'me suis faite tatouer le 23 décembre. Ma mère m'a câlissé dans rue. C'tait pas vivable à maison. (Charles, 18 ans)

Ah, ya eu des difficultés. Ma mère j'ai toujours eu des difficultés avec. (Christopher, 18 ans)

Charles déménage alors dans une ressource d'hébergement à prix modique. Après avoir vécu plusieurs semaines d'itinérance, Christopher trouve finalement refuge chez lui. L'arrivée dans la rue semble facilitée, sinon imposée par les circonstances extérieures. Christopher ne se met aucunement en action pour combattre cette issue.

*Marie-Eve – Qu'est-ce qui s'est passé pour que tu ailles dans la rue?
Christopher – Les circonstances ont fait que j'tais pas moi-même. J'ai carrément décroché. J'me su laissé aller dins vagues. (Christopher, 18 ans)*

L'itinérance, en plus d'être un échappatoire, devient alors un espace de valorisation personnelle.

*L'monde me disaient qu'j'allais pas toffer longtemps à Laval, dans rue, pfff!
J'ai été 4 jours à Montréal. Pis le reste du temps j'ai été à Laval. Quand chu dans la rue chu toute autre personne. Quand chu t'en mouvement, chu une*

autre personne, pis quand chu neutre, c'est là qui vient l'gros stress, la peur d'la peur pis les angoisses. (Christopher, 18 ans)

Les deux garçons, qui entretiennent un lien étroit, semblent se soutenir dans leurs dynamiques marginales, commettant ensemble des délits opportunistes et faisant souvent la fête. Pour Charles, se trouver du travail, poursuivre des études ou se constituer une famille sont loin d'être des priorités. Il oppose sa vision de l'épanouissement personnel à celle de la génération des baby-boomers.

Eux-autres ont vécu la société baby-boomer. Eux-autres y'ont appris l'importance de l'école, le travail, le respect, la famille, tandis qu'nous autres c'est le plaisir, l'argent, la paresse. Nos buts dans la vie nous autres c'est d's'faire d'l'argent sans trop travailler. C'est de faire c'que tu veux quand tu veux, faire le party. (Charles, 18 ans)

Compte tenu de ces facteurs, l'atteinte d'un point limite susceptible de faire bifurquer les deux garçons vers l'insertion est peu probable pour le moment. Christopher et Charles ne construisent d'ailleurs pas de projets d'insertion réalistes ou concrets.

J'aimerais ça être premier ministre du Canada. Le monde chu sûr qui voteraient pour moi. Chu sûr d'être élu. (Charles, 18 ans)

Marie-Eve – Est-ce que tu peux m'dire, pour les prochains mois, si t'as des projets, si t'as des idées de c'que tu veux faire? Christopher – Ah ça c'est la question qu'j'me pose encore. Mais dès qu'j'me mets trop trop d'choses en tête j'suffoque. (Christopher, 18 ans)

1.3 Analyses explicatives des trajectoires d'insertion des jeunes

Il est possible de dégager trois grands constats relatifs aux trajectoires d'insertion des jeunes rencontrés. D'abord, suite à leur sortie du milieu substitut, plusieurs participants expérimentent des reculs qui s'avèrent ultimement constructifs. En outre, la sortie du milieu substitut apparaît comme un point de rupture dans les trajectoires de vie des jeunes.

Finalement, le réseau social des jeunes a une influence importante sur leurs trajectoires d'insertion sociale.

1.3.1 Des reculs constructifs

Tel que représenté dans le tableau II, la majorité des jeunes qui cheminent dans une trajectoire constructive au moment de l'entretien passent d'abord par une expérience de désinsertion.

Tableau II : Temps passé entre la sortie du milieu substitut et le point tournant vers l'insertion.

Nom	Genre	Temps depuis la sortie	Phase de désinsertion depuis la sortie? ²⁰	Temps entre sortie et bifurcation constructive	Point tournant de la mise en action vers l'insertion
Bianca	F	1 ½ mois	?	---	---
Maïka	F	4 mois	Oui	2 semaines	Est mise à la porte de son logement.
Rachel	F	4 mois	Oui	4 mois	N'arrive plus à joindre les deux bouts en logement indépendant.
Marina	F	2 ½ ans	Oui	4 mois	Est mise à la porte de son logement.
Sara	F	3 ½ ans	Oui	1 an	Quitte un conjoint.
Vertige	M	1 ½ an	?	---	---
David	M	1 an	Oui	4 mois	Réalise les implications associées au mode de vie de revendeur de drogue.
Christopher	M	5 ½ mois	Oui	Pas encore de bifurcation constructive	---
Charles	M	10 mois	Oui	Pas encore de bifurcation constructive	---
Alex	M	4 ans	Oui	2 ans	Réalise les implications associées au mode de vie de revendeur de drogue.

²⁰ En raison d'un manque de recul, il n'est pas possible de déterminer si Bianca, sortie du milieu substitut depuis quelques semaines seulement, est passée ou non par une expérience de désinsertion depuis la fin du placement. Dans le cas de Vertige, une difficulté à parler des événements de vie marquants a rendu très difficile la reconstitution de la trajectoire de vie, ce qui explique l'incertitude quant à l'existence d'une phase de désinsertion précédant l'engagement dans une trajectoire constructive.

Cette expérience de désinsertion se manifeste par un désengagement de l'école ou du marché du travail, ou par une recrudescence des difficultés sociales à partir de la sortie du milieu substitut. Son caractère constructif prend ultimement tout son sens, alors que les jeunes atteignent un point limite révélateur, qui les pousse à se mobiliser pour améliorer leur situation. La mise en parallèle des trajectoires de vie des garçons et des filles révèle que cette période de recul est susceptible de s'étendre plus longuement pour les garçons.

L'analyse typologique met donc en valeur le caractère mouvant du parcours des jeunes après la sortie du milieu substitut. Il en ressort que les expériences de désinsertion ne sont jamais des fatalités. La majorité des jeunes en trajectoires constructives ont préalablement expérimenté un recul, qui s'est éventuellement soldé par une bifurcation constructive. Conséquemment, l'expérience de désinsertion après la sortie du système de protection de l'enfance n'est pas nécessairement symptomatique d'une trajectoire de désinsertion qui se consolide. Le recul par rapport au marché de l'emploi, au système d'éducation, à la famille d'origine et l'adoption de modes de vie marginaux après la sortie du milieu substitut ne sont, la plupart du temps, qu'un passage.

1.3.2 La sortie du milieu substitut comme point de rupture dans les trajectoires

Pour la plupart des jeunes interrogés, le départ du milieu substitut marque un point de rupture dans les trajectoires de vie. Alors que Bianca, Sara, Maïka et Alex ont confié avoir abandonné l'école bien avant leur sortie des centres jeunesse, Charles, Christopher, Marina et Rachel décrochent au moment même de la sortie du milieu substitut.

C'est que j'sortais du centre. J'me disais « À l'extérieur, j'la suivrai pas l'école. ». (Charles, 18 ans)

J'ai arrêté l'école. J'ai pris une année sabbatique. Le temps d'm'ermettre sur pied un peu. Essayer de m'donner un équilibre. C'pas toujours facile de sortir du centre jeunesse. (Christopher, 18 ans)

Quand j'tais partie, j'voulais refaire mes cours, faque j'avais été dans une école d'adultes. Sauf que j'tais pas capable de m'concentrer, pis j'ai vite lâché

l'école. C'était la majorité qui s'en v'nait, le fait d'partir, ça m'a comme dérangé pis ça m'a empêché de m'concentrer. (Marina, 20 ans)

Ben c'est une sortie-fugue, faque... (Rachel, 18 ans)

La plupart des jeunes sont sans travail à leur départ. Les trois qui occupent un emploi le perdent ou l'abandonnent peu de temps après la sortie du milieu substitut.

J'ai faite deux s'maines avant d'sortir pis quand chu sorti, ça adonné qu'j'ai lâché. » (Christopher, 16 ans)

Quand chu partie du foyer d'groupe j'travaillais, sauf que j'avais déménagé à Montréal. Partir de Laval à Montréal... J'allais à l'école en même temps pis j'avais lâché parce que j'me sentais isolée. (Marina, 20 ans)

Mon travail y m'ont renvoyé en plein milieu du mois. (Bianca, 18 ans)

Pour sept des huit jeunes qui sont clairement passés par une expérience de désinsertion, le point de départ de la descente se situe précisément au moment de la sortie du milieu substitut. Le jeune pour qui le point tournant survient un peu plus tard retourne directement chez un parent après sa sortie définitive du centre jeunesse.

L'entrée dans la vie adulte semble particulièrement difficile pour les jeunes interrogés. Beaucoup d'entre eux voient leurs difficultés sociales s'intensifier après la sortie du milieu substitut, en réaction au retrait subit d'un encadrement serré.

À 18 ans, tu viens d'sortir du foyer d'groupe, tu viens d'avoir ta liberté, ça fait longtemps qu't'es en d'dans pis t'es tannée. Faque tu perds un peu l'contrôle surtout pour une personne qu'ya pas d'ressources, qu'y'est toute seule, c'est plus difficile tu comprends? Qu'un éducateur te dises tout le temps c'que t'as à faire, pis là tout d'un coup « Ah, j'peux tout faire. ». » (Marina, 20 ans)

Des partys, des partys, des partys. C'est juste ça là. J'en profite parce que chu libre. Mais c'pas des bons amis. C'est plus des amis d'consommation pis d'partys là. (Charles, 18 ans)

Christopher – *L'anxiété, la peur, tout ça, ça a toujours été très présent.* **Marie-Eve** – *Pis est-ce que tu vois un changement dans ton anxiété depuis qu't'es*

sorti du centre jeunesse ou c'est pas mal pareil ? Christopher – Ça dégénère. (Christopher, 18 ans)

D'ailleurs, certains parlent très clairement de leur difficulté à se réinsérer dans la société.

J'avais des contacts avec la société, mais juste la fin d'semaine. Pis ça c'tait une fin d'semaine par deux mois, quand j'pouvais sortir. Les règles d'la société, quand t'as 18 ans, y sont très dures à vivre, même que chu t'encore en adaptation. (Charles, 18 ans)

Chu sorti, j'tais à Laval, j'connaissais personne pis dans ma tête j'tais comme pu social. T'étais tellement décroché du monde pendant trois ans, que tu l'sais pu qu'est-ce tu vas dire. Tu vas avoir d'l'air d'un clown ou y vont dire « Aie c't'un hot là! ». C'était ça mon plus gros problème. J'avais beaucoup d'craintes. Jusqu'à temps que j'me pope une pillule, pis là on dirait qu'la gêne a disparu. » (Alex, 22 ans)

Pour la moitié des jeunes, la rupture avec le milieu substitut entraîne un bris désagréable des liens avec des amis ou des intervenants rencontrés pendant ou avant l'épisode de services en protection de l'enfance.

J'tais proche d'une couple de filles. Y'en a qui disent « Ga, j'te laisse mon numéro d'téléphone, laisse-moi l'tien! On va s'app'ler! ». C'est vraiment crié en l'air. Ya personne qui t'appelle. (Sara, 19 ans)

Parce que moi j'ai eu beaucoup d'la misère quand chu sorti d'centre d'accueil. J'tais rendu à Laval, j'tais pu à [ville]. Être à [ville], sortir du centre d'accueil, j'aurais pu passer, j'avais plein d'amis. Mais là chu sorti, j'tais à Laval, j'connaissais personne. (Alex, 22 ans)

Rachel, Charles et Marina évoquent plus explicitement le sentiment de solitude qu'ils ont ressenti dans les premières semaines qui ont marqué l'arrivée en logement indépendant.

T'es habitué de vivre avec douze personnes, plus les éducs, pis là t'arrives chez vous, t'es tout seul. Pis là y manque vraiment de monde. (Rachel, 18 ans)

C'est sûr qu'ça fait quelque chose parce que tu vis 24 heures sur 24 avec ces jeunes là, avec ces éducateurs là. C'est sur qu'ça fait comme « Ouf! J'vous

verrai pu. » Tsé moi j'appelle, j'appelle, j'appelle, pis j'vas même passer des après-midis des fois. Chu t'assis dans réception, pis j'attends qu'les éducateurs que j'connais sortent pour leur parler. (Charles, 18 ans)

J'avais déménagé à Montréal. Partir de Laval à Montréal. J'me sentais isolée. (Marina, 20 ans)

Bref, il appert que la rupture obligée avec le milieu substitut, lorsqu'elle survient au moment de l'entrée dans la vie autonome, déstabilise beaucoup les jeunes. Ainsi, la détresse psychologique et les autres difficultés psychosociales s'exacerbent au moment où le lien est coupé avec les intervenants et les jeunes rencontrés lors de l'épisode de services de protection de l'enfance. La sortie définitive du milieu substitut est aussi marquée par des ruptures significatives dans les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes rencontrés.

1.3.3 Réseau social et trajectoires d'insertion

L'exercice de typification des trajectoires d'insertion fait ressortir l'importance déterminante du réseau social, qui influence nettement le parcours des jeunes après la sortie du milieu substitut. Ainsi, Alex bifurque vers une trajectoire constructive en s'appuyant sur le soutien d'un ami, tandis que Maïka et Sara actualisent leur projet d'insertion avec le support de leurs conjoints respectifs. Inversement, le réseau social peut aussi être inhibiteur d'insertion. Marina, Sara, Maïka et Alex évoquent l'influence négative de certains amis, avec qui ils se trouvent en rupture au moment même de leur bifurcation constructive. Ces constats initiaux ont commandé une analyse en surface des références au réseau social des jeunes. Puisque ceux-ci n'ont pas été questionnés dans le détail sur ce thème, les conclusions qui en sont tirées demeurent des hypothèses à valider. Il est toutefois possible de dégager des constats intéressants des analyses effectuées.

D'abord, les jeunes interrogés évoquent davantage les soutiens que les inhibiteurs de leur insertion. Ainsi, les principales figures de soutien énoncées sont la famille, un conjoint, les services sociaux et les amis. Les principaux types de soutien évoqués par les jeunes sont le

soutien matériel ou financier, l'hébergement, le support psychologique, l'influence positive et l'accompagnement vers les services sociaux.

Neuf jeunes sur dix ont fait allusion à une forme ou l'autre de soutien reçu par la famille d'origine depuis la sortie du milieu substitut. Seulement dans le cas des jeunes femmes, il arrive que le partenaire de vie constitue une figure de soutien significative. Trois filles sont supportées activement par leurs conjoints, qui, selon le cas, peuvent offrir du soutien financier, psychologique, les héberger en cas de besoin ou constituer une influence positive pour elles. La moitié des jeunes évoquent leurs amis en tant que figure de soutien, qu'il soit question pour eux de jouer un rôle de confident, d'offrir un hébergement temporaire, de leur prêter de l'argent ou de leur donner des vêtements, de les accompagner vers les services sociaux ou de simplement constituer une influence positive. En contrepartie, les amis constituent les inhibiteurs d'insertion les plus souvent mentionnés par les participants, qui parlent surtout de leur influence négative.

Ya beaucoup du crack qui s'vend là-bas pis moi quand ch't'arrivé, sans le vouloir, j'ai tombé là-dedans. Pas en consommant mais à en vendre. Parce que j'avais des amis. » (David, 18 ans)

Les amis qu'j'avais c'tait pas des amis en fait. C'tait du monde qui m'prenaient pour une cruche. C'tait pas des bonnes influences. (Maïka, 18 ans).

En tous cas, c't'ami là, c'est lui qui m'a ramassé, qui m'a dit « Si tu veux, moé j'peux t'loger, j'peux t'nourrir, mais ça t'exige qui faut qu'tu fasses des choses pour moé. », faque y m'faisait vendre. (Alex, 22 ans)

Par ailleurs, des intervenants sociaux ont aidé, à un moment ou à un autre depuis la sortie du milieu substitut, à soutenir concrètement l'insertion de plus de la moitié des jeunes. La nature de cette contribution varie beaucoup selon chaque cas.

La s'maine prochaine a l'amène une poupée pour me montrer comment agir, comment faire avec un bébé. (Maïka, 18 ans)

J'ai fait partie d'Solidarité jeunesse presque'un an. Après Solidarité jeunesse, c'est là que j'ai eu mon stage pour le gouvernement. (Marina, 20 ans)

Ils apparaissent donc comme une forme importante de soutien à l'insertion sociale des jeunes adultes déchargés des centres jeunesse.

2. LES RAPPORTS AUX SERVICES SOCIAUX DES PARTICIPANTS

Conformément au cadre conceptuel initial, l'analyse du rapport aux services sociaux des jeunes interrogés est réalisée à partir d'une typologie développée par Goyette et al. (2007a), qui identifient trois types de rapports aux figures de soutien social, soit l'indépendance, la dépendance et l'interdépendance. L'indépendance caractérise la situation des jeunes qui demeurent généralement à l'écart du réseau de services sociaux et qui les utilisent seulement en cas de besoin urgent, dans une optique utilitaire. La dépendance renvoie à l'investissement dans une relation avec un intervenant qui constitue le principal moteur de la mise en action constructive. Ce rapport à l'intervention témoigne donc de lacunes sur le plan de l'autonomie du jeune. L'interdépendance, quant à elle, renvoie à la situation idéale du jeune qui s'engage dans un rapport constructif avec l'intervenant et qui se montre capable de s'approprier le processus d'intervention.

Il est important de mentionner que le rapport-type aux services ou à l'intervenant ne caractérise pas nécessairement tous les épisodes de services d'un jeune. Par exemple, il est possible qu'un participant placé en interdépendance utilise, à l'occasion, un service de façon purement utilitaire.

2.1 Les indépendants

Le groupe des indépendants est composé des cinq garçons et d'une des filles les moins âgées. Christopher, Charles, Vertige, Rachel, David et Alex ont peu utilisé les services sociaux depuis la sortie du milieu substitut. Leurs épisodes de services s'inscrivent rarement dans la durée et répondent souvent à des besoins urgents.

Ça fait un boutte chu pas allé, mais si j'en ai besoin c'est là que j'vas. (Vertige, 19 ans)

Chu allé voir une psychologue pendant une journée, pis j'y ai pas plus faite confiance. J'y ai dit des affaires que dans ma tête fallait juste que j'm'en dégage au plus PC. C'tait une fois pour sortir kessé qu'j'avais besoin à sortir. Tsé j'utilise rien qu'l'essentiel. (Alex, 22 ans)

Dans plusieurs cas, la demande de services est considérée comme une solution de dernier recours, qui n'est envisageable que lorsque le jeune ne peut plus se tourner vers son entourage pour obtenir de l'aide.

C'est quand qui savent pu quoi faire. C'est quand y r'gardent alentours pis qui voyent que « Papa y veut pas m'aider, maman a veut pas m'aider, qu'est-ce que j'fais ? Parce que moi chu pas capable toute seul ». Faque y va aller voir un intervenant. (David, 18 ans)

La plupart du temps, le contact avec les intervenants sociaux peut être qualifié d'instrumental. Il répond souvent à un objectif de subsistance, les jeunes participant à des programmes de réinsertion pour obtenir une aide financière ou entretenant des contacts très superficiels avec les intervenants des ressources d'hébergement dont ils profitent.

D'temps en temps j'vas donner un tit coup d'main aux intervenants, ou j'vas dire un tit « salut ». J'fais pas mon sauvage dans l'fond. (Christopher, 18 ans)

Marie-Eve - Pis qu'est-ce qui t'influence dans ta décision d'aller faire Solidarité Jeunesse ? Rachel - Parce que j'veux continuer mon école. Marie-Eve - Ya-tu quekchose qui t'attire dans la façon dont c'est organisé Solidarité Jeunesse ? Rachel - Non. C'est vraiment pour l'école. (Rachel, 18 ans)

Pour ces jeunes, l'acquisition de l'autonomie se fait essentiellement de façon naturelle. Toutefois, des épisodes de services qui s'inscrivent dans la durée et qui prennent un sens constructif pour eux, quoique rares, ne sont pas inexistantes.

Parce que j'avais de la misère à garder mon emploi, pis là-bas, j'trouvais qui m'aidaient parce que y'étaient là pour m'aider à garder mon emploi plus tard.

Y m'ont montré à mieux m'exprimer pis à faire face à un employeur. (David, 18 ans)

C'est toute des jeunes qu'y'ont d'la misère à trouver d'la job. C'tait toute des jeunes de 20-21 ans, toute comme moé. À toutes les s'maines y'avait une réunion d'groupe, pis on parlait pas vraiment nous autres, on parlait des choses qui nous affectent. Donner des opinions d'la vie, pis essayer de s'identifier avec quelqu'un du groupe. Vraiment prendre contact avec du monde. (Alex, 22 ans)

Pour cinq d'entre eux, l'utilisation des services sociaux diminue significativement dans les premiers mois qui suivent la sortie du centre jeunesse. Pour Alex, la coupure avec le milieu substitut n'entraîne pas de rupture dans la trajectoire d'utilisation de services, qui demeurent relativement peu utilisés.

2.2 Les dépendants

Ce groupe est composé de deux filles qui sont sorties du milieu substitut depuis moins de trois mois. Bianca et Maïka sont présentement engagées dans au moins une démarche de relation d'aide qui s'inscrit dans la continuité. Leur dépendance à l'égard des services se manifeste notamment par une difficulté à se mettre en action lorsque l'intervenant n'est pas là pour les pousser à cheminer vers l'insertion.

Claude y s'est décidé après une s'maine, qui va aller avec moi au bien-être. Une s'maine de trop là! Pis là après y pouvait pas v'nir avec moi pour mon bon, faque j'pouvais pas vraiment manger. (Bianca, 18 ans)

Maïka - Ça s'rait avec Claude. C'est lui qui s'occupe justement de t'ça, pour les emplois là? Marie-Eve - Pis ya-tu quekchose qu'y'existe, même si toi t'irais pas? Maïka - Emploi Québec, des affaires de même, mais j'trouve ça plate. J'aime mieux avoir quelqu'un qui va être à côté d'moi pour me soutenir. ».
(Maïka, 18 ans)

Pour une des deux filles, le lien avec l'intervenant semble même fusionnel, et la séparation est envisagée avec beaucoup d'angoisse.

Claude j'sais pas à 19 ans si j'vas être capable de m'en séparer. C'est comme ma deuxième moitié. C'est l'seul à qui j'peux parler. Dans deux ans en plus y prend sa retraite, faque là [fait semblant de pleurer]. J'sens que ça va être ma partie d'moi qui va s'en aller. (Maïka, 18 ans)

Alors que Maïka voit son utilisation des services sociaux augmenter après la sortie du centre jeunesse, Bianca demeure plutôt à l'écart des services sociaux, contrairement à ce qui était observé lors de son séjour en milieu substitut.

2.3 Les interdépendants

Pour deux participantes à l'étude, le lien avec les services sociaux depuis la sortie du milieu substitut se caractérise essentiellement par l'interdépendance. Sara et Marina sont les plus âgées parmi les cinq filles. Leur trajectoire après la sortie du milieu substitut se caractérise par de longs épisodes de services, auprès desquels elles s'investissent généralement beaucoup.

À 18 ans, ya pu personne qui va t'prendre par la main pis qui va t'am'ner vers les ressources faque dans l'fond ça part de toi-même. Ton implication vient de toi-même. Moi j'trouve ça juste intelligent d'aller vers les ressources parce qu'elles sont là pour toi, elles sont pas là pour personne d'autre. (Marina, 20 ans)

Y'ont commencé une nouvelle activité. C'est mère-enfant. Tu restes avec ton enfant la journée qu't'es là. J'y ai pas encore été. J'ai manqué deux jeudis parce que le premier jeudi, c'tait l'pédiatre, pis le deuxième jeudi, c'tait son vaccin. Là c'te jeudi-là chu disponible pis j'vas y'aller. (Sara, 19 ans)

Ces jeunes s'approprient le processus de relation d'aide, notamment dans le sens où elles arrivent à transposer dans leur vie les outils qu'elles vont y chercher.

Des fois on parle de nos vies? Pis c'te jeu-là, on l'a là-bas. Je l'ai ach'té hier. Ça s'appelle « Un brin d'jasette, le jeu qui fait parler. » C'est rien qu'une question comme ça qu'j'peux t'poser. « Quand vous avez pleuré la dernière fois. ». Comme moi ça pourrait être « Quand qu'chu t'a boutte, à place de m'défouler, j'ai l'goût d'brailler. ». Mes chicanes avec mon chum. (Sara, 19 ans)

Tu peux faire des tests pour savoir dans quel domaine tu veux travailler, y t'expliquent, y t'aident à t'er'trouver. J'travailles dans un restaurant, mais c'pas un gros restaurant comme le St-Hubert ou au Mikes. Chu capable de dealer avec le stress que j'ai ici. Ça c'toute des choses qui t'apprennent. (Marina, 20 ans)

Elles prennent donc appui sur les apports de la relation d'aide pour se propulser dans une trajectoire d'insertion. En quelque sorte, leur rapport aux services représente un idéal à atteindre avec l'ensemble de la clientèle des jeunes adultes.

Pour Sara, qui quitte le centre jeunesse à 16 ans, le départ du milieu substitut n'est pas marqué par une rupture dans la trajectoire d'utilisation de services sociaux. Il en va autrement pour Marina, qui, dans les premiers mois qui suivent la fin du placement, demeure à l'écart du réseau.

2.4 Analyses explicatives du rapport aux services sociaux des participants

Bref, davantage de jeunes se trouvent en rapport d'indépendance aux services sociaux, ce qui traduit une certaine fermeture à la relation d'aide professionnelle chez la majorité de l'échantillon. Sans doute cette dynamique explique-t-elle en partie la diminution notable de l'utilisation des services sociaux dans les premiers mois qui suivent la sortie du milieu substitut, telle que constatée dans la plupart des cas. Le recul des services à la sortie du milieu substitut ne prédit toutefois pas que les jeunes demeureront des indépendants, un constat qui témoigne du caractère changeant du rapport aux services.

2.4.1 Des rapports aux services sociaux qui diffèrent typiquement selon le genre

Il appert que les rapports des jeunes aux services sociaux ne sont typiquement pas les mêmes selon le genre. Le groupe des *indépendants* est composé de tous les garçons et de seulement une fille, tandis que les jeunes qui entretiennent un rapport constructif aux services sociaux (i.e. en rapport de dépendance ou d'interdépendance) sont uniquement des

filles. Le cas de Rachel, en rapport d'indépendance aux services sociaux, semble exceptionnel, mais il s'explique probablement par le fait qu'elle soit sortie du centre jeunesse depuis trop peu de temps pour s'être personnellement positionnée par rapport au réseau de services. En effet, avant la fin du placement, cette jeune entretient un rapport de dépendance à une de ses éducatrices. La rupture du lien avec le centre jeunesse laisse Rachel dans un état d'errance dans les premiers mois qui suivent la sortie du milieu substitut, alors que l'entrée dans la vie autonome est difficile à vivre sur le plan émotif. Il s'agit manifestement d'une période durant laquelle elle redéfinit ses projets, ses relations avec l'entourage et, potentiellement, son rapport aux services sociaux. Ce recul par rapport au réseau de services est loin d'être un événement isolé, considérant la tendance à la baisse du recours à l'aide professionnelle au moment de la sortie, qui semble tenir du réflexe pour beaucoup de jeunes.

2.4.2 Des rapports aux services sociaux qui diffèrent typiquement selon l'âge

Par ailleurs, les résultats permettent d'inférer un lien entre l'âge et le rapport aux services sociaux. Chez les participantes en rapports constructifs à ces services, un rapport de dépendance est observable chez les deux plus jeunes, tandis que l'interdépendance caractérise la situation des deux filles les plus âgées. En outre, les trois jeunes qui forment le groupe des *interdépendants* sont aussi ceux qui ont quitté le milieu substitut depuis le plus de temps. Ainsi, l'interdépendance semble plutôt probable chez les jeunes qui ont davantage expérimenté et qui ont atteint un plus grand niveau de maturité. Il est tout à fait plausible que pour la majorité des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut, le rapport constructif aux services, lorsqu'il s'établit au moment de l'entrée dans la vie autonome, s'inscrive d'abord dans une dynamique de dépendance à l'intervenant.

2.4.3 La quête typique d'un rapport individualisé à l'intervenant

Il ressort des analyses que les jeunes adultes issus des milieux substitués recherchent typiquement un rapport individualisé à l'intervenant ou au service. Ainsi, les jeunes rencontrés montrent une tendance à établir des rapports privilégiés avec un nombre restreint d'intervenants. Certains jeunes établissent même un lien exclusif avec un seul service ou un seul intervenant.

Quand j'ai des situations comme ça j'm'en vas direct vers le TRÎL. (Vertige, 19 ans)

Ça m'a pris vraiment du temps à y parler à Juliane, pis tsé deux ans d'temps c'est long. Faque au lieu d'parler à l'éduc que j'avais, j'parlais juste à Juliane. (Rachel, 18 ans)

Moi c'est Claude, pis c'est personne d'autre. (Maïka, 18 ans)

Pour une participante à la recherche, des intervenants sont même considérés comme des amis ou de la famille.

Ya une intervenante, a m'conte sa vie comme moi j'peux y conter ma vie. C'est mon amie. (Maïka, 18 ans)

En outre, les intervenants privilégiés sont souvent décrits comme étant les meilleurs de la profession.

De toute les intervenants que j'connais, lui c'était le top. (Charles, 18 ans)

Mon ancienne éduc c'est mon ange! Tu comprends? C'est la plus fine. (Rachel, 18 ans)

Du point de vue des participants, et particulièrement pour les jeunes qui sont marqués négativement par d'anciens épisodes de services sociaux, le rapport privilégié à l'intervenant constitue un événement exceptionnel. Ainsi, des participants qui se montrent à

la base peu disposés à recourir à de l'aide professionnelle sont tout de même susceptibles de développer un rapport constructif avec un service.

Marie-Eve - Pour toi, les intervenants en gros c'est...? Maïka - D'la marde. Marie-Eve - Ok. Mais Claude s'en est un intervenant. Maïka- Ah ça c't'un intervenant, mais c't'un cas spécial! (Maïka, 18 ans)

Comme j'te disais j'faisais pu confiance aux psychologues. Même après la [psychologue]. Dans ma tête c'tait l'exception à la règle. Dans l'fond, j'ai fait confiance à la personne et non à la psy. Ya une grosse différence entre elle pis une psychologue. (Alex, 22 ans)

Lorsqu'un intervenant fait figure d'exception pour un jeune, il est par le fait même dissocié des représentations négatives issues d'épisodes antérieurs de services.

Claude, c'est pas un intervenant, ben c'est... Y fait pas partie des centres jeunesse. (Marina, 20 ans)

Claude y'est pas d'la DPJ pantoute. C'est rattaché avec le centre jeunesse mais y fait pas partie d'la DPJ comme tel. (Maïka, 18 ans)

À l'excès, l'intervenant exceptionnel peut même ne pas être perçu comme un intervenant.

Faque ya une grosse différence entre elle pis une psychologue. J'l'ai pas vue comme une psychologue. J'l'ai vue plus comme une personne qui voulait m'aider. (Alex, 22 ans)

3. LA CONTRIBUTION DES SERVICES SOCIAUX À L'INSERTION SOCIALE DES PARTICIPANTS

Les trajectoires d'insertion sociale des participants ont été croisées avec leur rapport type aux services sociaux après la sortie du milieu substitut. Les résultats ainsi obtenus sont

présentés dans le tableau III. Cette démarche permet de mieux comprendre la contribution de l'utilisation des services sociaux à l'insertion sociale des participants.

Tableau III : Croisement des trajectoires d'insertion et du rapport aux services sociaux des participants.

Participants	Âge (années)	Trajectoires d'insertion	Rapport aux services sociaux
1- Marina	20	Insertion soutenue	Interdépendance
2- Sara	19	Insertion soutenue	Interdépendance
3- Alex	22	Insertion soutenue	Indépendance
4- Vertige	19	Expérimentation constructive	Indépendance
5- David	18	Expérimentation constructive	Indépendance
6- Rachel	18	Expérimentation constructive	Indépendance
7- Maïka	18	Expérimentation constructive	Dépendance
8- Bianca	18	Latence constructive	Dépendance
9- Christopher	18	Dérive vulnérabilisante	Indépendance
10- Charles	18	Dérive vulnérabilisante	Indépendance

D'abord, il appert que la moitié des jeunes qui cheminent à des degrés variables vers l'insertion entretiennent un rapport d'indépendance avec un ou plusieurs intervenants du réseau de services sociaux. Ainsi, il est tout à fait possible de progresser vers l'insertion sans s'engager dans une démarche d'aide professionnelle, comme en témoigne le cas d'Alex, placé en trajectoire d'insertion soutenue et en rapport d'interdépendance aux services sociaux. Toutefois, il est important de souligner que, de façon globale, le groupe composé des filles en rapport d'interdépendance et de dépendance semble mieux progresser que le groupe des *indépendants*, qui compte notamment les deux garçons placés en dérive vulnérabilisante.

Parmi le groupe des trois jeunes en insertion soutenue, deux sont en rapport d'interdépendance aux services sociaux, ce qui traduit la figure idéale des jeunes qui s'approprient les outils acquis dans le cadre du processus d'intervention pour linéariser leur parcours. L'indépendance aux services sociaux caractérise la plupart des jeunes en trajectoire d'expérimentation constructive, qui ressentent souvent le besoin d'acquérir leur autonomie seuls via l'expérience. Le cas de Bianca, en trajectoire de latence constructive et

en rapport de dépendance à l'intervenant, représente la figure du jeune qui est ouvert à la relation d'aide professionnelle, quoique fortement hypothéqué sur le plan de l'autonomie fonctionnelle. Les deux garçons en dérive vulnérabilisante, qui ne semblent pas beaucoup préoccupés par leur devenir, ne perçoivent évidemment pas le besoin d'établir un rapport avec les services sociaux qui s'inscrit dans la continuité.

Quoique bon nombre de facteurs soient susceptibles d'influencer les trajectoires d'insertion sociale des jeunes issus des milieux substituts, le croisement des trajectoires types d'insertion et des rapports aux services sociaux tend à confirmer le potentiel soutenant de l'aide professionnelle en vue de leur insertion sociale. Les participants témoignent d'ailleurs du caractère particulièrement aidant des services sociaux utilisés après la sortie du milieu substitut. En outre, les jeunes femmes, qui se trouvent presque toutes investies dans des démarches d'aide professionnelle au moment de l'entretien, sont nettement plus avancées sur le plan de l'insertion que les garçons, qui évoluent plutôt en marge des services.

4. LES FACTEURS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DES SERVICES ÉNONCÉS PAR LES JEUNES

Les facteurs associés à l'utilisation des services énoncés dans cette section sont tirés des récits de vie et d'épisodes de services sociaux des jeunes adultes interrogés. Il sont présentés selon les rubriques du modèle théorique d'Andersen (Aday et Andersen, 1975 ; Andersen, 1995). Selon cette perspective, les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux se situent à deux niveaux interdépendants, soit les caractéristiques de la population et celles du réseau de services.

4.1 Les caractéristiques de la population

Les caractéristiques de la population se divisent en trois catégories, soit les prédispositions (les caractéristiques individuelles qui déterminent la propension à utiliser les services), les

ressources facilitantes (les moyens dont disposent les individus pour utiliser les services) et les besoins (tels que perçus par la clientèle ou tels qu'évalués par les professionnels du réseau de services sociaux).

4.1.1 Les prédispositions

Les jeunes parlent de plusieurs types de caractéristiques individuelles qui déterminent leur propension à utiliser les services sociaux, soit leurs peurs, la référence à d'anciens épisodes de services, leur désir d'autonomie, l'orgueil, les difficultés sociales, la motivation à recevoir de l'aide et les prédispositions culturelles.

a) Les peurs

Les réactions négatives de l'entourage

D'abord, les participants évoquent la peur d'être jugés négativement par les autres en conséquence à l'utilisation de services sociaux. De leur point de vue, ce n'est pas toujours le recours à l'aide professionnelle en soi qui risque d'être l'objet du jugement, mais bien leurs difficultés sociales, qui sont alors exposées au grand jour.

J'avais honte d'être un drogué. Y'a pas plus que 5 personnes sur cette terre qui savent que j'ai fait d'la poudre. J'ai jamais voulu être aperçu comme un junkie. Faque pour moi aller chercher d'l'aide, c'tait comme le dire à une autre personne. (Alex, 22 ans)

Plus particulièrement lorsque les jeunes se sentent préoccupés par leur santé mentale, la peur d'être étiquetés comme fous inhibe le recours aux services. Pour plusieurs s'ajoute la peur du traitement psychiatrique.

J'ai peur que l'monde me trouvent folle. (Maïka, 18 ans)

Mes parents avaient tellement peur de moi qu'y'appelaient l'ambulance pis y me l'disaient pas pis l'ambulance v'nait m'chercher, m'amenait à l'hôpital, pis, j'pensais que y'étaient pour me mettre dans une place où ce que les personnes sont fous. J'voulais tellement pas y aller faque j'les manipulais. (David, 18 ans)

Dans le cas de ceux qui, par leur recours aux services, lèvent le voile sur une situation de victimisation, il faut surmonter la crainte de voir leur situation s'aggraver.

On a peur. On a peur qui continue. On a peur qui fasse un autre geste.
(Maïka, 18 ans)

L'inconnu

Les participants parlent aussi de leur peur de l'inconnu. Cette peur se manifeste notamment par la nécessité, pour certains, d'apprendre à bien connaître un intervenant avant de discuter avec lui de choses plus personnelles. Les jeunes s'approprient ainsi davantage de contrôle sur l'issue de l'intervention.

Chu pas pour tout suite m'ouvrir comme ça à une personne que j'connais pas tant qu'ça. Faut qu'j'aille le temps d'la connaître, faut qu'j'aille le temps d'évaluer comment qu'a l'est pour être capable de jouer sur les mots si j'ai à jouer sur les mots. (Christopher, 18 ans)

Quand t'es à c'te moment là, tu parles pas de c'qui va mal ou quoi que ce soit. Tu parles pas des mauvaises affaires. Tu parles de n'importe quoi, tu déconnes, tu lances des jokes. En bout d'ligne, tu sais un peu, face aux jokes que tu vas lancer, ou c'que tu vas dire, la réaction d'la personne, tu vas savoir un peu comment ça va être si tu y parles. (Vertige, 19 ans)

Dans cette perspective, les jeunes qui ont déjà utilisé des services sociaux sont plus enclins à y faire appel en cas de besoin.

Ceux qui vont n'avoir eu avant 18 ans, vont être plus portés à en d'mander après, parce que n'ont déjà eu. Y savent c'est quoi. C'pas d'inconnu. Moi, l'inconnu, j'ai peur. (Rachel, 18 ans)

Y faut qu'y'aille déjà eu un intervenant dans leur vie. Parce que si tu n'as jamais eu, tu sais pas c'est quoi. (Bianca, 18 ans)

La souffrance associée à la démarche d'aide psychologique

Aborder en profondeur les difficultés sociales d'un jeune qui a subi des abus, de la négligence ou qui a présenté des problèmes de comportement, c'est ultimement le renvoyer à son passé. Les jeunes interviewés témoignent de la souffrance psychologique associée au rappel d'évènements de vie marquants. Il s'agit d'une barrière importante à l'investissement des jeunes dans une relation d'aide psychologique.

Y ram'naient l'passé pis j'leur dis : « Ga man, tu veux qu'j'te parle, parles-moi pas du passé parce que j'te parl'rai pas ! J'vas juste t'envoyer chier parce que j'veux pas l'entendre. ». (Vertige, 19 ans)

Même d'en parler ça sert à rien. C'est arrivé, c't'arrivé. Même si j'en parle ça va m'faire plus de peine que d'autre chose. (Bianca, 18 ans)

b) La perception des épisodes antérieurs de services

Lorsqu'il est demandé aux participants de justifier leur appréciation d'un service qu'ils ont reçu dans le passé, la plupart font référence à son caractère plus ou moins aidant.

J'avais de la misère à garder mon emploi, pis là-bas, j'trouvais qui m'aidaient. Eux-autres y'étaient là pour m'aider vraiment à garder mon emploi plus tard. (David, 18 ans)

Ya des affaires qui se sont dit pis, c'est, ça c'est juste dit. Tsé ça s'est pas mal passé, mais ça s'est pas super bien passé, pis ça pas changé rien. (Rachel, 18 ans)

Les perceptions positives d'anciens épisodes de services peuvent encourager les jeunes interrogés à recourir à de l'aide professionnelle.

Si tu veux aller voir quelqu'un, va voir vraiment un bon psychologue. Je l'conseille fortement parce que j'ai été n'en voir une psychologue que j'ai adorée. (Maïka, 18 ans)

Toutefois, les participants évoquent plus souvent les situations où des expériences négatives passées les gardent d'établir un lien significatif avec un intervenant social.

J'ai su à fin que c'tait lui qui m'avait stoolé, pis y voulaient d'autres noms. C'est là qu'les psy y'ont faite « Hen, hen. ». Pis là après ça, quand qu'j'ai eu mes 18 ans, ma mère a voulait qu'j'aïlle voir d'autres psychologues. J'y disais « Non, j'fais pas confiance à ça. ».(Alex, 22 ans)

J'ai tellement changé d'éducateur, j'ai changé beaucoup d'fois d'travailleur social, j'ai changé d'place. Chu une personne qu'ya besoin de stabilité, parce que j'en ai pas eu assez dans ma vie. Pis j'ai peur de m'embarquer dans quekchose pis que... Tsé souvent c'est c'qui est arrivé avec les intervenants. Tu t'attaches à cette personne là, tu y fais confiance, pis là tout d'un coup la personne va partir. Ça c'est de t'ça qu'j'ai peur. De commencer quekchose pis après ça, pour X raisons ça va arrêter. (Marina, 20 ans)

Quelques jeunes, manifestement marqués par de mauvaises expériences, en viennent à formuler des généralisations négatives sur certains types d'intervenants ou services, voir même sur l'ensemble du réseau.

D'mandez pas leur aide mon Dieu! Faites-pas ça! Allez pas voir les intervenants. C'est à déconseiller. Y vont plus te nuire que t'aider. Moi j'les mets toute dans l'même pattern. (Maïka, 18 ans).

En cour j'ai dit : « J'fais pu confiance à personne dans l'gouvernement. ». Moi j'avais plein d'problèmes, j'aurais voulu n'en parler pis toute, mais c'tait toute des organismes qui faisaient rapport avec le gouvernement. (Alex, 22 ans)

La plupart des participants se montrent toutefois capables d'opinions nuancées sur les professionnels des services sociaux.

Ya des intervenants, y sont vraiment chiens. Mais y'en a qui sont fins. Ça dépend lesquels. J'peux pas juger les intervenants parce qu'y sont tous différents. (Bianca, 18 ans)

Y'en a qui passent en centre d'accueil qu'après ça, y veulent pu rien savoir, c'est fini. Mais moi j'ai 18 ans pis j'parle encore à mon éduc qu'ya été là pendant deux ans d'temps. Pis chu pas fâchée. (Rachel, 18 ans)

Ya beaucoup d'jeunes qui gardent tellement un mauvais souvenir du centre jeunesse, des intervenants, pis y'ont souvent tendance à croire qu'un éducateur de foyer d'groupe ou de centre d'accueil va être la même chose qu'un

intervenant qui va travailler dans un Carrefour jeunesse emploi, mais c'est deux choses très différentes. (Marina, 20 ans)

Dans certains cas, les jeunes en viennent à formuler des généralisations à propos d'intervenants qui partagent certaines caractéristiques objectives, telles que le genre ou les origines ethniques. Ces associations d'idées témoignent du rôle important des perceptions des épisodes antérieurs de services dans le recours ultérieur à l'aide professionnelle.

Y'était super sympathique, pis j'ai r'marqué que j'avais plus de facilité à m'faire écouter par des intervenants noirs que par les intervenants blancs. (Charles, 18 ans)

J'sais pas pourquoi mais j'ai plus confiance aux femmes qu'aux hommes. Peut-être à cause du psychologue? Parce que c'tait un gars? (Alex, 22 ans)

En outre, la peur de la rupture avec l'intervenant, clairement en lien avec l'épisode de services en centre jeunesse, est présente chez une bonne proportion de l'échantillon et influence le recours aux services sociaux au début de l'âge adulte.

Vertige - J'ai fini par m'approcher d'une personne, pis être capable d'y parler. Une s'maine après est v'nue m'voir, a m'dit : « J'ai eu un poste dans un centre jeunesse. J'm'en vas, chu pu ton éducateur. ». Marie-Eve - Quand t'es parti de d'la là, comment tu t'es senti ? Vertige – J'me su dit « Là j'vas faire mes choix. C'est à moi d'choisir mon entourage, pis c'est à moi de vérifier que l'monde que j'vas choisir comme entourage partiront pas du jour au lendemain. (Vertige, 19 ans)

J'veux pas dépendre sur quelqu'un, pis après ça un jour qui vient m'dire qu'y'est pu capable de m'aider, parce que là j'vas être dans marde. J'vas être sur la béquille? Mettons la béquille a pête, j'm'er'trouve su l'cul. (Alex, 22 ans)

Ainsi, lorsque le rapport à l'intervenant en est un de dépendance et qu'il est brusquement brisé en raison de facteurs qui échappent au contrôle du jeune, celui-ci est susceptible de se trouver dans une position de grande vulnérabilité. Malgré cette réalité, la fin définitive de

l'épisode de services en centre jeunesse s'accompagne généralement d'un désir de passer à autre chose, qui implique souvent de s'éloigner, ne serait-ce que l'espace d'un moment, du réseau des services sociaux.

J'ai été tellement longtemps enfermée que j't'ais tellement ben à l'extérieur de pas voir la face à personne. (Sara, 19 ans)

J'ai toute sorti c'que j'avais à sortir pendant 7 ans. Y'est temps que j'prenne ma vie en main, y'est temps que j'me dise « Go là! ». J'ai un enfant qui s'en vient, pis j'veux qu'ma vie r'parte à zéro. (Maïka, 18 ans)

Dans l'éventualité du recours à un service, plusieurs participants se sentent d'ailleurs découragés à l'idée de devoir répéter encore une fois leur histoire de vie.

Ça arrête pu pis à toutes les fois c'est quoi qui faut que j'fasse? J'raconte, j'raconte, j'raconte qu'est-ce que j'ai fait pis un moment donné je suis saturé des intervenants. Pas parce c'est eux, parce que chu tanné de toute tout le temps répéter ça. (David, 18 ans)

Mon histoire j'l'ai racontée plein d'fois là? À combien d'TS que j'l'ai pas racontée? À combien d'éducateurs que j'l'ai pas racontée? J'ai pas envie d'er'commencer pour que après ça qu'ça m'donne rien. (Marina, 20 ans)

c) Le désir d'autonomie des jeunes

Chez certains participants, le désir d'autonomie prend clairement le sens d'une fermeture à la relation d'aide professionnelle.

J'utilise moins souvent. P't'être parce que j'me dis que chu majeur, j'essaie p't'être de régler mes problèmes par moi-même. J'me dis qu'à 18 ans, j'devrais être beaucoup plus mature, beaucoup plus responsable, que j'pourrais faire ça par moi-même. (Charles, 18 ans)

Chu capable de m'arranger avec mes affaires maintenant. Chu t'autonome. Ma vie c'est ma vie, pis si y m'manque quekchose, ben y m'manque quekchose, c'est tout. C'est moi là. Ya pu personne qui va mettre contrôle sur ma vie. (Maïka, 18 ans)

Il peut aussi témoigner d'une certaine ouverture, alors que des jeunes reprennent du pouvoir sur leur vie à la suite du départ du centre jeunesse, et profitent désormais du droit de sélectionner avec attention les intervenants qui leur conviennent le mieux.

Si j'm'approche d'un service, faut j'm'approche du service c'est tout. Tout en sachant que faut qu'j'vérifies quel genre de service que c'est. (Vertige, 19 ans)

Je sais que j'ai besoin de c't'aide là, pis quand j'vas être prête, j'vas aller la chercher. Ça m'a donné une mauvaise image des psychologues, pis Claude y m'dit qu'un psychologue ça s'magasine jusqu'à temps qu'tu trouves la bonne personne. (Marina, 20 ans)

Certains perçoivent d'ailleurs l'expérience de la vie autonome comme une opportunité de se mobiliser vers les services.

Quand t'es en foyer d'groupe, les éducateurs le font à ta place. Ça te donne pas la chance de l'faire par toi-même. Quand t'as 18 ans t'as pas l'choix. T'es avec toi-même. Y'a pas un éducateur qui va te dire : « T'as ce besoin là. » ou : « Tu dois aller arranger ça. ». Tu dois l'faire pour toi-même. (Marina, 20 ans)

J'ai besoin d'aide, ok là j'vas foncer, mais j'veux pas qu'quelqu'un m'pousse dans l'derrière pour qu'j'le fasse. (Rachel, 18 ans)

d) L'orgueil

Le recours aux services sociaux est susceptible de porter atteinte à l'estime de soi des jeunes qui y font appel, le besoin d'aide professionnelle pouvant être très difficile à assumer. Certains jeunes se disent trop orgueilleux pour aller vers les services. Le jugement qu'ils portent sur eux-mêmes peut alors être très dur.

J'étais vraiment orgueilleuse, faque c'est dur d'aller. De savoir que tu peux pas t'en sortir sans savoir nécessairement que tu peux aller chercher de l'aide. C'est difficile d'avouer que t'as besoin d'aide. Parce dans l'fond ça te r'met en mémoire que t'es toute seule. (Marina, 20 ans)

Chu capable de donner beaucoup d'aide, j'aime ça donner d'l'aide. Mais moi n'en recevoir, j'ai ben d'la misère. J'trouve ça ben difficile. On dirait que j't'utilise comme béquille. (Alex, 22 ans)

J'me vois pas aller chercher du linge là-bas, j'me vois pas aller chercher d'la nourriture non plus, parce que moi, dans ma tête, les personnes qui font ça c'est les personnes qui ont pas le moyen, qui ont pas réussi dans leur vie. (David, 18 ans)

e) Les difficultés sociales vécues par les jeunes

Les jeunes évoquent parfois le sentiment d'être pris en otage par leurs difficultés sociales. Celles-ci les isolent de leurs soutiens et, par le fait même, des services sociaux.

J'ai eu d'l'aide mais dans c'temps là, j'buvais beaucoup, j'avais pas des bons amis. J'tais vraiment isolée pendant trois mois. J'parlais à personne. (Marina, 20 ans)

Une fois que ton cerveau a réfléchi, t'as mangé, t'as dégelé, ben là ton cerveau y'est plus placé pour prendre une décision, comme aller en thérapie, aller en réinsertion, aller à la maison d'hébergement, aller chez tes parents. Moi j'ai décidé d'aller en thérapie. (David, 18 ans)

En outre, une grande difficulté à se mobiliser, qui inhibe fortement le recours à l'aide professionnelle, est observable chez beaucoup de jeunes rencontrés.

Parce que moi m'lever pis m'forcer d'aller à quekpart, faut qu'sa seille vraiment urgent! J'y aurais même pas été faire la prise de sang si y'auraient pas été avec moi. Peut-être que j'aurais eu l'enfant pis que j'aurais pas pu m'faire avorter si j'avais trop attendu. (Bianca, 18 ans)

Chu un gars très paresseux, qui fait faire ses affaires par les autres. (Charles, 18 ans)

Mais j'irais pas au Emploi Québec, des affaires comme ça. J'trouve c't'assez plate aller sur l'ordinateur, passer ta journée su l'ordinateur à trouver des jobs. (Maïka, 18 ans)

Certains jeunes font toutefois preuve d'un bon potentiel à se prendre en charge, qui se reconnaît par une capacité à faire leur chemin vers les services lorsqu'un besoin se fait sentir.

Là j'ai commencé à faire des appels, j'm'ai informé. Pis là, Emploi Québec y m'ont dit : « Nous autres on a un programme. ». (Alex, 22 ans)

Ya beaucoup d'écoles qu'y'ont leur site internet, faque tu peux aller chercher des informations, tu peux app'ler même aux écoles pis eux y vont te donner d'l'information. (Marina, 20 ans)

En contrepartie, le manque de confiance en soi, voir même le manque d'estime de soi, peuvent empêcher un jeune de s'approcher d'un service.

J'sais même pas où aller, pis comment faire. J'connais vraiment pas ça. Moi j'ai juste appris à être en centre d'accueil, à m'entraîner avec des voyous. (David, 18 ans)

J'me sentais pas comme une bonne personne. Faque j'trouvais que j'valais pas la peine d'aller chercher une ressource. J'trouvais que j'valais pas la peine de travailler sur moi ou d'essayer d'améliorer ma qualité d'vie, ou essayer d'dev'nir plus autonome. (Marina, 20 ans)

f) La motivation à s'aider

Au début de l'âge adulte, les jeunes interrogés sont conscients que les apports de la relation d'aide sont directement liés à la qualité de leur investissement dans le processus. Plusieurs, qui ne se sentent pas prêts à s'impliquer pleinement dans un travail sur soi, évoquent des moments où ils ont choisi de rester à l'écart des services sociaux.

Chu restée avec mes problèmes pis ça m'a pas aidée parce que j'voulais pas, ben en tous cas j'tais pas prête à accepter l'aide qu'on m'offrait. (Marina, 20 ans)

Ma tête me dit que j'veux pas. Quelqu'un qui veut pas s'aider, ça sert à rien d'aller chercher d'l'aide. Ça va nuire plus qu'autre chose. (Christopher, 18 ans)

Y m'ont d'mandé à d'aller dans un centre de désintoxication. J'ai faite « Pffff! ». C'est con à dire, mais j'aime trop la drogue pour arrêter. (Charles, 18 ans)

Les jeunes auraient cependant tendance à se montrer plus ouverts à la relation d'aide avec l'âge, le processus de maturation ayant un rôle important à y jouer.

Dans l'temps j'tais super bizarre . J'le trouvais laid, pis tsé : « J'veux rien savoir! (...)». Pis aujourd'hui j'me dirais : « Mon Dieu, j'tais donc ben nounoune! ». J'aurais pu juste aller l'rencontrer pis y parler, c'est toute. M'vider l'cœur. (Sara, 19 ans)

J'ai pas parlé pendant pas mal presque toutes les rencontres. J'tais jeune et entêtée. J'voulais rien savoir de personne, pis j'pensais à mon point, pis si tu voulais pas me l'donner, ben : « Mangez d'la marde! ». (Rachel, 18 ans)

g) Les prédispositions culturelles

Les facteurs culturels inhibant ou favorisant l'utilisation de services sociaux sont peu mentionnés par les jeunes. Seulement une participante parmi les quatre jeunes qui s'associent à une identité ethnique mixte parle de barrières à l'utilisation des services qu'elle associe à sa culture d'origine.

Dans ma culture, c'est soit tu travailles, soit t'étudies. Faque j'me suis impliquée, mais ma famille voyait pas ça. Eux y voyaient que l'argent que j'recevais, j'm'assoyais sur mes fesses pis j'faisais rien. Y'ont mal vu le fait que j'tais dans Solidarité Jeunesse, faque j'ai souvent eu honte. C'pour ça que ça m'a faite mal à l'orgueil. C'tait pas l'bien-être social Solidarité Jeunesse, mais c'tait tout comme. (Marina, 20 ans)

4.1.2 Les ressources facilitantes

Les ressources facilitantes renvoient aux outils à la portée des jeunes qui favorisent ou inhibent l'utilisation des services sociaux. L'analyse des transcrits d'entretiens pointe vers deux types de ressources facilitantes, soit les accompagnants, qui soutiennent les jeunes

dans leurs démarches de demande d'aide professionnelle, et les connaissances de base des jeunes sur les ressources professionnelles disponibles.

a) Les accompagnants

Les accompagnants facilitent le recours aux services sociaux des jeunes, par exemple en les incitant à formuler une demande d'aide, en les accompagnant physiquement vers un service, ou encore en les soutenant psychologiquement dans leur cheminement.

Lui [intervenant] y m'a appris à pas avoir honte d'avoir besoin d'aide, parce que c'est pas honteux. Si y peut m'aider c'est tant mieux. Si y peut m'am'ner vers les personnes qui vont m'aider c'est encore mieux. Faque j'l'ai considéré comme le pont vers toute les aides que j'ai pu avoir. (Marina, 20 ans)

[Intervenante] m'a déposé en avant d'la porte du CLSC, pis a m'a dit : « Si ça t'tente de r'venir après-midi tu peux r'venir. Si ça t'tente pas, vas prendre le reste de l'après-midi off. ». (Alex, 22 ans)

Le service lui-même

Certains organismes usent de stratégies efficaces pour faciliter l'accès à leurs services. Il est notamment question de minimiser l'impact de la distance physique entre les jeunes et un service, par exemple en facilitant leur transport ou en se dotant d'intervenants mobiles.

C'que j'trouve le fun aussi de d'là-bas, c'est que les mères et enfants qu'y'ont pas de transport, y t'payent le transport. Y vient un bénévole. (Sara, 19 ans)

J'l'apelle, pis j'm'vire de bord, est là. (David, 18 ans)

Par ailleurs, organiser des activités qui attirent les jeunes contribue à ce que ces derniers établissent des relations significatives avec les intervenants des organismes concernés.

J'ai commencé à y aller là juste pour le fun. Pis en bout d'ligne, ya certaines activités qu'était impliquée dedans, pis a m'a d'mandé de m'impliquer d'dans, J'ai créé un lien d'confiance avec elle, pis j'me suis senti à l'aise. Si j'ai besoin d'y parler, je sais qu'j'peux la pager. (Vertige, 19 ans).

Le centre jeunesse

Il faut souligner l'influence majeure des intervenants des centres jeunesse sur les trajectoires de services des jeunes en situation de placement. Ils constituent manifestement des pivots qui orientent les jeunes vers une diversité de services institutionnels et communautaires. Pour la plupart des participants, soit sept jeunes sur dix, l'utilisation de services sociaux diminue dans les premiers mois qui suivent la sortie du milieu substitut. Les jeunes expliquent cette réalité en partie par la rupture avec leurs éducateurs et travailleurs sociaux, qui ne sont plus là pour les pousser à formuler des demandes d'aide et à maintenir leurs engagements auprès des services utilisés. Cette pression à cheminer dans les services, décrite par certains jeunes, est toutefois vécue difficilement. Des participants se sont d'ailleurs sentis soulagés ne plus s'y sentir obligés une fois sortis du centre jeunesse.

***Rachel** – J’faisais ça pas mal pour qu’le monde me lâchent tranquille. J’m suis tellement faite pousser dans l’derrière. **Marie-Eve** - Au centre jeunesse y’avait une pression ? **Rachel** - Tout l’temps. J’m sentais quasiment mal de dire « Non. ». « Ben là, j’m’excuse, mais ça m’tente pas. ». (Rachel, 18 ans)*

Avant j’le faisais plus pour les éducateurs. Tu l’fais plus parce que les intervenants te poussent à aller vers des ressources. (Marina, 20 ans)

Cependant, il demeure tout de même envisageable pour certains de se tourner vers le centre jeunesse après en être sortis, en vue d’être référés vers un service.

J’peux appeler au centre d’accueil de Joliette, qui peut me référer à une psychologue. J’pourrais appeler ma travailleur sociale. Je l’ai pu maintenant, mais j’peux quand même l’appeler pour y donner de mes nouvelles pis y parler, pis elle peut me conseiller d’autre chose. (David, 18 ans)

Les intervenants de l'ensemble du réseau de services sociaux

Les intervenants de l'ensemble du réseau de services sociaux sont susceptibles de contribuer à instaurer un réseau de ressources professionnelles autour des jeunes adultes.

Ainsi, dans plusieurs cas, l'accompagnant vers un service est un intervenant pivot rattaché à un autre service.

Tu peux aller dans un Carrefour Jeunesse-Emploi. Y vont te donner les ressources. Vu que eux sont pas experts, y peuvent t'orienter vers une ressource quelconque. (Marina, 20 ans)

J'vérifierais avec [organisme de travail de rue] si ya des places. Ça fait un boutte chu pas allé, mais si j'en ai besoin c'est là que j'vas. (Vertige, 19 ans)

La famille et les amis

Les membres de la famille et les amis peuvent aussi constituer des accompagnants. Souvent, ils sont les mieux placés pour intervenir rapidement lorsqu'un jeune présente un besoin urgent.

Mon frère, mes amis, y m'ont vu comme ça, faque y'ont pas accepté ça. Y m'ont pris, y m'ont faite mes bagages, y'ont foutu ça dans le truck, pis y m'ont amené dans une maison d'hébergement à Rawdon. (David, 18 ans)

J'ai un ami qui m'a am'né dans une place comme ça, un hébergement 24 heures. Moi j'connais pas les places d'hébergement comme ça. Faque si lui y m'aurait pas am'né, j'aurais pas su comment m'y rendre. (Marina, 20 ans)

Leur présence peut suffire à rassurer un jeune qui se sent anxieux à l'idée d'aller seul vers un service.

J'avais été avec un ami. C'est sûr que si tu y vas tout seul, tu vas t'sentir moins à l'aise. (Sara, 19 ans)

Les adultes significatifs

Certains adultes significatifs, qui ne sont pas nécessairement des membres de la famille ou des intervenants sociaux, peuvent aussi favoriser le recours à l'aide professionnelle en encourageant verbalement les jeunes dans leur démarche.

T'as besoin d'encouragement des personnes adultes, parce que quand t'en as pas ça donne pas l'goût d'y aller. (Marina, 20 ans)

b) La connaissance des services offerts

Malheureusement, les jeunes avec antécédents de placement qui présentent des besoins de services au début de l'âge adulte ne sont pas toujours en contact avec leurs anciens intervenants et peuvent facilement se trouver en rupture avec leur réseau social. Dans l'éventualité où ils auraient à formuler seuls des demandes d'aide, il est primordial qu'ils aient une connaissance de base du réseau de services sociaux qui les entoure. Un participant décrit d'ailleurs une situation où il a bifurqué vers une trajectoire vulnérabilisante en partie parce qu'il ne savait pas vers quels services se tourner.

Ma mère a l'habitait à [ville 1] , pis quand qu'chu sorti du centre d'accueil a l'a habité à [ville 2]. Faque ça c'tait un gros hic. Si ma mère a m'aurait crissé dehors, à [ville 1], j'aurais su où aller. Je l'sais c'est où les familles d'accueil, je l'sais y'est où les affaires. Mais icitte j'tais à [ville 2], pis j'tais pas sûr de rien. (Alex, 22 ans)

Au début de l'entretien semi-dirigé, les participants ont été interrogés sur leur connaissance des services sociaux relativement à différents types de problèmes qu'ils pourraient rencontrer en cours de vie, soit des difficultés dans les domaines du travail ou de l'école, dans les domaines de la subsistance et du logement et sur le plan psychosocial. Les ressources mentionnées spontanément par les jeunes sont ici présentées selon les deux registres retenus dans le cadre de cette étude, soit les services d'insertion socioprofessionnelle et les services d'aide psychologique.

Les services d'insertion socioprofessionnelle

Les services d'insertion socioprofessionnelle semblent être mieux connus des jeunes que les services d'aide psychologique. Lorsqu'il leur est demandé de mentionner vers qui ils peuvent se tourner s'ils ont de la difficulté à se trouver un travail ou s'ils désirent reprendre

l'école, plusieurs évoquent Emploi Québec ou les carrefours Jeunesse-emploi. Un participant parle des programmes de réinsertion en emploi offerts par les organismes communautaires, auxquels il a déjà participé. Les commissions scolaires et les écoles sont aussi évoquées dans le cas où les jeunes auraient besoin d'information sur les programmes d'études. Plus particulièrement en ce qui concerne les difficultés relatives à la subsistance et au logement, près de la moitié des jeunes identifient spontanément des ressources d'aide alimentaire et vestimentaire et environ le tiers parlent des ressources d'hébergement. Ultimement, le recours à l'aide sociale est aussi évoqué.

Les services d'aide psychologique

Les services d'aide psychologique sont plus méconnus des jeunes. La ressource la plus souvent mentionnée, soit les lignes téléphoniques, n'est utilisée par aucun des jeunes rencontrés, possiblement parce que le contact téléphonique impose une distance avec l'intervenant.

À part des services téléphoniques, mais j'veux dire, moi chu une personne qu'y'aime parler face à face, pas au téléphone. J'aime le contact humain. (Marina, 20 ans)

Lorsque les jeunes sont interrogés sur les services qui peuvent être utilisés advenant la survenue de difficultés personnelles telles que les conflits avec l'entourage ou les émotions négatives ressenties face à un ou plusieurs événements de vie, une participante mentionne le CLSC, une parle des ressources pour victimes d'actes criminels, un participant évoque les ressources pour toxicomanes et un le travail de rue. Trois interviewés disent qu'il est possible d'aller en parler à un psychologue, sans toutefois préciser comment ils comptent en trouver un.

4.1.3 La perception du jeune de son besoin de services sociaux

En outre, les besoins, tels que perçus par les jeunes, ressortent comme des facteurs importants associés à l'utilisation des services sociaux.

Marie-Eve - Est-ce que ceux qui sont ici tu les vois souvent ? Tu leur parles souvent ? Bianca - Non. Pas vraiment. Marie-Eve - Pis y'as-tu quekchose qui fait que t'as moins envie d'leur parler? Bianca - J'ai pas vraiment beaucoup besoin d'aide en c'moment. (Bianca, 18 ans)

Marie-Eve - Le fait que t'as moins été vers les services, tu l'expliques comment ? Sara - C'parce dans un sens, je n'avais pas vraiment d'besoin. (Sara, 19 ans)

Si j'voudrais, j'pourrais r'prendre contact. Mais j'en vois pas l'importance pour l'instant là. (Christopher, 18 ans)

4.2 Les caractéristiques du système de santé

Andersen (Aday et Andersen, 1975 ; Andersen, 1995) répartit les caractéristiques du système de santé en trois catégories, soit les ressources dont les gestionnaires disposent (en termes de main d'œuvre et de capital), l'organisation des services (ce qui est réalisé avec les ressources) et les politiques. Cette dernière catégorie n'est pas du tout évoquée par les participants.

4.2.1 Les ressources

La question de l'inexistence de ressources adaptées aux besoins particuliers de certains jeunes adultes a peu été évoquée en entretien. Un participant seulement décrit une situation où il n'a pas été jugé éligible à un service en raison de difficultés sociales concomitantes.

Y m'ont rencontré, y voulaient faire une entretien pour voir si j'allais être éligible au groupe, pis y'ont vu qu'j'avais un trop grand trouble de consommation. Faque y m'nont d'mandé à aller voir une désintox, pis quand j'allais avoir fini de v'nir les r'voir. (Charles, 18 ans)

Par ailleurs, il semble que l'accès aux ressources d'insertion socioprofessionnelle, notamment les services d'aide alimentaire, les ressources d'hébergement et le programme Solidarité Jeunesse, nécessite un temps d'attente parfois très long, ce qui est susceptible de décourager les jeunes d'utiliser ces services.

[En parlant du recours à un service d'aide alimentaire] Toi t'attends, t'attends, pis dans l'fond t'attends pour rien. Ya certaines personnes qui vont décrocher plus vite. (Vertige, 19 ans)

[En parlant de l'inscription à Solidarité Jeunesse] J'avais app'lé la première fois que j'avais embarqué sur l'aide sociale, mais y m'avaient dit que y'avait une liste d'attente. Ça avait 8 mois d'attente, faque ça m'tentait pas d'attendre 8 mois juste pour avoir mon 3 mois d'essai. (Alex, 22 ans)

4.2.2 L'organisation des services

Pour les intervenants des centres jeunesse qui ont suivi les jeunes lors de leur placement, il est difficile d'assurer une disponibilité auprès d'eux à partir de l'âge adulte.

Est tellement occupée, que faudrait que j'la rappelle, mais dans un moment qu'est là. Parce que quand qu'est pas là c'est dur qu'a rappelle. Soit qu'a sûrement des rencontres, faut qu'a s'occupe des filles, pis toute. (Sara, 19 ans)

C'est sûr que quand qu'a travaille, a l'a pas des heures à m'parler mais a prend quand même le temps d'me parler. (Rachel, 18 ans)

Certains participants déplorent d'ailleurs le caractère abrupt de la rupture avec leurs anciens éducateurs et travailleurs sociaux, parce qu'ils auraient aimé bénéficier plus longtemps de leur support.

Quand t'as 18 ans, les intervenants, pas qui s'en foutent mais y'ont pas l'choix. Eux y voudraient continuer à t'voir, mais le système fait qu'y peuvent pas. C'est plate parce que la personne se retrouve toute seule du jour au lend'main. (Marina, 20 ans)

T'as la moindre petite affaire pis ya quelqu'un qui va venir te voir, faque quand tu sors, après ça t'es tout seul, tu t'dis : « Crime, ya pu personne. ». Si j'pleure, ya pas quelqu'un qui va v'nir me voir dans ma chambre. (Rachel, 18 ans)

Dans cette optique, les services qui demeurent accessibles au-delà des 18 ans sont très appréciés des jeunes, pour qui des besoins subsistent. Les participants à Qualification des jeunes, un service des centres jeunesse qui s'étend au-delà de la majorité, témoignent du caractère soutenant du projet dans le cadre de la transition à la vie adulte. Quoique Qualification des jeunes garantisse un soutien aux jeunes seulement jusqu'à l'âge de 19 ans, il appert que ses anciens participants témoignent de demandes d'aide formulées passé cet âge.

Dans toute l'aide que j'ai eue, c'est lui j'trouve qui m'a l'plus aidée. D'habitude y'est là jusqu'à nos 19 ans, mais y m'a dit que toute le temps que j'veux qui s'aille là y va être là. (Bianca, 18 ans)

PQJ ça commence avant tes 18 ans, ça prépare tes 18 ans pis ça t'suit après tes 18 ans. Habituellement ça t'suit vers tes 19, pis tu vois là Claude, j'ai 20 ans pis j'lui parle encore pis j'ai encore besoin d'lui pis y'est encore là pour m'aider. Je sais qui va être encore là. (Marina, 20 ans)

De plus, certaines ressources communautaires jeunesse, notamment des maisons de jeunes, se montrent parfois disposées à accueillir des jeunes qui sont nouvellement devenus majeurs.

Chu r'tourné les voir par après. Pis y savent que chu majeur. Pis y m'laissent rentrer jouer une game de pool avec les jeunes. J'peux v'nir m'assir dins divans écouter un film avec eux-autres. (Charles, 18 ans)

J'ai un cousin qu'y'est deux ans plus jeune que moé, pis j'pense la limite c'est 18 ans? J'avais ça 18 ans, pis y m'ont laissé rentrer, parce que mon cousin y'allait tout l'temps là. (Alex, 22 ans)

Par ailleurs, les interviewés soulignent que souvent, les organismes et établissements du réseau de services sociaux ne sont pas ouverts lorsque survient une situation de crise. Aussi,

il peut être difficile de rejoindre un intervenant qui ne travaille pas au moment même où le besoin d'aide est le plus grand, ce qui peut inhiber l'utilisation de certains services.

J'ai toujours eu besoin d'aide pas pendant les heures normales. Si j'étais dans un problème, c'était soit la fin d semaine ou c'était l soir quand les bureaux étaient fermés. Pis une fois j'm'en rappelle j'tais arrivée pis j'tais frustrée. J'avais dit que j'trouvais ça plate des intervenants. (Marina, 20 ans)
Chu moins porté à aller à ces places-là. Parce que je sais que si j'ai besoin de l'voir ou d'y parler, faut qu'j'aïlle absolument à c'te place là, mais ça veut pas dire qui va travailler c'te journée là. (Vertige, 19 ans)

Certains intervenants vont même jusqu'à dépasser le cadre de leur travail pour assister un jeune en difficulté qui se trouverait autrement laissé à lui-même, ce qui est fort apprécié de la clientèle.

J'commençais à pleurer. Là j'dis : « Faut faire quekchose! ». A dit : « Ok. »: Mais elle avait fini son shift là. Est restée comme deux heures avec moi. Une chance qu'était là! (Bianca, 18 ans)

Je sais qu'j'ai encore besoin d'lui, pis y va être encore là, même si j'fais pu partie du [projet]. (Marina, 20 ans)

4.3 La satisfaction de la clientèle

Les éléments de satisfaction de la clientèle sont les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux les plus couverts par les jeunes. Ils renvoient essentiellement aux caractéristiques des intervenants, mais aussi à celles des organismes et établissements du réseau.

4.3.1 Les caractéristiques des intervenants

Les caractéristiques des intervenants jouent un rôle primordial non seulement dans le processus de recours aux services sociaux, mais aussi au niveau du maintien de la relation d'aide. Plus précisément, les jeunes parlent de caractéristiques qui relèvent des qualités professionnelles attendues et de l'attitude des intervenants envers les jeunes.

a) Les qualités professionnelles attendues

Aimer son travail

Les jeunes disent apprécier particulièrement le contact avec les intervenants qui aiment leur travail. De leur point de vue, l'amour de la profession est non seulement associée à l'amour de la relation d'aide, mais aussi à l'amour des jeunes.

Y sont super gentils par exemple. Tu l'sens qu'y'aiment leur travail, pis que y'aiment ça aider. (Rachel, 18 ans)

Y'aime les gens. Y'aime son travail pis ça paraît. (Maïka, 18 ans)

Certains jeunes opposent ces caractéristiques au désir de faire de l'argent et à l'absence d'une préoccupation sincère pour le bien-être des jeunes.

L'intérêt pour lui c'est pas juste sa job, de faire plus d'interventions dans une journée, de faire son cash. L'autre intervenante, disons qu'a l'aimait pas beaucoup les jeunes. Elle tu voyais qu'sa job, c'tait du cash. (Charles, 18 ans)

Eux-autres y sont là pour faire le cash. Sont pas là pour aider. (Maïka, 18 ans)

Les intervenants qui aiment particulièrement leur travail sont décrits par les jeunes comme faisant preuve d'une grande dévotion à leur endroit, allant même jusqu'à agir avec eux comme s'ils faisaient partie de leur famille, ce qui contribue à l'établissement d'un lien de confiance significatif.

Y prend vraiment soin d'moi comme si j's'rais sa fille. J'sais pas si t'as d'jà vu ça, mais Claude un moment donné y'avait une question à m'poser, y'était rendu huit heures et d'mie du soir, y m'a app'lé d'chez eux, y m'a d'mandé la question. Y'est beaucoup proche du monde. Y'aide le monde. Y'est pas capable de laisser l'monde dans misère. Y'est là. (Maïka, 18 ans)

Tant qu't'es sous sa responsabilité, sous sa juridiction, t'es son enfant. T'es traité comme un membre de sa famille. Y s'investissait vraiment pour que les jeunes se sentent bien, que les jeunes changent leurs comportements et puissent un jour pouvoir retourner dans société sans avoir à rentrer en prison, ou retourner en centre jeunesse. De toute les intervenants que j'connais, lui c'était

le top. J'aurais voulu l'avoir comme intervenant durant toute le temps qu'j'étais en centre d'accueil. (Charles, 18 ans)

Être ouvert aux jeunes

L'ouverture de l'intervenant à la réalité des jeunes est aussi une qualité recherchée par ces derniers. Les jeunes disent se sentir compris par les intervenants qui font des efforts pour en apprendre plus sur eux, ce qui aide nettement à l'établissement d'un lien de confiance.

Y'était plus proche des jeunes. Y savait quoi dire, quand est-ce le dire. Y savait comment qu'un jeune pouvait filer dans sa tête. Y connaissait le langage des jeunes pis tu pouvais lui parler comme un jeune, y'allait comprendre. (Charles, 18 ans)

Si tu penses pas comme un jeune, tu pourras pas comprendre un jeune. (Christopher, 18 ans)

Même ceux qui t'connaissent, y peuvent pas savoir exactement c'que tu ressens, mais y peuvent le savoir un peu plus. Parce que si la personne prend pas l'temps de montrer qui veut la connaître, la personne a pas confiance. Y'essaie de faire en sorte que t'aille confiance en lui mais t'as pas confiance en lui parce que en bout d'ligne ya quekchose qu'yarrive pis lui y réagit d'une façon, parce qu'ya pas pris l'temps d'te connaître. (Vertige, 19 ans)

Selon les jeunes interrogés, une bonne façon pour les intervenants d'apprendre à les connaître est de prendre le temps de parler de tout et de rien avec eux. En plus de détendre l'atmosphère, cela permet de respecter le rythme des jeunes, qui ont parfois de la difficulté à se confier à propos d'évènements marquants.

Marie-Eve - Faque en parlant de choses... Rachel - De tout et de rien, ça m'a prouvé qu'était pas juste là pour dire : « Tu sors en fin d'semaine, pis là t'es mieux d'faire tes affaires. ». C'tait pas ça. Tu l'vois qu'a veut vraiment t'aider pis qu'a l'apprend à t'connaître. (Rachel, 18 ans)

On va parler un peu du sujet, pis après on va r'venir dans discussion. Mais eux y vont tout l'temps essayer de bousculer après 5 minutes de discussion. Si j'lance une joke, y va faire : « On va pas trop s'écarter, on va r'venir sur le sujet. ». Mais y l'envoient trop brusquement le sujet. Tsé ça dépend pour qui, ya certaines personnes que ça va rien leur faire, pis ya d'autres que ça va leur faire mal, parce que c'est trop brusque. (Vertige, 19 ans)

En outre, les intervenants peuvent aussi faire preuve d'ouverture en partageant certaines de leurs expériences de vie ou opinions avec les jeunes, qui se sentent davantage en confiance lorsque le lien se caractérise par des échanges réciproques.

On avait super de points en commun. Son gars y'allait à l'école [nom d'école], pis j'allais là quand j'tais p'tite. J'trouvais ça super le fun. A l'avait pas peur de m'dire des affaires, faque ça prouve qu'a peut m'faire confiance. A l'a confiance en moi. Faque ça l'a aidé. (Rachel, 18 ans)

Au début j'avais d'la misère. Elle aussi a l'avait un affaire pour enregistrer. A l'a fermé. A dit : « Ça, ça va rester entre moi pis toi. ». Pis là a commencé à m'parler d'sa vie. A m'a dit : « Je n'ai faite des affaires croches mais, c'est tes choix pis tes décisions plus tard qui vont t'faire ton avenir. », pis elle avait raison. (Alex, 22 ans)

L'ouverture au dialogue avec le jeune est donc d'une importance primordiale. L'écoute se doit alors d'être active, c'est-à-dire agrémentée de quelques commentaires de l'intervenant, qui témoignent d'une réciprocité dans les échanges.

J'er'cherchais ienque quelqu'un pour m'écouter pis que moi j'puisse écouter, pis qu'on peut partager nos émotions ensemble. (Alex, 22 ans)
C'est une personne qui va être là pour t'écouter, qui va être là pour te parler, pour te suivre. (Christopher, 18 ans)

Par ailleurs, certains jugements négatifs que des intervenants auraient formulé à propos des jeunes témoignent d'une grande fermeture à leur endroit.

Parce que la plupart des adultes, les intervenants en centre d'accueil, pour eux-autres les jeunes y font du trouble, les jeunes sont pas capables de vivre dans la société actuelle, parce que sont ci, sont ça. Y font ci, y font ça. (Charles, 18 ans)

Mon TS, avant que j'parte y m'avait traité d'pouilleux. J'l'ai pas pris pantoute. Aujourd'hui j'en ris parce que c'pas parce que chu dans rue que ch't'un pouilleux. (Christopher, 18 ans)

Le fait de se sentir jugés par certains intervenants ressort d'ailleurs comme une barrière importante à l'utilisation des services sociaux chez les jeunes interrogés.

Si j'me sentirais attaquée j'irais pas. Si ch't'en parle c'parce que j'veux m'vider. J'veux pas qu'tu m'juges. (Sara, 19 ans)

A portait un jugement. « T'as pas d'affaire à faire ça là tsé? T'es pas là pour ça. ». Faque j'ai faite « Non! », pis j'ai arrêté. (Rachel, 18 ans)

Y m'ont toujours rabaissée. C'tait moi la criminelle, c'tait moi la folle. C'tait d'ma faute si j'avais commencé la drogue plus jeune. À chaque fois que j'parlais à quelqu'un, c'tait comme si la personne veindrait d'me donner un coup d'poing sur la geule. (Maïka, 18 ans)

Les jeunes déplorent que des intervenants les jugent trop vite, sans avoir appris à les connaître suffisamment. Conséquemment, ils les jugent mal.

Quand qui t'connait pas, y va s'dire : « J'ai vu beaucoup d'monde mentir, pis y r'gardaient toute ailleurs. ». Dans l'fond c'est pas ça là. Eux y'ont vu du monde mentir, faque eux y s'disent « Ah, si lui y ment, pis lui y agit d'la même façon, c'est que y ment. », mais chacun est différent. (Vertige, 19 ans)

Un moment donné a m'a dit « T'as pas d'affaire ici, dans un centre. ». J'ai fait « Pourquoi j'aurais pas d'affaire ici? Tu sais-tu qu'est-ce que j'fais quand j'sors à l'extérieur? ». A dit « Non. ». Ben j'ai dit « C'est justement. J'pense j'ai envie d'avoir ton aide. ». J'y ai carrément dit « Moi quand chu sortie, j'fume mon joint. ». Pis là c'est là qu'a l'a compris qu'j'avais besoin d'cette thérapie là. (Maïka, 18 ans)

Demeurer flexible pour intervenir de manière adaptée

Les participants disent apprécier les intervenants qui savent demeurer flexibles dans leur pratique. Cette volonté peut se manifester par une plus grande tolérance à l'endroit des jeunes qui, même s'ils se trouvent pleinement engagés dans le processus de relation d'aide, commettront inmanquablement des écarts de conduite.

J'peux pas me permettre d'envoyer chier un patron, parce que chu dehors immédiatement, mais là-bas j'pouvais. C'que j'veux dire c'est qui m'ont montré

à comment parler, à mieux t'exprimer pis à faire face à un employeur. (David, 18 ans)

Y vient chez nous pour les budgets, pis là j'comprends rien, pis j'pogne les nerfs! Mais y'hésite jamais à m'rapp'ler. (Maïka, 18 ans)

Elle peut aussi prendre la forme d'une adaptation aux besoins particuliers des jeunes, qui ne cadrent pas toujours exactement dans la mission spécifique d'un service.

C'est sûr que y'est là pour me parler d'emploi, mais moi j'y ai dit que j'avais pas envie d'travailler ça parce que j'en avais pas d'besoin. Faque on a parlé plus émotionnellement. (Marina, 20 ans)

Toujours dans la perspective d'une intervention adaptée, certains intervenants se montrent disposés à adapter leur horaire de travail aux besoins de la clientèle. Ils peuvent par exemple s'assurer d'être disponibles à la survenue d'évènements significatifs dans la vie des jeunes.

Y prend ses vacances en terme de mon accouchement, parce qu'y veut pas moffer ça. Y veut être là, pour se dire « Ok a l'a accouché. Ok chu r'venu à mon bureau, chu pu stand by. », pis y prend vraiment soin d'moi. (Maïka, 18 ans)

Par ailleurs, certains participants qui présentent des sensibilités particulières apprécient qu'elles soient prises en considération par les intervenants qu'ils rencontrent. À cet effet, plusieurs réagissent mal aux approches confrontantes.

A m'parlait calmement, pis tu voyais que son but c'tait pas d'me rentrer d'dans, pis d'me faire vivre des émotions pour que j'soye déstabilisé. Tandis que ceux qui vont être plus âgés, ça va être plus leur technique de t'er'virer les émotions pis les trippes à l'envers. (Charles, 18 ans)

J'viens d'y dire : « Le passé m'fait mal, parle-moi en pas. » Y dit : « Ben j'vas continuer à en parler. ». « J'viens d'te dire que j'veux pas n'entendre parler ! Pourquoi tu continues à m'en parler pareil ? J'te dis moi, j'te parl'rai pas ! On

*va s'ergarder dans l'blanc des yeux toute le long d'la rencontre j'm'en fous !
».* (Vertige, 19 ans)

Les interviewés apprécient davantage les intervenants qui leur permettent de cheminer à leur rythme, sans les pousser à se confier trop rapidement.

Faut que tu gagnes la confiance avant tout. C't'une question d'respect. Parce que tu peux pas pousser un jeune à parler. Plus que tu pousses, plus il va s'isoler. Quand y s'isole c'est là que ça devient plate pour lui parce que y va pas aller chercher les ressources qu'ya besoin. (Marina, 20 ans)

J'ai trouvé ça bien. Y te poussent pas à faire c'que tu veux pas faire. Si tu veux répondre, tu réponds. Si tu veux pas répondre, tu veux pas répondre. Y d'mandent au moins un minimum de participation pareil là, mais y t'forcent pas à dire des choses que tu veux pas dire. (Christopher, 18 ans)

Donner aux jeunes la place qui leur revient dans le processus d'intervention

Alors que les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse se trouvent clairement en quête d'autonomie, ils favorisent la création de liens avec des intervenants ou des services qui les approchent de manière non-directive et qui les invitent à prendre leurs propres décisions.

Le fait qu'a m'dit pas quoi faire j'aime ça. J'aime qu'a m'conseille. Moi m'faire dire quoi faire... « Ah, r'garde! Occupe-toi d'tes affaires! Moi j'fais mes affaires. ». (Sara, 19 ans)

Je l'aimais ben. Y'était vraiment cool. Y l'avait vraiment la twist avec les jeunes. Y disait pas qu't'avais raison. Y t'montrait les deux côtés d'la médaille, pis c'est ça qu'j'aimais d'lui. Y t'disait pas qu't'avais tort non plus. Y disait : « Ouais, ok. T'as peut-être faite ci, t'as peut-être faite ça, la conséquence : t'as ci pis t'as ça. C'est ça. ». (Alex, 22 ans)

Les jeunes apprécient tout de même être conseillés par un intervenant, à condition qu'ils ne se sentent pas jugés dans leurs choix.

J'y ai demandé conseil, j'ai dit : « Est-ce que j'porte plainte ou pas? ». A dit : « C'est toi qui décide, mais moi j'porterais plainte. Ça pas d'allure qu'est-ce qui t'as faite. ». Je l'savais pas trop, pis j'y ai expliqué pourquoi j'étais pas sûre. A dit : « Ben r'garde, c'est sûr que c'est un affaire que tu peux penser, mais j'penserais pas qu'ça n'en vienne jusque là. ». J'ai dit « Ouain, t'as raison, j'vas porter plainte. ». (Rachel, 18 ans)

Lorsqu'un professionnel de la relation d'aide sait mettre à profit les potentialités des jeunes sans poser de jugements négatifs à leur endroit, il favorise nettement leur utilisation constructive des services sociaux.

Ça donne pas l'goût ça, parce que y'ont l'impression que les intervenants, sont là juste pour te sortir la vérité, ou sont là juste pour te dire que t'es méchant. Parce que c'qui cherchent c'est tes erreurs. Un intervenant ça va aller chercher les erreurs que t'as pour pouvoir les améliorer, mais pourquoi y peuvent pas aller chercher des positifs pis exploiter ça? (Marina, 20 ans)

Le désir de devenir acteur de sa vie semble catalysé en partie par le vécu de l'épisode de services en centre jeunesse, où la plupart des jeunes ont eu peu d'emprise sur leur vie et, en conséquence, beaucoup de difficulté à s'approprier leur cheminement dans les services sociaux. À cet effet, plusieurs jeunes se sentent victimisés par le placement et ne saisissent pas toujours son bien fondé. Conséquemment, le sens des interventions en centre jeunesse n'apparaît pas toujours clair à leurs yeux.

C'est bizarre. J'ai rien faite pis chu là, pis y'en a que c'est des fugueuses, moi j'ai jamais fugué d'ma vie. C'est des fugueuses, c'est des grosses droguées, c'est des prostituées, pis moi chu là pis j'ai rien faite? (Maïka, 18 ans)

C'qui m'avait vraiment marqué c'est que moi j'tais là pour protection d'la jeunesse, pis un mois après que j'sois arrivée en centre d'accueil, on m'a dit qu'est-ce que j'avais besoin d'travailler. J'parlais pas. J'arrivais pas à trouver quekchose à améliorer parce que j'trouvais que j'tais pas là parce que j'avais besoin d'm'améliorer, j'tais là parce que j'avais besoin d'aide à cause que on m'a sorti d'ma famille. Faque j'ai toujours senti que j'ai eu la faute. J'ai toujours dit c'qu'ils avaient besoin d'entendre. (Marina, 20 ans)

J'sais vraiment pas c'tait quoi son but en faisant ça! Je sais que ça a faite pleurer ma mère. Ça m'a faite pleurer moi. (Charles, 18 ans)

Avoir le sens de l'humour

Les interviewés disent se sentir attirés vers les intervenants qui savent les animer et les mettre de bonne humeur. Faire preuve d'humour est une bonne façon de renforcer le lien avec le jeune et contribue à dédramatiser certaines situations.

Je l'adore! Y'est tellement fin, y'est tellement drôle. Y m'est arrivé un m'ment d'né avec un casse de bain genre avec des grosses fleurs? Tsé y m'fait vraiment rire. (Maïka, 18 ans)

C'est quelqu'un qui va te r'monter l'moral tout en faisant une intervention méchante. Tu t'en vas dans ta chambre, mais ça va être drôle. Même si c'pas drôle tu vas l'voir, y'est pas capable d'garder son sérieux on dirait. C'tun bon intervenant. M'as l'appeler tantôt tins. (David, 18 ans)

Faire preuve de professionnalisme

Par ailleurs, des jeunes déplorent que des intervenants rencontrés lors de l'épisode de services en centre jeunesse aient fait preuve de manque de professionnalisme à leur endroit, le plus souvent en émettant des commentaires qui traduisent un manque de respect.

Y m'er'garde, y dit « T'es vraiment folle! », là j'dis « Voyons donc! C'pas un docteur qui va dire ça à une jeune! ». (Maïka, 18 ans)

J'devais monter à ma chambre en retrait, pis ya un jeune qu'y'avait un drapeau du Québec sur sa porte. Chu t'arrivé, pis j'ai faite « Vive le Québec! ». Elle était arabe ou j'sais pas trop quelle nationalité, pis elle l'a pris mal. A m'a dit « Charles, ferme ta gueule. ». (Charles, 18 ans)

Quelques jeunes font même des confidences très inquiétantes au sujet de certaines pratiques dont ils auraient été témoins ou victimes en centre jeunesse.

Comme j'te disais y t'faisaient payer si tu finissais pas tes repas? Pis c'te gars-là, y détestait l'lait. Y l'faisaient forcer à boire son lait. (Alex, 22 ans)

J'ai eu six agents sur moi, enceinte, couchée su l'ventre... Avec les mains pis y'en avait un qu'y'était assis su mes jambes. Y'en avait six, pis j'avais rien faite. J'avais juste claqué ma porte de ma chambre. (Maïka, 18 ans)

Donner l'heure juste

Il est important pour les jeunes d'être mis au fait, dès le départ, des paramètres qui régissent le processus d'intervention, notamment les droits et les devoirs de chaque partie. La relation d'aide peut se terminer abruptement lorsqu'un jeune, qui a défini sa marge de manœuvre en regard d'attentes particulières, est désagréablement surpris par les agissements d'un intervenant. Ces situations marquent nécessairement la perception que les jeunes se font des services sociaux.

Lui y disait : « Toute est confidentiel. Ta mère va rien savoir. » Aie, là j'en mettais. J'contais toute les trucs que j'faisais avec mes chums, pis là trois jours plus tard, ya la police qui cogne chez nous! J'ai su à fin que c'tait lui qui m'avait stoolé. J'y ai faite confiance, j'y ai faite peut-être trop confiance, j'm'ai ramassé en cour, j'ai eu 70 heures de travaux communautaires. Y voulait que j'continue, mais j'y ai dit non. Oublies ça là. Que j'rentre dans une chambre a'ec un psychologue. (Alex, 22 ans)

Les attentes d'un jeune par rapport au rôle de l'intervenant, particulièrement dans le cas d'une participation à une démarche d'aide psychologique, doivent être clarifiées dès le départ, afin d'éviter les déceptions.

Mais t'as ta vie, t'as ton chum. Viens pas dire qu'tu vas toujours être là. Pour quelqu'un « toujours », quand qui s'sent pas bien, pour lui toujours c'est toujours. N'importe quelle heure. Si l'intervenant fait pas comprendre qui s'ra pas toujours là, c'est sur qu'ça l'aide pas parce que c'est pas la réalité. (Vertige, 19 ans)

b) L'attitude des intervenants à l'endroit des jeunes

Valoriser les jeunes

Plusieurs interviewés confient s'être sentis dépréciés au contact de certains intervenants du réseau de services sociaux. Une approche trop moralisatrice ou des commentaires confrontants sont le plus souvent en cause.

J'me su l've pour aller prendre une bouteille d'eau pis y m'a dit : « R'garde tu rassis ton derrière là. J'ai pas fini d'te parler. ». C'tait la première fois que je l'voyais. C'est le genre d'intervenant qui va m'dire « Moi, j'ai une job. Toi t'en as pas. Moi j'ai d'l'argent. T'en as pas. J'prends pas d'drogue, chu clean. Toi tu prends d'la drogue, tu détruis ta vie. ». Y s'er'montait pour t'écraser. (Charles, 18 ans)

***Christopher** - Quand qui jouent sur un mot... T'essaye de prendre en ton avantage, pis t'essaye de m'rabaisser, là j'vas faire « Fuck you là! Désolé mais salut! ». **Marie-Eve** - Quand tu m'dis « m'rabaisser sur un mot », est-ce que tu peux m'expliquer peut-être plus en détail qu'est-ce que tu veux dire par là ? **Christopher** - Essayer à troubler, essayer d'chercher à troubler mon calme, ma passivité. (Christopher, 18 ans)*

Les jeunes qui se sentent valorisés par leurs intervenants ont davantage tendance à recourir aux services sociaux. Les encouragements des intervenants peuvent notamment soutenir les efforts de ceux qui ont une faible estime d'eux-mêmes.

T'as besoin qu'une personne croie en toi, parce que si personne croit en toi, comment tu pourrais croire en toi? Quand tu t'sens valorisé c'est là que tu peux prendre soin d'toi, pis que tu sais que tu vaux la peine, pis que tu travailles sur toi-même. (Marina, 20 ans)

Le caractère déshumanisant des approches centrées sur l'évaluation clinique

Les participants critiquent les approches centrées sur l'évaluation clinique, principalement associées à la pratique des psychiatres et des psychologues. La prise de notes lors des rencontres, lorsqu'elle répond à l'objectif de l'analyse de cas, peut déshumaniser le contact entre le jeune et l'intervenant.

Y'avait pas assez d'contacts humains. Des fois y m'posait des questions, mais j'le voyais plus avec son bloc notes en attendant que j'parle. Y'attendait que j'parle, pis moi j'parlais pas. Ça a duré deux trois rencontres comme ça pis j'me su tannée, pis chu partie. (Marina, 20 ans)

Être compris. Pas analysé. Pas arriver, pis tu vois la personne a'ec le boutte de papier pis son crayon, pis y'attend à tout bout d'champ à écrire toute kessé qu't'as à y dire. C'pas ça que j'er'cherchais. (Alex, 22 ans)

Du point de vue de plusieurs jeunes, le manque d'échanges est typique des relations entretenues avec les psychologues et les psychiatres, particulièrement lorsque ces derniers ont pour objectif de produire une évaluation clinique. Les expressions d'intérêt, alors utilisées pour témoigner de l'ouverture de l'intervenant, peuvent paradoxalement être perçues par les jeunes comme la manifestation d'un désintérêt, voir même paraître clichées et signifier un manque d'authenticité.

Quand j'parlais y nous écoutaient, y'embarquaient dans qu'est-ce que j'disais. Tsé y'en a qui t'écotent pis qui font juste t'écouter. Comme des psychologues? J'trouve qui font juste t'écouter. (Bianca, 18 ans)

J'veux pas MOI parler. J'veux que ON parle. C'est ça la différence. C'est qu'quand tu vas vers un intervenant qu'tu connais pas, la plupart du temps c'est toi qui parle. Y fait « Hum, hum. Ouais, j'comprends. ». Ya pas rapport là. « Tu comprends pas là! Parce que tu peux pas vraiment savoir. » (Vertige, 19 ans)

Les jeunes ont alors l'impression de parler seuls, alors qu'ils recherchent plutôt le dialogue dans leur contact avec l'intervenant.

*Ça m'insulte. Sont là « Ah, ouais. Ouais. Ok. Hum. » [simule un ronflement]. Tu parles à c'te personne-là pis tu parles dans un mur. (Maïka, 18 ans)
J'ai pas aimé ça parce que j'me suis dit : « Tant qu'à voir un psychologue qui m'parle pas ou on s'parle pas, j'peux parler à mon mur pis ça va faire la même chose. ». (Marina, 20 ans)*

Un interviewé se montre par contre très ouvert à une psychologue qui n'intervient pas beaucoup lors de leurs rencontres et qui s'avère peu directive, appréciant manifestement la liberté de pouvoir s'exprimer librement et à son rythme.

La psychologue m'avait carrément hypnotisé. J'en ai dit pas mal. Pis ça m'avait fait du bien. Celle-là a m'a pas poussé. A l'a pas faite comme les autres. A notait. A posait des questions, mais a n'en posait pas en panoplie. J'pouvais parler pendant une demi-heure, trois quarts d'heure. C'tait plus moi qui parlais qu'autre chose. (Christopher, 18 ans)

En outre, plusieurs interviewés déplorent que des psychologues ou des psychiatres forment un jugement sur leur situation sans avoir pris le temps de les connaître dans leur globalité. La validité de l'évaluation clinique est alors remise en question.

Tu y dis une affaire, y croit tout connaître. Oui c'est des humains mais, j'vois pas ça comme un humain, y va pas essayer de te comprendre. Tu vas parler, tu vas discuter, y va pas discuter des faits divers. Y va pousser sur le sujet qui fait que t'es là. (Vertige, 19 ans)

On s'est vus une seule fois, pis y'est arrivé, ya faite : « Y'aurait besoin d'avoir un suivi à Albert-Prévost, avec une pédopsychiatre. ». Y'est arrivé, pis y m'a juste posé une question, c'tait juste son but. « T'es-tu gai ? ». J'ai faite : « Ça rapport à quoi ? Non, ga, moi j'pogne mes clics, mes clacs, j'm'en vais. ». On s'est jamais r'vus. (Charles, 18 ans)

Y'ont pas été assez loin pour voir que j'tais pas une déficiente. Y m'ont mal évalué. C'est des crosseurs. Tu leur dis quekchose pis y'ervirent ça à un autre histoire. (Maïka, 18 ans)

4.3.2 Les caractéristiques des organismes et établissements

Les caractéristiques des organismes et des établissements sont peu mentionnées par les participants. Essentiellement, ils soulignent leur attrait pour les organismes qui constituent des lieux de rencontre et de partage entre jeunes et qui leur donnent des opportunités de s'impliquer.

a) Des lieux de rencontre et de partage

Les jeunes interrogés disent apprécier les services qui permettent la rencontre et le partage avec d'autres jeunes. Du point de vue des participants, l'entraide entre jeunes est perçue comme une forme importante de soutien.

Ça nous permet de rencontrer des mères qu'y'ont des enfants, qui peuvent nous conseiller. Ça t'aide à savoir à peu près les ressources de chaque personne, c'qui font a'ec leur enfant. (Sara, 19 ans)

C'est une façon d'décompresser, c'est une façon d'voir d'autre monde, de voir d'autres jeunes, qui sont pas nécessairement, physiquement parlant comme toi, mais qu'y'ont quand même des problèmes, Qu'y'ont p't'être passé par les mêmes ch'mins qu'toi, pis qui peuvent te conseiller, ou qu'toi tu peux conseiller. L'entraide entre jeunes, c'est pratique, ça peut aider. (Christopher, 18 ans)

Pour voir des jeunes qui ont vécu les mêmes choses que moi. Rien qu'aller là, pis leur parler, pis leur dire kossé qu'moi j'ai r'senti là-bas, pis que, eux-autres me disent qu'est-ce qu'y'ont r'senti là-bas, ça m'ferait comme : « Wow, ça fait du bien! Tsé on est deux qu'y'ont r'senti la même chose, faque on a raison à quelque part de s'sentir comme ça. ». (Alex, 22 ans)

Il s'agit souvent d'endroits pour décompresser dans une atmosphère détendue, au contact d'autres jeunes.

J'aime bien m'détendre avec d'autre monde. M'sentir à l'aise dans une place. (Christopher, 18 ans)

C'est une place pour relaxer, une place pour les jeunes. (Marina, 20 ans)

b) Des lieux d'appartenance

Les participants se disent attirés vers les ressources susceptibles de devenir des lieux d'appartenance où ils ont l'occasion de s'impliquer.

Chu allée à plein d'Carrefours Jeunesse-Emploi. Y'en a juste un où est-ce que j'me sens chez moi. Même là maintenant j'ai encore contact avec eux, j'vais r'tourner les voir. En tous cas j'avais vraiment participé à beaucoup d'choses, pis le monde là-bas sont géniaux, sont vraiment gentils. (Marina, 20 ans)
T'es content là. Tout le monde a un lien d'appartenance là-bas. Y vont pas faire ça parce qui sont obligés de l'faire. Y vont l'faire parce que c'est à eux. C'est ta maison. C'est une communauté, une famille. (David, 18 ans)

5. EN BREF...

Bref, au moment de leur rencontre avec la responsable de l'étude, la majorité des participants se trouvent dans des parcours jugés constructifs sur le plan de l'insertion sociale. Alors que la plupart d'entre eux entretiennent un rapport d'indépendance aux services sociaux, une minorité de jeunes qui sont engagés dans une démarche de relation d'aide semblent cheminer plus facilement que les autres. Concernant les facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les jeunes, les éléments relatifs aux caractéristiques du réseau et des établissements prestataires de services de santé et de services sociaux sont peu évoqués. Il faut par ailleurs souligner l'influence importante de la perception des épisodes antérieurs de services sociaux dans leur recours ultérieur, ainsi que le rôle essentiel des intervenants du réseau, qui constituent des accompagnants privilégiés vers une multitude de services disponibles pour les jeunes.

Dans la prochaine section, ces constats sont situés en regard des grands enjeux qui entourent le passage à la vie adulte des jeunes adultes issus d'un placement en milieu substitut.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette étude, menée auprès d'un échantillon de jeunes adultes issus de milieux substitués, suscite des questionnements à propos des enjeux qui entourent leur passage à la vie adulte. Alors que la plupart des travaux portant sur leur devenir mettent l'accent sur les difficultés qu'ils rencontrent (Kufeldt, 2003 ; Pauzé et al., 2004a ; Tweddle, 2007), la typification de leurs trajectoires d'insertion, telle que réalisée dans le cadre de cette étude, les placent en majorité dans des parcours-types qui témoignent d'une progression vers l'insertion sociale, plutôt que d'une désinsertion. Ainsi, seulement une minorité de jeunes sont placés en dérive vulnérabilisante et se trouvent de ce fait dans une situation plus critique. Ces résultats amènent une remise en question du portrait pessimiste généralement véhiculé dans la littérature scientifique, à l'effet qu'une grande proportion des jeunes adultes issus des milieux substitués se trouvent dans des trajectoires vulnérabilisantes au début de l'âge adulte.

Il faut toutefois considérer que contrairement aux autres travaux de recherche qui appréhendent la question du devenir des jeunes québécois issus des milieux substitués (Goyette et al., 2007a), l'échantillon n'est pas composé à partir de la population des jeunes les plus vulnérables des centres jeunesse, mais bien à partir d'un groupe de jeunes qui présentent en général un profil plus favorable. De plus, alors que la majorité des études sur le devenir des jeunes qui quittent les milieux substitués à l'approche de l'âge adulte, réalisées pour la plupart dans une logique quantitative, font ressortir les difficultés qui marquent leur parcours de vie, le fait d'envisager leurs trajectoires de vie dans une perspective qualitative et à partir du point de vue de l'acteur met plutôt en valeur leur potentiel à s'en sortir. Dans le cadre de cette étude, ce potentiel se manifeste essentiellement par la formulation et, ultimement, l'actualisation des projets d'insertion que se construisent les jeunes.

Conformément à ce qui était attendu, une bonne partie de l'échantillon se trouve en rapport d'indépendance aux services sociaux au moment de l'entretien. En outre, des différences dans le rapport aux services sociaux en fonction du genre sont observables, les garçons présentant plus souvent un rapport d'indépendance aux intervenants sociaux que les filles.

Cette recherche contribue donc au développement des connaissances en mettant en valeur des stratégies d'insertion sociale typiquement différentes selon le genre, alors que les jeunes hommes ayant participé à l'étude, contrairement aux jeunes femmes, capitalisent rarement sur le soutien de professionnels de la relation d'aide pour s'insérer au début de l'âge adulte.

Quant à l'analyse des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les jeunes, il en ressort que les barrières d'accès aux services sociaux documentés dans la littérature (Bedwani, 2005; Bergeron, 2005; Davis, 2003) ne préoccupent pas particulièrement les jeunes adultes interrogés, contrairement à ce qu'il était attendu. De plus, à l'issue de l'étude, la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes qui en bénéficient est confirmée et le rôle de la perception des épisodes antérieurs de services sociaux dans leur recours ultérieur apparaît indéniable.

Dans les prochaines sections, ces conclusions sont approfondies, pour en venir à proposer des pistes d'intervention et de recherche. Ultimement, les limites de l'étude sont explicitées, afin d'être en mesure de poser un regard critique sur la portée de ce mémoire.

1. RÉPONSES AUX QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE

À l'issue de la recherche, les trajectoires d'insertion sociale et les rapports aux services sociaux des participants se précisent. Leur croisement permet d'en apprendre davantage sur la contribution du réseau de services sociaux en regard de l'insertion sociale des jeunes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse, et, ultimement, sur leurs stratégies d'insertion à leur sortie du milieu substitut. En outre, l'analyse des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les participants permet d'apprécier toute l'importance des expériences antérieures de services sociaux, ainsi que le rôle primordial des intervenants sociaux, qui sont des accompagnants privilégiés vers d'autres services.

1.1 Les trajectoires types d'insertion sociale des participants : des résultats qui vont à l'encontre du mythe de la désinsertion généralisée

L'exercice de typification des trajectoires d'insertion des participants à la recherche met en valeur quatre parcours types. Trois de ces parcours témoignent d'une progression en terme d'insertion sociale, qui caractérise la situation de la majorité des jeunes rencontrés. L'insertion soutenue, qui se présente essentiellement comme l'issue d'un long processus d'apprentissage et de maturation, caractérise la situation des jeunes qui en sont venus à maintenir le cap en soutenant leur mise en action vers l'insertion dans la durée. L'expérimentation constructive renvoie quant à elle à une dynamique d'allers-retours sur le plan de la mise en action, qui témoigne ultimement de la progression de jeunes qui apprennent par essais erreurs. La latence constructive, à la limite des trajectoires vulnérabilisantes, traduit la situation des jeunes qui construisent des projets d'insertion réalistes, sans toutefois se mettre en mouvement en vue de leur réalisation. Un quatrième parcours, la dérive vulnérabilisante, s'inscrit plutôt dans une dynamique de désinsertion et caractérise la situation de deux jeunes qui font preuve d'inertie, la formulation de projets constructifs semblant beaucoup plus difficile.

Avant l'entrée sur le terrain de recherche, il était attendu que la plupart des jeunes interrogés empruntent des trajectoires de désinsertion sociale à la suite de leur sortie du milieu substitut, compte tenu du fait que la majorité des auteurs recensés mettent l'accent sur les difficultés expérimentées par les jeunes issus des milieux de placement au moment de leur transition à la vie adulte (Kufeldt, 2003 ; Pauzé et al., 2004a ; Tweddle, 2007). Quoique ces difficultés ne puissent être niées, les issues de cette recherche permettent d'envisager le passage à la vie autonome de ces jeunes de manière relativement optimiste. Il est intéressant de constater que seulement deux participants sur dix vivent un désengagement marqué des sphères d'insertion sociale retenues (soit l'école, le travail, la nouvelle famille et le travail sur soi) après avoir quitté définitivement le milieu de placement. Il importe par contre de souligner que ce désengagement ne doit jamais être considéré comme une fatalité.

Ainsi, pour la majorité de l'échantillon, le parcours de vie s'avère constructif au moment de l'entretien. La progression de ces jeunes se manifeste à des degrés divers, allant de la simple formulation de projets latents à leur actualisation concrète en vue de l'insertion sociale. Il appert donc que le parcours d'insertion ne se présente pas comme une trajectoire linéaire ascendante. Avant de linéariser leur parcours, les jeunes vivent une succession de reculs et d'avancées. On observe souvent une descente initiale peu de temps après la sortie du milieu substitut, mais elle traduit rarement une trajectoire de désinsertion qui se consolide. Elle se lie plutôt à une dynamique d'expérimentation qui passe essentiellement par la construction, par les jeunes, de projets d'insertion qu'ils mettent à l'épreuve.

Le potentiel constructif des phases de désinsertion a été constaté dans d'autres recherches portant sur les trajectoires d'insertion sociale des jeunes adultes québécois (Goyette et al., 2006a ; Goyette et al., 2007a). À l'issue de leurs analyses, Goyette et al. (2006a) distinguent deux formes de mobilités qui caractérisent les parcours d'insertion sociale des jeunes participants au programme Solidarité Jeunesse. Les jeunes qui se trouvent en errance vulnérabilisante effectuent des reculs qui témoignent d'une dynamique de désinsertion qui se consolide. Les auteurs donnent l'exemple d'un jeune qui retourne sur l'aide sociale, sans que sa participation à Solidarité Jeunesse n'accroisse ses chances de se trouver du travail. L'errance constructive renvoie plutôt à des reculs positifs, qui « (...) *sont souvent l'expression du travail de construction identitaire et du travail d'insertion que le jeune réalise. (...) l'errance constructive témoigne le plus souvent d'une quête de statut et de rôle social que les jeunes apprivoisent progressivement.* » (Goyette et al., 2006a, p.144). Bref, les allers-retours sont constructifs lorsqu'ils permettent aux jeunes de se créer un capital d'expériences susceptibles de renforcer leur cheminement vers l'insertion.

Ainsi, les jeunes qui présentent des difficultés persistantes à maintenir leurs emplois après plusieurs essais et qui arrivent difficilement à concrétiser leur projet professionnel ne devraient pas nécessairement être considérés comme des « *jeunes désengagés* » (Vultur, 2005). En effet, cette appellation ne peut traduire la réalité des jeunes qui se mettent en action dans une trajectoire d'expérimentation constructive. Le véritable désengagement

renvoie plutôt à la situation des jeunes qui n'arrivent pas à se mettre en mouvement parce qu'ils ne formulent pas de projets d'insertion. Bref, le fait de poser un regard qualitatif sur les trajectoires de vie des jeunes issus des milieux substitués permet de mettre en contexte les difficultés qu'ils expérimentent dans les premiers moments qui marquent le passage à la vie autonome. Ces difficultés apparaissent inévitables et ne doivent pas automatiquement être considérées comme des indicateurs de leur engagement dans des trajectoires vulnérabilisantes. En outre, la lecture qualitative de leurs trajectoires de vie après la sortie définitive du milieu substitué permet aussi de faire ressortir l'importance de l'expérimentation des jeunes en vue de leur insertion sociale, dans le sens où le fait de se construire des projets de vie et de les mettre à l'épreuve témoigne d'avancées.

1.2 Un rapport à l'intervenant typiquement marqué par la fermeture

Tel qu'anticipé, le rapport des participants aux services sociaux traduit le plus souvent une certaine fermeture à la relation d'aide professionnelle. Cette tendance n'est toutefois pas aussi marquée que le laissait présager la littérature scientifique (Courtney et al., 2001 ; Rutman et al., 2005 ; Shin, 2005). Ainsi, un peu plus de la moitié des participants témoignent d'un rapport d'indépendance aux services sociaux au moment de l'entretien. Cette proportion pourrait toutefois être plus élevée dans les premiers instants qui suivent le départ du milieu substitué, puisqu'un point de rupture dans les trajectoires de services sociaux, qui se traduit par une diminution marquée de leur utilisation, est généralement observable, en conformité avec des résultats d'études canadiennes et américaines relativement récentes (Courtney et al., 2001 ; Rutman et al., 2005).

Ainsi, les rapports des jeunes aux services, tout comme leurs trajectoires d'insertion, sont mouvants. Les jeunes plus âgés se montrent d'ailleurs plus disposés que les plus jeunes à établir un rapport d'interdépendance avec les services sociaux. La variable du genre entre aussi en jeu, les jeunes femmes se montrant davantage disposées à l'établissement d'un lien constructif avec l'intervenant qui s'inscrit dans la durée, ce qui demeure cohérent en regard de l'association entre le genre et l'inclinaison à demander le l'aide professionnelle, telle que

documentée dans la littérature scientifique (Addis et Mahalik, 2003; Biddle et al., 2004; Farmer et al., 2001).

1.3 Des différences de genre dans les stratégies d'insertion sociale

Or, il appert que les jeunes femmes ayant participé à l'étude arrivent à concrétiser plus rapidement leurs projets que les jeunes hommes. Cette tendance est d'ailleurs observable au niveau de la littérature scientifique. Jahnukaiken (2007) réalise une étude sur le devenir de 52 jeunes de 16-24 ans dans les années qui suivent leur sortie définitive du milieu substitut. Il en ressort que les jeunes hommes s'investissent davantage dans des conduites à risque, telles que la consommation de drogue et la perpétration de délits, en plus de montrer moins de signes d'intégration sociale que les jeunes femmes. Il est aussi documenté que celles-ci ont tendance à s'établir dans une nouvelle famille et à devenir mères à un plus jeune âge que leurs homologues masculins (Jones, 1988 In : Jones, 2002). Dans un contexte où la maternité est associée à la diminution des conduites délinquantes des jeunes femmes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse (Lanctôt, 2006), environ la moitié d'entre elles choisissent d'acquérir leur autonomie par la stratégie matrimoniale (Frechon, 2005).

Ainsi, l'autonomisation des jeunes femmes passe souvent par un investissement plus important dans le domaine relationnel, plus précisément au niveau de l'établissement d'un couple et, ultimement, par la fondation d'une nouvelle famille. Cette plus grande facilité pour elles à s'investir dans un rapport constructif à l'intervenant n'est pas si surprenante, compte tenu du fait qu'elles montrent une propension particulière à rechercher les relations soutenantes et à s'y investir. Leur stratégie apparaît en quelque sorte plus efficace que celle des jeunes hommes, dans le sens où le fait de capitaliser sur leur réseau de soutien semble leur permettre de s'insérer plus rapidement. Il faut d'ailleurs souligner toute la contribution des réseaux sociaux des jeunes en tant que soutiens potentiels à leur insertion (Goyette et al., 2007b).

Ainsi, le croisement des trajectoires d'insertion sociale des jeunes et de leurs rapports aux services sociaux met en valeur des différences de genre dans les stratégies d'insertion sociale. Plus précisément, alors que les jeunes femmes se trouvent le plus souvent en quête de relations soutenant sur lesquelles elles s'appuient pour s'insérer, les garçons semblent plutôt vouloir cheminer de façon indépendante. D'ailleurs, les figures de soutien social de leur entourage interviennent beaucoup plus souvent que dans le cas des garçons, qui tentent plutôt d'acquérir leur autonomie naturellement.

Indépendamment du genre, il apparaît tout de même que les participants ne sont pas aussi isolés de leur famille d'origine qu'il était attendu. Il faut rappeler que la littérature scientifique traite largement du manque relatif de soutien social des jeunes issus de milieux substituts (Collins, 2001; Courtney et al., 2001; Gauthier et al., 1999). Or, en regard des résultats de cette étude, il apparaît pourtant que l'archétype du jeune complètement coupé de son milieu familial au moment de la sortie du milieu substitut ne traduit pas la réalité de la plupart d'entre eux. Ainsi, la plupart des jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse peuvent trouver dans leur entourage des figures de soutien social susceptibles de faciliter leur passage à la vie adulte. Cependant, ces soutiens ne sont pas nécessairement utilisés, particulièrement dans le cas des jeunes hommes.

1.4 Ce qu'il faut retenir facteurs associés à l'utilisation des services sociaux énoncés par les jeunes

Par ailleurs, deux grands constats émergent de l'analyse des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux évoqués par les participants à la recherche. D'abord, les perceptions des épisodes antérieurs de services sociaux, incluant le vécu en milieu substitut, jouent un rôle important dans leur utilisation au début de l'âge adulte. D'autre part, il faut souligner le rôle essentiel des organismes et établissements du réseau dans l'utilisation des services sociaux des jeunes issus des milieux substituts.

1.4.1 Le rôle de la perception des épisodes antérieurs de services sociaux

À la suite de l'analyse des facteurs associés à l'utilisation des services sociaux évoqués par les participants, le rôle des perceptions des épisodes antérieurs de services sociaux dans le processus de recours ultérieur à l'aide professionnelle apparaît indéniable. Plus précisément, la perception parfois négative de ces épisodes, le plus souvent vécus durant le séjour en milieu substitut, alimente cette tendance qu'ont généralement les jeunes à se dissocier des services lorsque le placement se termine, telle que documentée dans la littérature internationale (Courtney et al., 2001 ; Rutman et al., 2005). Ce recul peut durer plus ou moins longtemps, et peut permettre de se repositionner par rapport au réseau de services sociaux et aux besoins qui motivent leur utilisation.

De plus, une constellation de facteurs relatifs à l'approche des intervenants à l'endroit des jeunes issus des milieux substitués, plus précisément l'ouverture, la flexibilité et le fait de donner une place importante au jeune dans le processus d'intervention, renvoient à l'idée d'offrir des services adaptés et, plus précisément, individualisés. Il faut souligner que cette recherche du rapport individualisé avec l'intervenant passe souvent par la quête de l'intervenant exceptionnel. Cet intervenant représente un aidant idéal pour les jeunes, un intervenant extraordinaire qui permet le rapport constructif à l'aide professionnelle, essentiellement parce qu'il ne commet pas les mêmes erreurs que les autres. Ainsi, il peut par exemple se montrer plus humain, davantage à l'écoute ou encore particulièrement respectueux. Il apparaît donc que les perceptions des épisodes antérieurs de services influencent grandement les choix des jeunes adultes qui ont vécu beaucoup d'épisodes de services sociaux quant aux intervenants ou aux services vers lesquels il est préférable de se tourner.

1.4.2 Les organismes et établissements du réseau en tant qu'accompagnants

En outre, selon les participants, les facteurs qui entrent en jeu dans le recours aux services relèvent essentiellement de la compatibilité entre les prédispositions personnelles des

jeunes et les caractéristiques des intervenants sociaux, plus spécifiquement leur approche avec les jeunes. Alors que la littérature scientifique et d'intérêt public accorde beaucoup d'importance à la problématique du manque de ressources psychosociales adaptées aux besoins des jeunes adultes et aux difficultés d'accès qui en découlent (Bedwani, 2005; Bergeron, 2005; Davis, 2003), il est rassurant de constater qu'au niveau du terrain de recherche, les jeunes n'évoquent pas ces problèmes.

Cette réalité s'explique probablement en partie par le fait qu'il existe davantage de services transitoires qui s'adressent aux jeunes adultes lavallois, comparativement à d'autres régions. En outre, elle témoigne inmanquablement du partenariat entre les organismes et établissements de services sociaux. Après avoir questionné les participants sur les facteurs qui les incitaient à recourir aux services sociaux, force est de constater que des mécanismes de partenariat et, plus spécifiquement, de référence entre les services jeunesse et les services pour adultes, mais aussi entre des services aux vocations différentes, s'articulent autour des jeunes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse. Ainsi, il ressort des entretiens que les intervenants du réseau de services sociaux, qu'il soit question des établissements ou des organismes communautaires, accompagnent souvent les jeunes dans leurs demandes d'aide professionnelle. Dans cette perspective, la rupture abrupte avec le centre jeunesse, à l'issue d'un placement qui se termine aux environs de la majorité, est susceptible de vulnérabiliser grandement les jeunes, qui perdent le contact avec des intervenants pivots qui facilitaient jusque là leur recours à l'aide professionnelle.

2. VERS DES INTERVENTIONS EN VUE DU SOUTIEN DE L'INSERTION DES JEUNES

À l'issue du processus d'analyse de données, il appert que les interventions adressées aux jeunes en transition vers la vie adulte doivent tenir compte de deux facteurs importants, soit les différences de genre dans le rapport à l'intervention et, plus particulièrement pour les jeunes avec antécédents de placement, la quête typique d'un rapport individualisé à l'intervenant.

2.1 Des interventions visant à favoriser le recours à l'aide professionnelle chez les jeunes hommes.

Il ressort des analyses que les jeunes hommes sont moins enclins que les jeunes femmes à recourir à de l'aide en cas de besoin, qu'il soit question d'aide professionnelle ou de celle de l'entourage. Cette dynamique de fermeture au soutien explique que la plupart des jeunes hommes interviewés utilisent beaucoup moins les services sociaux à partir du moment où ils quittent définitivement le milieu substitut, après avoir coupé le contact avec les éducateurs qui les poussaient vers les services. Chez une minorité de garçons, la fin du placement ne coïncide pas avec une rupture dans la trajectoire d'utilisation de services, parce qu'ils se trouvent déjà à l'écart des intervenants sociaux au moment du séjour en milieu substitut. Cette tendance des individus de sexe masculin à présenter des barrières importantes au recours à l'aide professionnelle n'est pas seulement le propre des jeunes issus des milieux substituts, puisqu'elle est observée dans un grand nombre d'études réalisées auprès d'échantillons variés (Addis et Mahalik, 2003; Biddle et al., 2004; Farmer et al., 2001).

Le recul des garçons par rapport au réseau de services sociaux ne se pose pas a priori comme un problème d'inadaptation de ces services aux besoins particuliers des jeunes hommes. Bien entendu, il est probable que cette variable entre en jeu, mais les résultats de cette recherche ne permettent pas d'identifier des barrières particulières à l'utilisation des services qui sont davantage évoqués par les garçons. En outre, dans la mesure où le modèle de l'autonomie naturelle est la stratégie d'insertion privilégiée par bon nombre de jeunes hommes, il est possible que même la plus adaptée des interventions ne suffise pas à les faire basculer dans un rapport constructif à l'intervenant. Pour reprendre les propos des jeunes, il faut se sentir prêt à recevoir de l'aide pour en tirer profit. Ainsi, il faut réfléchir à des moyens pour changer la perception du recours à l'aide chez les jeunes hommes. La question n'est pas simple, considérant que des variables culturelles entrent en ligne de compte, telles que les attentes sociales quant aux rôles typiquement attendus selon le genre. À cet effet, de la sensibilisation devrait être faite au niveau de la population générale, afin de favoriser un

changement social qui va dans le sens d'une plus grande reconnaissance des besoins psychosociaux des hommes.

Plus spécifiquement dans l'objectif d'outiller les jeunes issus des milieux substitués en vue de l'insertion, la question du recours au soutien extérieur devrait faire l'objet de discussions entre les éducateurs des centres jeunesse et les jeunes hommes, et ce bien avant leur départ du milieu substitué. Il serait intéressant d'organiser des interventions de groupe qui s'adressent exclusivement à eux, animées par des intervenants de sexe masculin qui ne se trouvent pas en position d'autorité et qui ne travaillent pas pour les centres jeunesse. D'ailleurs, la question du modèle masculin apparaît particulièrement importante, les garçons hébergés en milieu substitué se trouvant plus souvent en contact avec des intervenantes qu'avec des intervenants. De plus, plusieurs n'entretenant pas de lien privilégié avec un modèle masculin de leur entourage, il apparaît important de les mettre en contact avec des figures masculines significatives. La recommandation en faveur d'une intervention de groupe s'inscrit quant à elle dans une logique de « *[transformation des] enjeux de pouvoir d'une relation individuelle intervenant/jeune en favorisant une entraide s'appuyant sur l'expérience de pairs.* » (Goyette et al., 2007a). Une série de rencontres pourrait avoir pour objectifs de démystifier les préjugés qui entourent la question du recours à l'aide et de présenter une alternative à la stratégie de l'autonomisation naturelle.

2.2 Des interventions ciblées pour les jeunes avec antécédents de placement

À l'issue de cette recherche, il apparaît que le fait d'avoir des antécédents de placement en milieu substitué soit associé au désir d'établir un rapport individualisé à l'intervenant. La figure de l'intervenant exceptionnel, évoquée par une bonne proportion de l'échantillon, témoigne d'une quête de relation d'aide professionnelle qui se distingue des précédentes, souvent critiquées pour leur manque d'humanité. Elle constitue une réaction typique des jeunes qui ont vécu beaucoup d'épisodes de services, ou encore qui ont vécu des épisodes de services particulièrement marquants.

Ainsi, lorsqu'ils acceptent de s'ouvrir à la relation d'aide professionnelle, les jeunes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse ont souvent tendance à miser sur le rapport privilégié avec un seul intervenant ou service. De plus, ils recherchent une approche adaptée à leurs besoins particuliers. Alors que l'offre de services de plusieurs établissements de santé et de services sociaux s'adapte avant tout aux besoins de la masse, et pas nécessairement à ceux des populations dites « à risque », les jeunes adultes avec antécédents de placement se trouvent donc nettement désavantagés sur le plan du recours aux services sociaux. En effet, ils ne cadrent pas toujours dans les approches plus impersonnelles de certains établissements, qui ne montrent pas beaucoup de flexibilité en terme d'approches d'intervention, d'heures d'ouverture et qui sont grandement affectés par la mobilité du personnel. Néanmoins, il faut souligner le rôle de premier plan des organismes communautaires, qui font preuve d'une ouverture exceptionnelle aux besoins des jeunes issus des milieux substitués, en se montrant particulièrement flexibles dans leur approche. De ce fait, ils contribuent significativement à soutenir l'insertion sociale des jeunes qui sortent des milieux de placement au début de l'âge adulte.

En bref, d'un point de vue de santé publique, il demeure évidemment souhaitable de mettre en place une majorité d'interventions qui s'adressent à l'ensemble de la population. Cependant, cette étude met en valeur toute l'importance de garder une ouverture aux initiatives qui s'adressent aux clientèles les plus vulnérables.

3. RECOMMANDATIONS D'INTERVENTIONS EN REGARD DE LA TRAJECTOIRE TYPE DE DÉINSERTION

Cette section présente des recommandations qui répondent à l'objectif du « contrôle » de la trajectoire de désinsertion typiquement observée chez les jeunes au sortir du milieu substitué.

3.1 Donner l'occasion aux jeunes d'expérimenter leur autonomie plus tôt

L'étude fait ressortir toute l'importance de la propension des jeunes adultes issus des milieux substitut à se mettre en mouvement, qui apparaît comme un déterminant majeur de leur insertion sociale. Or, l'autonomisation des jeunes n'est pas toujours favorisée au moment où il se trouvent en situation de placement (Goyette et al., 2007b), notamment parce que la mission des centres jeunesse en est avant tout une de protection. À la sortie du milieu substitut, ils risquent donc d'être grandement hypothéqués sur ce plan. Ainsi, l'archétype de l'ex-placé qui se montre pleinement autonome à partir de la majorité légale est une attente irréaliste. C'est dans cette perspective que les programmes de préparation à la vie autonome qui s'adressent aux jeunes placés ont le potentiel de soutenir significativement leur insertion sociale au moment du passage à la vie adulte. Ces programmes doivent être rendus disponibles pour les jeunes bien avant l'approche de l'âge adulte. En outre, pour bien répondre aux besoins des jeunes placés qui auront éventuellement à s'émanciper du système de protection de l'enfance, ils doivent favoriser chez eux l'expérimentation, via la construction et la mise à l'épreuve de projets d'insertion.

3.2 Des mesures transitoires qui s'inscrivent dans la continuité

Le suivi des jeunes issus des milieux substituts passé l'âge de la majorité, un mandat qui est généralement assuré par les intervenants des programmes de préparation à la vie autonome, mais quelquefois aussi par certains organismes communautaires tels que le travail de rue, est une avenue de solution à considérer pour freiner le processus de désinsertion typiquement observé chez les jeunes qui sortent des milieux substituts aux environs de l'âge adulte. Même lorsque ces jeunes se montrent peu disposés à s'engager dans une relation d'aide, il est important que les intervenants qui les entourent travaillent à maintenir un contact avec eux après la sortie. De cette façon, il devient possible d'assurer un filet de sécurité autour des jeunes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse, et de

garder une porte ouverte pour ceux qui seront éventuellement désireux de revenir vers les services.

Le lien entre le jeune et l'intervenant rattaché au programme de préparation à la vie autonome, lorsqu'il se poursuit au-delà de la majorité légale, semble d'ailleurs constituer un facteur de protection susceptible de freiner la descente des jeunes qui s'engagent dans un processus de désinsertion. Au Québec, le programme Qualification des jeunes assure officiellement un suivi à ses participants jusqu'à l'âge de 19 ans (Association des centres jeunesse du Québec, 2007). Or, cette étude met en valeur que même au-delà de la première année qui suit la sortie du milieu substitut, beaucoup de jeunes en sont toujours à apprendre leur autonomie. Cet apprentissage se poursuit possiblement jusque dans les premières années de la vingtaine, l'écart entre la situation des jeunes issus des milieux substituts et celle de la population générale se rétrécissant graduellement avec l'âge (Frechon, 2005). Ainsi, les intervenants des programmes de préparation à la vie autonome doivent demeurer disponibles pour les jeunes au-delà des 19 ans, d'autant plus que souvent, les jeunes adultes avec antécédents de placement en protection de la jeunesse n'ont pas encore acquis la maturité nécessaire à l'établissement d'un rapport d'interdépendance à l'intervenant, ce qui les vulnérabilise dans l'éventualité où le lien est brusquement rompu.

À l'issue de cette étude, il apparaît d'autant plus évident que l'atteinte de la majorité légale ne fait que marquer le début du processus d'autonomisation. Ainsi, dans la mesure où la dépendance à l'intervenant est perçue comme le point de départ du processus d'émancipation de beaucoup de jeunes issus des milieux substituts, il devient du ressort des intervenants sociaux de les amener à se mobiliser progressivement en vue de leur insertion. Bref, si les jeunes doivent passer par différentes étapes pour ultimement acquérir leur autonomie, il faut être en mesure de les accompagner dans les transitions qui caractérisent leurs cheminements.

Devant cette réalité, les prestataires de services et les responsables des politiques publiques doivent mettre en place des initiatives visant à favoriser la stabilité des intervenants sociaux

appelés à travailler auprès des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut.

3.3 Miser sur les figures de soutien social autour des jeunes

Si le recours aux services sociaux est susceptible d'aider grandement les jeunes à progresser vers l'insertion, ils demeurent pourtant peu utilisés par une bonne partie des participants à la recherche. Or, l'étude met en évidence le rôle important du réseau de soutien social des jeunes issus des milieux substituts, qui protège les jeunes de la désinsertion sociale. Tel que mentionné précédemment, il appert que la figure du jeune sans aucune forme de soutien de l'entourage au moment de la sortie du milieu substitut n'est pas une généralité. Bref, si les jeunes issus des milieux substituts ont conservé, en majorité, un lien avec une ou plusieurs figures de soutien social de leur entourage, celles-ci constituent des leviers à exploiter afin de les faire cheminer vers l'insertion. Dans cette perspective, des interventions ayant pour but de soutenir les aidants naturels qui gravitent autour des jeunes adultes avec antécédents de placement en milieu substitut doivent être élaborées.

4. LIMITES DE L'ÉTUDE

Cette étude n'est évidemment pas sans failles. Ainsi, le potentiel de généralisation des résultats à d'autres contextes est limité. En outre, l'analyse des données est réalisée dans une perspective qui demeure ouverte aux critiques.

4.1 Les principales limites associées aux processus d'échantillonnage et de collecte de données

Il faut souligner certains biais dans la sélection des participants à l'étude. D'abord, l'échantillon est composé exclusivement d'une clientèle de jeunes ayant été placés pour des motifs de protection. Ainsi, il n'est pas possible de savoir si les jeunes placés en vertu de la

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents présentent des trajectoires d'insertion, des rapports aux services sociaux et des barrières à leur utilisation qui sont similaires à celles observées chez le groupe cible. Bref, les résultats ne sont peut-être pas représentatifs de la réalité de l'ensemble des jeunes avec antécédents de placement en milieu substitut. Par ailleurs, il est possible que les jeunes de Laval ne présentent pas les mêmes caractéristiques que ceux qui résident dans d'autres régions du Québec. De la même manière, le fait que les jeunes interrogés proviennent majoritairement des ressources d'hébergement est susceptible de limiter la généralisation des résultats à d'autres contextes. En outre, parce que les participants ont été rejoints exclusivement par l'entremise des services sociaux, il est fort probable que les jeunes les plus vulnérables ne soient pas représentés à leur juste valeur au sein de l'échantillon.

Concernant l'atteinte du critère de transférabilité abordé dans la section portant sur la méthodologie, il faut souligner certaines lacunes de la recherche. Comme il n'a pas été prévu, dans le cadre de cette étude, d'analyser l'impact de la spécificité du contexte sur les résultats obtenus, le potentiel de généralisation à d'autres contextes est limité. Pour pallier ce problème, il aurait été intéressant de questionner les intervenants de plusieurs régions du Québec, afin de mieux cerner les particularités des conditions d'intervention à Laval et de mettre en valeur ce qui distingue les jeunes adultes lavallois issus de milieux substitués de ceux qui proviennent d'autres régions.

En outre, il faut souligner que les jeunes interrogés peuvent avoir tendance à se présenter sous un jour plus favorable, afin de projeter une image positive d'eux-mêmes. Afin de contrer cette limite, une triangulation des données aurait été nécessaire pour mettre davantage en contexte les propos des jeunes. Ainsi, des intervenants qui gravitent autour des participants auraient pu être rencontrés dans le cadre de l'étude et invités à dresser le profil de chaque jeune, afin d'assurer une meilleure validité des résultats.

En ce qui a trait aux limites associées au processus de collecte de données, il faut envisager la possibilité que le biais de mémoire affecte la représentation que se font les jeunes de leur

parcours de vie et de leur trajectoire dans les services sociaux. En outre, il appert que les jeunes n'ont pas toujours les habiletés et le recul nécessaire pour mettre en mots les représentations qu'ils se font de certaines réalités. Ainsi, ils ne savent pas toujours pourquoi ils sont plus ou moins enclins à se tourner vers les services, ou à se mettre en mouvement vers l'insertion. Le récit des plus vieux apparaît d'ailleurs beaucoup plus articulé que celui des plus jeunes, qui semblent généralement moins avancés sur le plan cognitif. De ce fait, leur représentation de la réalité est souvent moins bien documentée.

4.2 Une optique d'analyse ouverte aux critiques

Pour les fins de cette étude, les trajectoires d'insertion des jeunes sont typifiées dans un cadre de mise en projet et de mise en mouvement vers l'insertion sociale. Ainsi, l'accent est mis sur les avancées des jeunes, plutôt que sur les difficultés qu'ils vivent. On peut reprocher à cette perspective de ne pas suffisamment rendre compte de toute l'adversité qui caractérise le parcours des jeunes et de représenter une vision trop optimiste de leur réalité.

En fait, la littérature scientifique portant sur la situation des jeunes adultes avec antécédents de placement, essentiellement quantitative, souligne les barrières à l'insertion et à l'utilisation des services sociaux avec lesquelles ils doivent composer. De ce fait, elle présente une interprétation fataliste du devenir des jeunes au sortir des milieux substituts. Or, à l'issue de cette recherche, il est plutôt question d'envisager ce devenir selon la potentialité des jeunes à s'en sortir. Le fait de se baser sur leurs récits de vie, pour en venir à reconstituer leurs trajectoires d'insertion, met naturellement en valeur leur cheminement plutôt que leurs blocages. Il en émerge donc une perspective alternative qui permet de considérer autrement la problématique.

Sans nier que l'entrée dans la vie adulte soit une période particulièrement difficile pour les jeunes avec antécédents de placement, le fait d'entrevoir le devenir des jeunes plus positivement a notamment l'avantage de faciliter l'identification de leviers d'intervention en vue de faciliter leur insertion sociale.

CONCLUSION

À l'issue de cette étude, il est possible de dégager de nouvelles pistes de recherche, ainsi que des avenues d'intervention à explorer, dans l'objectif de favoriser un meilleur devenir pour les jeunes adultes issus des milieux substitués.

D'abord, il serait pertinent de réaliser une étude longitudinale qualitative sur le devenir d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population des jeunes québécois issus des milieux substitués. Alors que les études recensées dans le cadre de ce mémoire se centrent sur des clientèles plus spécifiques, telles que les jeunes femmes judiciairisées (Lanctôt, 2006) ou les jeunes les plus vulnérables des centres jeunesse (Goyette et al., 2007), tout porte à croire que les jeunes aux profils les plus sévères ne soient pas représentés à leur juste valeur dans le groupe de participants à cette étude. Ainsi, il demeure difficile de dresser un portrait global de l'évolution des jeunes qui quittent les milieux substitués aux alentours de l'âge adulte. De plus, dans la mesure où ces jeunes avancent progressivement vers l'autonomie, il est important que les professionnels de la relation d'aide arrivent à reconnaître les étapes qui marquent leur cheminement, pour ultimement se doter d'outils leur permettant de provoquer des évolutions constructives chez les jeunes. Dans la mesure où l'objectif serait d'identifier les mécanismes par lesquels les jeunes évoluent d'un stade à l'autre, l'utilisation d'un devis longitudinal prospectif semble d'autant plus pertinent.

Dans le cadre de cette étude, le passage à la vie adulte des jeunes issus des milieux substitués est appréhendé dans la perspective de l'autonomie fonctionnelle. Ce concept renvoie essentiellement aux projets des jeunes et aux stratégies qu'ils emploient pour les réaliser. Or, cette optique ne tient pas compte des autres types d'autonomie documentées dans la littérature scientifique. Ainsi, Noom et al. (2001) mettent en valeur deux autres facettes de l'autonomie, soit l'autonomie « *attitudinale* »²¹ et l'autonomie émotionnelle. Dans cette optique, la réalisation de travaux de recherche qui appréhendent le devenir des jeunes issus des milieux substitués dans une perspective qui englobe différentes définitions de l'autonomie est certainement susceptible de faire émerger de nouvelles connaissances.

²¹ Traduction libre de « *attitudinal autonomy* », Noom et al., 2001, p.577.

En outre, il faut souligner que plus particulièrement dans le cas des jeunes hommes, la question des modèles masculins apparaît centrale. Quoique durant le placement, la mise en contact des garçons avec davantage d'intervenants masculins soit certainement une piste à considérer, il faut néanmoins se préoccuper de ce qu'il adviendra des jeunes après leur sortie définitive du système de protection de l'enfance, alors que le lien avec le réseau de services sociaux risque d'être coupé. Dans cette perspective, il est important de miser sur le potentiel du réseau social des jeunes hommes, en y identifiant des modèles masculins constructifs avec lesquels les garçons peuvent développer des liens significatifs durant leur séjour en centre jeunesse.

Par ailleurs, il ressort de cette étude que le fait de miser sur les projets des jeunes constitue un levier d'intervention important en vue de leur insertion sociale. Il faut notamment réfléchir aux stratégies à mettre en place pour soutenir la construction et l'actualisation de ces projets, et ce bien avant l'imminence de la sortie définitive du milieu substitut. Dans cette optique, l'importance d'offrir aux jeunes des opportunités d'expérimentation durant le séjour en milieu substitut apparaît indéniable. Ainsi, il est d'autant plus pertinent de se questionner sur les moyens dont disposent les intervenants des centres jeunesse pour amener les jeunes à expérimenter, dans un contexte où la marge de manœuvre peut être considérablement restreinte. Alors que le système de protection de la jeunesse semble inscrire sa mission dans l'optique de réparer les torts commis aux jeunes, ceux-ci sont ramenés à leurs difficultés personnelles. Cette perspective a pour désavantage de détourner l'attention loin de leurs potentialités, qui auraient avantage à être exploitées. Ainsi, plutôt que de tenter de « réparer » les jeunes placés, il faudrait peut-être se projeter davantage vers l'avenir et penser à les construire, dans l'objectif de leur assurer un meilleur devenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Aday, L., & Andersen, R. M. (1975). *Development of indices of access to medical care*. Michigan: Health Administration Press.
- Addis, M. E., & Mahalik, J. R. (2003). Men, Masculinity, and the Contexts of Help Seeking. *American Psychologist*, 58(1), 5-14.
- Agence de la santé publique du Canada. (2004). *Les déterminants sociaux de la santé: un aperçu des répercussions sur les politiques et du rôle du secteur de la santé*. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Andersen, R. M. (1995). Revisiting the Behavioral Model and Access to Medical Care: Does It Matter? *Journal of Health and Social Behavior*, 36, 1-10.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2002). *Mémoire de l'Association des centres jeunesse du Québec à la Commission parlementaire des affaires sociales sur le projet de loi 112. Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2004). *Rapport d'activités 2003-2004*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Association des Centres Jeunesse du Québec. (2005). *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008: Réactions et commentaires de l'Association des Centres jeunesse du Québec*.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2007). Qualification des jeunes. Le programme. Consulté le 1er mai 2007, à partir de l'adresse suivante : <http://www.acjq.qc.ca/?3EC45ADF-FDAC-4091-B1E8-668194B820FA>.
- Beaudoin, A. (2005). *Orientations pour l'appréciation de la performance des services sociaux québécois*: Rapport présenté au Conseil de la santé et du bien-être.
- Bedwani, N. C. (2005). Transférer un adolescent vers les services de psychiatrie adulte: de certains écueils et voies de solution. *PRISME*, 45, 89-103.
- Bellot, C. (2005). La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal. In N. Brunelle & M.-M. Cousineau (Eds.), *Trajectoires de déviance juvénile: Les éclairages de la recherche qualitative* (pp. 71-95). Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Bergeron, C. (2005). L'intervention au tournant de l'âge adulte: Et pourquoi pas une continuité des soins? *PRISME*, 45, 152-158.

- Biddle, D. L., Gunnell, D., Sharp, D., & Donovan, J. L. (2004). Factors influencing help seeking in mentally distressed young adults: a cross-sectional survey. *British Journal of General Practice*, 248-253.
- Blondin, S., Lemieux, G., & Fournier, L. (2001). *Emploi atypique et précarité chez les jeunes: Une main d'oeuvre à bas prix, compétente et jetable! Avis*. Québec: Conseil permanent de la jeunesse.
- Boily, C. (2001). *Rapport. Regard des jeunes sur les services qui leur sont destinés: des pratiques à réviser*. Ste-Foy: Conseil de la santé et du bien-être.
- Caron, J., & Guay, S. (2005). Soutien social et santé mentale: concept, mesures, recherches récentes et implications pour les cliniciens. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 15-41.
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. (2006). Points de vue des femmes et des hommes sur les services utilisés en matière de violence conjugale. Consulté le 1er décembre, 2006.
- Charbonneau, J. (2004). *Contexte social et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte (document de recherche/working paper)*: INRS (Urbanisation, Culture et Société).
- CHSLD-CLSC Nord de l'île. (2004). Faits saillants. L'utilisation des services sociaux et de santé par les hommes: et si on y réfléchissait... *Trans Missions*, 2(1), 1-2.
- Clausen, J. M., Landsverk, J., Ganger, W., Chadwick, D., & Litrownik, A. (1998). Mental Health Problems of Children in Foster Care. *Journal of Child and Family Studies*, 7(3), 14.
- Coles, B. (1996). Youth Transitions in the United Kingdom: A Review of Recent Research. In B. Galaway & J. Hudson (Eds.), *Youth In Transition: Perspectives on Research and Policy* (pp. 23-31). Toronto: Thompson Educational Publishing.
- Collins, M. E. (2001). Transition to Adulthood for Vulnerable Youths: A Review of Research and Implications for Policy. *Social Service Review*, 271-291.
- Courtney, M. E., Piliavin, I., Grogan-Taylor, A., & Nesmith, A. (2001). Foster Youth Transitions to Adulthood: A Longitudinal View of Youth Leaving Care. *Child Welfare*, LXXX(6), 685-716.
- Creswell, J. W. (2003). Qualitative procedures. In *Research design: qualitative, quantitative and mixed methods approaches* (2e ed., pp. 179-207): Thousand Oaks: Sage.

- Davis, M. (2003). Addressing the Needs of Youth in Transition to Adulthood. *Administration and Policy in Mental Health, 30*(6), 495-509.
- Davis, M., & Vander Stoep, A. (1997). The Transition to Adulthood for Youth Who Have Serious Emotional Disturbance: Developmental Transition and Young Adult Outcomes. *The Journal of Mental Health Administration, 24*(4), 400-427.
- Desmarais, D., Beauregard, F., Guérette, D., Hrimech, M., Lebel, Y., Martineau, P., et al. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes: Un portrait complexe, une responsabilité collective*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec.
- Drapeau, S., Saint-Jacques, M.-C., Lépine, R., Bégin, G., & Bernard, M. (2004). La résilience chez les jeunes hébergés en milieu substitut. *Service social, 51*(1), 78-97.
- Emploi Québec. (2005). *Répertoire des organismes de Laval: édition 2005. Volets économie sociale, employabilité, psychosocial et public*. Laval.
- Emploi et Solidarité sociale Québec. (2007). Solidarité jeunesse. Consulté le 1er mai 2007, à partir de l'adresse suivante : <http://www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu/programmes-mesures/solidarite-jeunesse/>.
- Farmer, E. M. Z., Burns, B. J., Chapman, M. V., Phillips, S. D., Angold, A., & Costello, J. E. (2001). Use of mental health Services by Youth in Contact with Social Services. *Social Service Review, 605-624*.
- Fonds de la recherche en santé. (2006). Appel de propositions : Le vécu de la population cible du PQDCS et le rôle des intervenants dans la trajectoire de services: Gouvernement du Québec.
- Fonseca, F., Ducharme, N., & Blondin, S. (2002). *Bilan de l'an 1 de Solidarité Jeunesse. Rapport du comité aviseur de Solidarité Jeunesse*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Frechon, I. (2005). Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte. In E. Callu, J.-P. Jurmand & A. Vulbeau (Eds.), *La place des jeunes dans la cité. Tome 2, Espaces de rue, espaces de parole* (pp. 215-232). Paris: L'Harmattan.
- Frégné, C. (1999). *Sociologie de l'exclusion*. Paris: L'Harmattan.
- Galland, O. (1996). Les jeunes et l'exclusion. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion. L'état des savoirs* (pp. 183-192). Paris: Éditions La Découverte.

- Garnefski, N., & Diekstra, R. (1996). Perceived Social Support from Family, School, and Peers: Relationship with Emotional and Behavioral Problems among Adolescents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 35(12), 1657-1664.
- Gauthier, M. (2003). La jeunesse, au coeur des changements de la société québécoise. In M. Gauthier (Ed.), *Regard sur... La Jeunesse au Québec* (Les éditions de l'IQRC. Collection Regards sur la jeunesse du monde ed., pp. 9-23). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M., Molgat, M., & Saint-Laurent, L. (1999). *Lien social et pauvreté: repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain*. Ste-Foy: INRS-Culture et Société.
- Gendron, S. (2001). *La pratique participative en santé publique: l'émergence d'un paradigme*. Université de Montréal, Montréal.
- Gendron, S. (2006). Notes de cours: Approches de recherche qualitative (SOI 6171), Université de Montréal.
- Genest, Y. (2005). *Préparer demain, aujourd'hui: Projet d'apprentissage à la vie autonome pour les adolescents hébergés en foyers de groupe*. Montréal: Centre jeunesse de Montréal, Direction des services de réadaptation aux adolescents.
- Gouvernement du Québec. (2004). *L'intégration des services de santé et des services sociaux: Le projet organisationnel et clinique et les balises associées à la mise en œuvre des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux*: Direction générale de la planification stratégique, évaluation et gestion de l'information.
- Gouvernement du Québec. (2006). *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite. Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*. Québec: Secrétariat à la jeunesse.
- Gouvernement du Québec. (2007). Création de 95 centres de santé et de services sociaux (CSSS) au cœur des 95 réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (RLS). Consulté le 1er mai 2007.
- Goyette, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (2007). Promoting autonomous functioning among youth in care: A program evaluation. *New Directions for Youth Development*, 113, 89-105.

- Goyette, M., Bellot, C., & Panet-Raymond, J. (2006a). *Le projet Solidarité Jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Chénier, G., Noël, V., Poirier, C., Royer, M.-N., & Lyrette, É. (2006b). *Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes en centre jeunesse. Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal: Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime.
- Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N., & Noël, V. (2007b). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95-119.
- Goyette, M., Royer, M.-N., Noël, V., & Chénier, G. (2007a). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec. Rapport final d'évaluation*. Montréal: Soumis au centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M., & Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement: un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30-44.
- Hiebert, B., & Thomlison, B. (1996). Facilitating Transitions to Adulthood: Research and Policy Implications. In B. Galaway & J. Hudson (Eds.), *Youth in Transition: Perspective on Research and Policy* (pp. 54-60). Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Institut canadien d'information sur la santé. (2004). *Améliorer la santé des canadiens*. Ottawa: Initiative sur la santé de la population canadienne.
- Institut canadien d'information sur la santé. (2005). *Améliorer la santé des jeunes canadiens*. Ottawa: Initiative sur la santé de la population canadienne.
- Jahnukaiken, M. (2007). Hi-risk youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving the residential education in Finland. *Children and Youth Services Review*, 29, 637-654.
- Jones, G. (2002). *The youth divide: Diverging paths to adulthood*. York: Joseph Rowntree Foundation.

- Kufeldt, K. (2003). Graduates of Guardianship Care: Outcomes in Early Adulthood. In *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice, sous la direction de Kathleen Kufeldt & Brad McKenzie* (pp. 203-216). Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press.
- Lalonde, M. (1974). *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens: un document de travail*: Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.
- Lanctôt, N. (2006). Les adolescentes prises en charge par le centre jeunesse: Que deviennent-elles au tournant de la vingtaine? *Défi jeunesse*, 12(2), 3-7.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Boucherville: Gaëtan Morin.
- Le Bossé, Y. (2000). Intégration socioprofessionnelle des adultes et pouvoir d'agir: devenir des compagnons de projets. In G. Fournier & M. Monette (Eds.), *L'insertion socioprofessionnelle. Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?* (pp. 143-184). Saint-Nicolas: Les Presses de l'Université Laval.
- Légaré, G., Préville, M., Massé, R., Poulin, C., St-Laurent, D., & Boyer, R. (2001). Santé mentale. In *Enquête sociale et de santé 1998* (2 ed., pp. 333-353). Sainte-Foy: Publications du Québec. Institut de la statistique du Québec.
- Leichter, H. M. (2003). "Evil habits" and "personal choices": Assigning responsibility for health in the 20th Century. *The Milbank Quarterly*, 81(4), 603-626.
- Leslie, B., & Hare, F. (2003). At Care's End: Child Welfare Grads and Street Youth Services. In *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice, sous la direction de Kathleen Kufeldt & Brad McKenzie* (pp. 239-247). Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press.
- Looker, D. E. (1996). The Transitions to Adult Roles: Youth Views and Policy Implications. In B. Galaway & J. Hudson (Eds.), (pp. 152-161). Toronto: Thompson Educational Publishing.
- Lopez, A., & Thomas, G. (2006). L'insertion des jeunes sur le marché du travail: le poids des origines socioculturelles. *Données sociales - La société française*, 293-305.
- Malenfant, R., Larue, A., Mercier, L., & Vézina, M. (2002). Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 111-130.

- Mann-Feder, V., & White, T. (2003). The Transition to Independent Living: Preliminary Findings from the Experiences of Youth in Care. In *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice, sous la direction de Kathleen Kufeldt & Brad McKenzie* (pp. 217-225). Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press.
- Mann-Feder, V., & White, T. (2004). Facilitating the Transition to independent Living: Reflections from a Program of Research. *Internationnal Journal of Child and Family Welfare*, 6(4), 204-210.
- Marier, B. (2004). *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole! Rapport de recherche*. Québec: Conseil permanent de la jeunesse.
- Martin, M.-F. (2006). Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005. *Anuaire québécois des statistiques du travail*, 2(1), 193.
- Matte, D., Baldino, D., & Courchesne, R. (1998). *L'évolution de l'emploi atypique au Québec*: Ministère du travail. Gouvernement du Québec.
- McMillen, C. J., & Tucker, J. (1999). The Status of Older Adolescents at Exit from Out-of-Home Care. *Child Welfare*, 78(3), 339-358.
- McMillen, C. J., Zima, B. T., Scott, L. D., Auslander, W. F., Munson, M. R., Ollie, M. T., et al. (2005). Prevalence of Psychiatric Disorders AMong Older Youths in the Foster Care System. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 44(1), 88-95.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2e ed.). Paris: De Boeck.
- Molgat, M., & Charbonneau, J. (2003). Les relations sociales. In M. Gauthier (Ed.), *Regard sur... La Jeunesse au Québec* (Les éditions de l'IQRC.Collection Regards sur la jeunesse du monde ed., pp. 73-89). Ste-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Monette, M., & Fournier, G. (2000). Soutien social et adaptation à la transition entre les études et le marché du travail, sous la direction de G. Fournier et de M. Monette. In *L'insertion socioprofessionnelle: Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?* (pp. 57-76). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Noom, M.J., Dekovic, M., Meeus, W. (2001) Conceptual Analysis and Measurement of Adolescent Autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30 (5), 577-595.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2007). List of Labour Force Statistics - Data. Consulté le 1er mai 2007, à partir de l'adresse suivante : http://www.oecd.org/document/33/0,2340,fr_2825_495670_37523873_1_1_1_1,00.html.

- Panet-Raymond, J., Goyette, M., & Bellot, C. (2004). Vers un renouvellement des politiques et des pratiques d'intervention en insertion des jeunes. *Revue Canadienne de politique sociale*(53), 140-156.
- Parazelli, M. (2003). Les jeunes en marge: en quête d'un lien social véritable. In M. Gauthier (Ed.), *Regard sur... La Jeunesse au Québec* (Les éditions de l'IQRC.Collection Regards sur la jeunesse du monde ed., pp. 131-143). Ste-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Patton, M. Q. (2002). Units of analysis, purposeful sampling & sample size. In *Qualitative research and evaluation methods* (3e ed., pp. 228-246): Thousand Oaks: Sage.
- Paugam, S. (1996). Conclusion. Les sciences sociales face à l'exclusion. In S. Paugam (Ed.), *L'exclusion. L'état des savoirs* (pp. 565-577). Paris: Éditions La Découverte.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., et al. (2004a). *Portrait des jeunes âgés de 0 à 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps (Section 6: Portrait des jeunes devenus adultes)*: Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- Pépin, Y. (2000). Faut-il repenser l'insertion sociale et professionnelle? In G. Fournier & B. Bourassa (Eds.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...* (pp. 243-268). Ste-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Ratcliffe, J. W., & Gonzalez-del-Valle, A. (1988). Rigor in health-related research: towards an expanded conceptualization. *International Journal of Health Services*, 18(3), 361-392.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. (2001). *Rapport annuel 2001 sur la santé de la population. Garder notre monde en santé, un nouvel éclairage sur la santé mentale des adultes montréalais*. Montréal: Direction de la santé publique.
- Reid, C. (2007). The transition from state care to adulthood: International examples of best practices. *New Directions for Youth Development*, 113, 33-49.
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. (2005). *Partenaires de la relève. Rapport 2004-2005*.
- Rose, J. (2000). Les jeunes et l'emploi. Questions conceptuelles et méthodologiques. In *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...* (pp. 83-116). Ste-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

- Rutman, D., Barlow, A., Alusik, D., Hubberstey, C., & Brown, E. (2003). Supporting Young People's Transitions from Government Care. In *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice, sous la direction de Kathleen Kufeldt & Brad McKenzie* (pp. 227-238). Waterloo, Ontario: Wilfrid Laurier University Press.
- Rutman, D., Hubberstey, C., Barlow, A., & Brown, E. (2005). *When Youth Age Out of Care - A Report on Baseline Findings*. Victoria: School of Social Work, University of Victoria.
- Rutman, D., Hubberstey, C., Feduniw, A., & Brown, E. (2006). *When Youth Age Out of Care - Bulletin of Time 2 Findings*. Victoria: Research Initiatives for Social Change unit, School of Social Work, University of Victoria.
- Schnapper, D. (1999). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Shin, S. H. (2005). Need for an actual use of mental health service by adolescents in the child welfare system. *Children and Youth services Review*, 27, 1071-1083.
- Statistique Canada. (2003). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes: santé mentale et bien-être. *Le Quotidien*(3 septembre 2003), 2-5.
- Statistique Canada. (2005a). Taux d'emploi selon certains groupes d'âge, Québec, 1976-2005 (Tableau tiré de la revue chronologique de la population active, 2005). Consulté le 22 novembre 2006, à partir de l'adresse suivante: http://www.obsjeunes.qc.ca/F/Veille/statistiques/insertion/active/cd1t01an_emp.htm.
- Statistique Canada. (2005b). Taux de chômage selon certains groupes d'âge, Québec, régions rurales et urbaines basées sur les limites de recensement de 2001, 2001-2005 (Tableau tiré de la revue chronologique de la population active, 2005). Consulté le 22 novembre 2006, à partir de l'adresse suivante: http://www.obsjeunes.qc.ca/F/Veille/statistiques/insertion/chomage/cd1t38an_chom.htm.
- Statistique Canada. (2005c). Taux de chômage selon la scolarité chez les 15-24 ans, Québec, 1990-2005 (Tableau tiré de la revue chronologique de la population active, 2005). Consulté le 22 novembre 2006, à partir de l'adresse suivante: http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/insertion/chomage/cd1t02anChomScol15_24.htm.
- Stein, M. (2006). Young people aging out of care: The poverty of theory. *Children and Youth Services Review*, 28, 422-434.

- Stiffman, A. R., Chen, Y.-W., Elze, D., Dore, P., & Cheng, L.-C. (1997). Adolescents' and Providers' Perspectives on the Need for and Use of Mental Health Services. *Journal of Adolescent Health, 21*, 335-342.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et politiques - RIAC(43)*, 93-101.
- Tweddle, A. (2007). Youth leaving care: How do they fare? *New Directions for Youth Development, 113*, 15-31.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2 ed.). Bruxelles: De Boeck-Université.
- Vogel, D. L., & Wei, M. (2005). Adult Attachment and Help-Seeking Intent: The Mediating Roles of Psychological Distress and Perceived Social Support. *Journal of Counseling Psychology, 52*(3), 347-357.
- Vogel, D. L., Wester, S. R., Wei, M., & Boysen, G. A. (2005). The Role of Outcome Expectations and Attitudes on Decisions to Seek Professional Help. *Journal of Counseling Psychology, 52*(4), 459-470.
- Vultur, M. (2003). L'insertion sociale et professionnelle des jeunes au Québec. Évolution et situation actuelle. In M. Gauthier (Ed.), *Regard sur... La Jeunesse au Québec* (Les éditions de l'IQRC. Collection Regards sur la jeunesse du monde ed., pp. 57-71). Ste-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Vultur, M. (2005). Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle: étude sur les jeunes "désengagés". *Nouvelles pratiques sociales, 17*(2), 95-109.
- Wethington, E. (2005). An Overview of the Life Course Perspective: Implications for Health and Nutrition. *Journal of Nutrition Education and Behavior, 37*, 115-120.

ANNEXE I : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Nous vous invitons à bien lire ce formulaire et à poser des questions avant d'y apposer votre signature.

1) Titre du projet

Utilisation des services sociaux et insertion sociale de jeunes adultes avec antécédents de placement pour des motifs de protection

2) Nom du ou des chercheur(s)

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

Marie-Eve Turcotte, B.Sc. Criminologie,

Candidate à la maîtrise en santé communautaire à l'Université de Montréal

Téléavertisseur : [information retirée /
information withdrawn]

DIRECTEURS

Céline Bellot, Ph.D.

Professeure adjointe

École de service social, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal.

Jean-Marc Brodeur, Ph.D.

Professeur titulaire

Département de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine, Université de Montréal.

Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS)

3) Description du projet

INTRODUCTION

Dans le milieu de la recherche, on a observé qu'il était fréquent que les jeunes adultes qui ressentent le besoin d'être aidés à surmonter une difficulté n'utilisent pas les services sociaux mis à leur disposition. À ce stade, on a réussi à expliquer en partie le phénomène, sans toutefois recueillir leur point de vue sur la question.

Initiales du sujet : _____

Nous pensons que ce point de vue serait très important à connaître, parce que les jeunes adultes sont les mieux placés pour nous dire ce qui va et ce qui ne va pas au niveau des services offerts. Nous choisissons de questionner les 18-22 ans qui ont déjà vécu une situation de placement en protection de la jeunesse, parce qu'on sait qu'ils ont vécu des situations qui rendent le passage à la vie autonome plus difficile.

BUT DE L'ÉTUDE

Nous aimerions donc obtenir des idées de solution pour rendre les services sociaux plus attrayants pour les jeunes adultes qui en ont besoin. Suite aux entretiens réalisées dans le cadre de cette recherche, nous serons en mesure de nous faire une idée des éléments qui rendent plus facile le recours aux services et aussi de comprendre ce qui rend l'utilisation plus difficile. En demandant aux participants de nous raconter ce qu'ils ont vécu à différentes étapes de leur vie, nous serons capables de nous faire une meilleure idée de ce qui a pu influencer la perception qu'ils se font aujourd'hui des services sociaux.

4) Procédures

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ÉTUDE

Nous sollicitons votre participation pour être en mesure d'effectuer cette recherche. Lors d'un premier contact téléphonique, la responsable de l'étude déterminera avec vous si vous souhaitez être rencontré en personne pour être informé des modalités de la recherche ou si vous préférez en discuter au téléphone immédiatement ou ultérieurement. Vous pouvez être accompagné de la personne qui vous a parlé de cette étude si vous choisissez d'être informé des modalités de la recherche en personne.

Cette séance d'information aura pour objectifs de :

- Vous informer sur l'étude;
- Déterminer si vous êtes éligible pour l'étude;
- Répondre à vos questions concernant l'étude;
- Solliciter votre participation;
- Fixer, avec vous, une rencontre ultérieure (qui devra avoir lieu au plus tôt le jour suivant la séance d'information) pour effectuer un entretien d'environ deux heures dans un lieu convenant à la responsable de l'étude et au participant;
- **Dans le cas où la séance d'information se fait en personne**, vous permettre de prendre connaissance du formulaire de consentement et de le signer (Si vous préférez prendre le temps de relire ce document avant de signer le consentement, il sera possible de signer le formulaire au début de la prochaine rencontre, juste avant de débiter l'entretien.). **Dans le cas où la séance d'information se déroule au téléphone**, la responsable de l'étude vous présentera le formulaire de

Initiales du sujet : _____

consentement au téléphone et vous pourrez le signer lors de la prochaine rencontre, juste avant de débiter l'entretien;

- Vous permettre de remplir une fiche d'identité afin que nous puissions vous rejoindre suite à la séance d'information dans l'éventualité où vous êtes intéressés à participer à la recherche;
- **Dans le cas où la séance d'information se fait en personne**, vous remettre une copie d'un questionnaire servant à dresser un portrait général des participants qui sera administré la journée de l'entretien et vous remettre la grille de questions de l'entretien. **Dans le cas où la séance d'information se fait au téléphone**, vous informer du contenu d'un questionnaire servant à dresser un portrait général des participants qui sera administré la journée de l'entretien et vous faire part des questions abordées en entretien.

La veille de l'entretien, la responsable de l'étude :

- Vous téléphonera afin de confirmer la date, l'heure, et le lieu de la rencontre;
- Répondra à toute autre question que vous pourriez avoir concernant l'étude.

Le jour de l'entretien, la responsable de l'étude :

- S'assurera que les buts et les objectifs de l'étude sont clairs pour vous;
- Vous posera quelques questions pour compléter le questionnaire;
- Procèdera à l'entretien selon la grille de questions présentée lors de la séance d'information;
- Enregistrera l'entretien sur bande audio;
- Vous rappellera qu'il est possible qu'elle vous contacte une fois, après l'entretien, pour clarifier certains éléments lors de l'analyse qu'elle fera de vos propos;
- Vous rappellera qu'il est possible de fixer une autre rencontre à la fin de l'étude afin de discuter des résultats de l'analyse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'étude, il est essentiel que vous rencontriez les conditions suivantes :

- Être âgé de 18 à 22 ans au moment de l'entretien;
- Avoir été placé en milieu substitut pour une période minimale de trois mois en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse;
- Avoir quitté le milieu substitut depuis plus d'un mois;
- Ne pas présenter de barrières excessives à la compréhension ni à l'expression orale de la langue française.

Initiales du sujet : _____

5) Avantages et bénéfices

Votre participation à cette étude va contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de la santé publique et pourra permettre à la population de bénéficier d'un meilleur accès aux services sociaux. En effet, les résultats obtenus suite à cette étude pourront grandement aider les intervenants sociaux et les gens responsables de la planification de ces services à comprendre ce qui explique que les jeunes adultes les sous-utilisent. Cette recherche leur fournira des informations qui leur permettront de réfléchir à des moyens permettant de mieux adapter les services aux besoins de la clientèle.

Sur simple demande, nous vous transmettrons les résultats de cette recherche, une fois l'étude terminée.

6) Risques et inconvénients

Vous devrez être prêt à effectuer les déplacements requis pour vous rendre aux rencontres prévues avec la responsable de l'étude. La participation à l'entretien exigera environ deux heures de votre temps. Malgré le fait que nous utilisions des noms fictifs, il est possible que quelqu'un qui connaisse déjà votre histoire arrive à vous reconnaître en lisant les extraits de transcriptions se trouvant dans les communications associées à ce projet ou à un projet ultérieur d'analyse secondaire de données visant à préciser des éléments qui n'auront ou être traités en profondeur dans le cadre de la présente étude. Ce risque s'applique aussi au niveau des chercheurs appelés à analyser les transcriptions d'entretien. Par ailleurs, il est possible que votre participation à cette recherche suscite des émotions ou de l'anxiété. Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez demander à la responsable de l'étude de vous référer à une personne ressource.

7) Temps consacré à l'entretien

L'entretien sera d'une durée approximative de deux heures.

8) Confidentialité

Votre participation à cette étude restera anonyme, c'est-à-dire qu'il sera impossible pour une autre personne que la chercheuse principale d'associer la transcription de votre témoignage à votre identité réelle, à moins qu'elle ne détienne déjà des informations assez précises à votre sujet. La chercheuse principale s'engage à ne pas dévoiler votre identité ni vos coordonnées à quiconque, à moins que vous ne formuliez clairement des idées suicidaires ou l'intention de porter sérieusement atteinte à la sécurité d'autrui. Une fiche d'identité sur laquelle figure : 1) un nom fictif qui vous sera attribué dans les transcriptions, 2) votre nom réel, 3) votre adresse et numéro de téléphone et 4) votre formulaire de consentement signé seront gardés dans un classeur sous clef, séparément des documents de la recherche.

Initiales du sujet : _____

La fiche d'identité est importante afin que la chercheuse responsable de l'étude soit en mesure de vous rejoindre pour confirmer votre présence à l'entretien, obtenir des clarifications après l'entretien si nécessaire et pour vous contacter (si vous l'avez demandé lors de votre entretien) afin de revoir votre transcription avec vous.

Le questionnaire, les transcriptions des entretiens, ainsi que les bandes audio seront gardés dans un endroit sécuritaire pour qu'aucune personne qui n'a pas obtenu l'autorisation de la chercheuse y ait accès. Tous ces documents seront détruits avant le 1^{er} septembre 2011 (5 ans après le début de l'étude). Les bandes audio et les fiches d'identité seront détruites immédiatement après la fin de la recherche.

9) Éventualité d'une suspension de l'étude

La participation à cette étude peut être interrompue par la chercheuse si elle croit que c'est dans l'intérêt du participant ou pour toutes autres raisons.

10) Liberté de participation et liberté de retrait de l'étude

Votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer à n'importe quel moment sans obligation de donner des raisons, en faisant connaître votre décision à la personne responsable de l'étude. Votre décision de ne pas participer à l'étude ou de vous retirer n'aura aucune conséquence sur les relations que vous entretenez ou entretenez avec les intervenants sociaux chargés de répondre à vos demandes de services actuelles ou futures.

11) Indemnité

Vous recevrez une indemnité de 20\$ pour votre participation à l'entretien.

12) Personnes ressources

Si vous avez des questions à poser au sujet de cette étude, s'il survient un incident quelconque ou si vous désirez vous retirer de l'étude, vous pouvez contacter en tout temps la responsable de l'étude et ses directeurs.

Marie-Eve Turcotte

[information retirée /
information withdrawn]

Céline Bellot

[information retirée /
information withdrawn]

Jean-Marc Brodeur

[information retirée /
information withdrawn]

Initiales du sujet : _____

Vous pouvez aussi communiquer avec le Bureau de l'ombudsman de l'Université de Montréal pour obtenir des renseignements éthiques, faire part d'un incident ou formuler des plaintes ou des commentaires au 514-343-2100.

Initiales du sujet : _____

Adhésion au projet et signature

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant ce projet de recherche et on y a répondu à ma satisfaction. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour réfléchir et prendre ma décision. Je sais que je pourrai me retirer en tout temps sans que cela n'aie d'impact sur les relations que j'entretiens ou entretiendrai avec les intervenants sociaux chargés de répondre à mes demandes de services actuelles ou futures.

Je consens à ce que mon entretien soit enregistrée, puis retranscrite, afin que les données puissent servir à la réalisation de ce projet ou de tout autre projet de recherche ultérieur répondant aux mêmes objectifs. Je comprends que la chercheuse ne divulguera en aucun temps mon identité, sauf si je formule clairement des idées suicidaires ou l'intention de nuire sérieusement à la sécurité d'autrui.

Titre du projet :

Utilisation des services sociaux et insertion sociale de jeunes adultes avec antécédents de placement pour des motifs de protection

Personne responsable de l'étude : Marie-Eve Turcotte

Je soussigné(e) accepte de participer à cette étude.

Nom du participant	Signature du participant	Date
--------------------	--------------------------	------

Je certifie a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire de consentement; b) lui avoir clairement indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au présent projet et que je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

Nom du chercheur	Signature du chercheur	Date
------------------	------------------------	------

Informations de type administratif :

- L'original du formulaire sera conservé au domicile de la chercheuse et une copie signée sera remise au participant.
- Le projet de recherche et le présent formulaire de consentement ont été approuvés par le CERFM le : 11 juillet 2006
- No de référence : CERFM-76 (06) 4#207
- Date de la version du présent formulaire : 15 mars 2008

Initiales du sujet : _____

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN

PARTIE 1 : Trajectoire de vie après la fin du placement

Depuis ton départ du centre jeunesse ou de ta famille d'accueil, peux-tu me décrire comment ça se passe pour toi?

Qu'est-ce qui se passe au niveau : De l'école? Du travail? De tes amis? De ta famille? Du logement?

Qu'est-ce qui a été le plus difficile à vivre pour toi depuis que tu as eu 18 ans?

As-tu demandé de l'aide lorsque tu as vécu cette(ces) difficultés? À qui? Qu'est-ce qui t'a encouragé à le faire? Si oui, comment ça s'est déroulé? Sinon, qu'est-ce qui explique ton refus à demander de l'aide?

PARTIE 2 : Connaissance des ressources et des professionnels des services sociaux rencontrés en cours de vie

Peux-tu me décrire les services vers lesquels tu peux aller si jamais tu as des questions ou des difficultés vécues :

Dans ta vie personnelle?

Au niveau du travail?

Au niveau de l'école?

Pour avoir accès à un logement, de la nourriture ou des vêtements qui te coûteront moins cher?

Quels types d'intervenants as-tu rencontré dans ta vie, à part les éducateurs des centres jeunesse?

Dans ma vie, j'ai déjà rencontré un ou des...	OUI			NON
	Je ne l'ai pas vu régulièrement	Je l'ai vu régulièrement pendant une période de ma vie	Expérience positive, négative, ou neutre?	
Intervenant(s) scolaire(s)				
Intervenant(s) du CLSC				
Psychologue (s) en clinique privée				
Psychiatre(s)				
Travailleur(s) de rue				
Intervenant(s) en maison de jeunes				
Intervenant(s) en toxicomanie				
Conseiller au centre d'emploi				
Intervenant(s) en charge d'un projet pour les jeunes qui veulent retourner aux études ou au travail				
Intervenant(s) en maison d'hébergement/appartement supervisé				
Intervenant(s) d'organisme(s) qui offrent nourriture et vêtements à bas prix				
Intervenant(s) des mesures alternatives jeunesse				
Intervenant(s) d'un programme de préparation à la vie autonome (OK CJ)				
Autre(s)				

PARTIE 3 : Trajectoires de placement

Peux-tu me raconter l'histoire de ton placement en protection de la jeunesse?

Quand as-tu été placé pour la première fois? Où? Pour combien de temps?

As-tu vécu plusieurs placements? Si oui lesquels?

Peux-tu me parler de ce que c'est d'être placé en centre jeunesse? en foyer de groupe? en famille d'accueil?

Qu'est-ce que tu aurais souhaité changer pour que ton expérience soit plus agréable?

Qu'est-ce que le placement a pu amener de positif dans ta vie?

Comment t'es-tu senti à l'idée de devoir quitter ton dernier milieu de placement?

Qu'as-tu ressenti de positif?

Qu'as-tu ressenti de négatif?

As-tu gardé contact avec des intervenants du centre jeunesse?

PARTIE 4 : Trajectoires d'utilisation et de non-utilisation des services sociaux

Parmi les intervenants rencontrés que nous avons identifiés dans le tableau, lesquels as-tu vu avant 18 ans?

Peux-tu me raconter comment ces intervenants sont arrivés sur ton chemin à partir du moment où tu en as rencontré un pour la première fois?

Après 18 ans...

Parmi les intervenants rencontrés que nous avons identifiés dans le tableau, lesquels as-tu vu après 18 ans?

Peux-tu me raconter comment ces intervenants sont arrivés sur ton chemin?

PARTIE 5 : Perceptions du réseau de services sociaux

Avant 18 ans...

Selon toi, qu'est-ce qui encourage les enfants et les adolescents à demander l'aide d'un intervenant?

Peux-tu me décrire comment s'est déroulée « la meilleure fois » où tu as demandé des services alors que tu étais mineur?

Qu'est-ce qui peut les décourager à demander l'aide d'un intervenant?

Peux-tu me décrire comment s'est déroulée « la pire fois » où tu as demandé des services alors que tu étais mineur?

Après 18 ans...

Selon toi, qu'est-ce qui encourage les jeunes adultes à demander l'aide d'un intervenant?

Peux-tu me décrire comment s'est déroulée « la meilleure fois » où tu as demandé des services après 18 ans?

Qu'est-ce qui peut les décourager à demander l'aide d'un intervenant?

Peux-tu me décrire comment s'est déroulée « la pire fois » où tu as demandé des services après 18 ans?

PARTIE 6 : Tes projets futurs

Maintenant, peux-tu me dire quels sont tes projets pour les prochains mois?

As-tu des projets au niveau du travail? Des études? De la famille? Des loisirs?

Comment te vois-tu dans 5 ans?